



**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale des ressources humaines

RAPPORT DU JURY

SESSION 2025

Concours : agrégation externe

Section : philosophie

Rapport de jury présenté par :

Delphine Antoine-Mahut
Professeure des universités
Présidente du jury

Les rapports des jurys des concours de recrutement sont établis sous la responsabilité des présidents de jury.

SOMMAIRE

COMPOSITION DU JURY	3
REMARQUES D'ENSEMBLE	4
ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ	7
Données statistiques sur l'ensemble des épreuves d'admissibilité	7
Composition de philosophie sans programme	8
Composition de philosophie sur programme	14
Épreuve d'histoire de la philosophie	24
ÉPREUVES D'ADMISSION	32
Données statistiques sur la leçon 1, la leçon 2 et l'explication de texte français	32
Leçon 1 de philosophie (programme : la logique et l'épistémologie)	33
Leçon 2 de philosophie (programme : les sciences humaines, la métaphysique, la morale, la politique, l'esthétique)	44
Explication de texte français	55
Traduction et explication de texte en langue étrangère. Chapeau général et données statistiques	68
Rapport d'épreuve – Allemand	70
Rapport d'épreuve – Anglais	74
Rapport d'épreuve – Arabe	83
Rapport d'épreuve – Grec	86
Rapport d'épreuve – Italien	89
Rapport d'épreuve – Latin	91

AGRÉGATION EXTERNE DE PHILOSOPHIE

SESSION 2025

COMPOSITION DU JURY

L'article 4 du décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière dispose que :

« L'arrêté fixant la composition d'un jury ou d'un comité de sélection est affiché, de manière à être accessible au public, sur les lieux des épreuves pendant toute leur durée ainsi que, **jusqu'à la proclamation des résultats**, dans les locaux de l'autorité administrative chargée de l'organisation du concours ou de la sélection professionnelle. **Cet arrêté est, dans les mêmes conditions, publié sur le site internet de l'autorité organisatrice www.devenirenseignant.gouv.fr** ».

Remarques d'ensemble sur la session 2025 du concours

§1

Après une augmentation sensible (73 en 2022, 80 en 2023 et 85 en 2024), le nombre de postes mis au concours pour cette session 2025 (85) s'est stabilisé. Les statistiques montrent cette année encore que l'agrégation externe de philosophie ne souffre pas d'une crise des vocations et des inscriptions. Elle reste un concours très attractif, très sélectif et à haut niveau d'exigences académiques et professionnelles.

670 candidats se sont présentés à la première épreuve, 645 à la deuxième et 635 à la troisième. 30,55% des candidats ayant composé aux trois épreuves écrites ont été admissibles (pour un total de 194 admissibles, donc) et 13,38% ont été admis ; 44,74% des candidats qui se sont effectivement présentés aux quatre épreuves d'oral ont été admis.

Comme en attestent ces quelques données statistiques relatives aux *candidats admis*, le niveau est cette année encore resté très élevé : moyenne générale à 11,81 ; moyenne d'admissibilité à 12,51 dont, pour l'écrit, 11,51 pour la première épreuve ; 12,54 pour la deuxième et 13,48 pour la troisième ; et, pour l'oral, 10,53 pour la Leçon 1 ; 10,80 pour la Leçon 2 ; 11,35 pour l'explication du texte français et 11,81 pour l'explication du texte en langue étrangère.

Très logiquement, tous les postes ont été pourvus, par des candidats très qualifiés dont le jury se réjouit qu'ils puissent, forts d'un statut et une position institutionnelles stables, développer et transmettre la philosophie dans les établissements de l'enseignement secondaire et supérieur de l'hexagone et d'outre-mer, où ils sont très attendus.

Le jury adresse ses remerciements à l'ensemble des préparateurs qui, dans des conditions parfois très inégales, notamment en termes de volumes horaires dédiés, accompagnent les candidats dans leur préparation et participent de ce fait au maintien de ce concours à son plus haut niveau d'exigence. Il remercie en outre les appariteurs, qui accueillent et accompagnent les candidats tout au long des épreuves orales. Enfin, il remercie l'ensemble des services impliqués dans le concours : le service logistique de la Sorbonne, la direction et les personnels de l'UFR de Philosophie de l'Université Paris I – Panthéon-Sorbonne et de la BIS, l'équipe des éditions Vrin, les gestionnaires du concours à la Direction générale des ressources humaines du ministère et au SIEC. Il y a là une longue chaîne humaine, dont bon nombre de maillons restent souvent invisibles, et sans lesquels, pourtant, l'organisation et le bon déroulement de ce concours, dans toutes ses dimensions, seraient tout simplement impossibles.

§2

Dans la continuité des précédents, le présent rapport se fixe pour objectif de rendre compte de la session passée et de transmettre les conseils les plus explicites et les plus efficaces, ainsi que ses encouragements chaleureux, aux futures candidates et aux futurs candidats. Chacun des rapports dédiés à chaque épreuve détaille les atouts et les faiblesses des différentes prestations évaluées, en illustrant son propos par des exemples de non aboutissement et de réussite. La lecture de *l'ensemble* des rapports contenus dans ce document permettra donc aux candidates et aux candidats d'appréhender les différentes exigences et épreuves du concours à la fois dans leur spécificité et dans leur globalité.

Cette année, ce sont la composition 1 et la leçon 1 qui ont concentré les moyennes et les prestations les plus basses. Il semble ainsi que les candidats aient éprouvé au moins autant de difficultés à mobiliser et à articuler des connaissances précises sur la dissertation dite « sans programme », que sur le domaine « La logique et l'épistémologie », quant à lui au programme, mais apparemment plus déstabilisant que les cinq autres.

De ce point de vue, le jury tient à rappeler que toutes les épreuves se préparent d'une manière égale et bien en amont des dates de passage de l'écrit et de l'oral. Ne pas avoir anticipé ces dernières, non seulement ne constitue en rien un motif valable pour solliciter un aménagement particulier du

calendrier de leur passage, mais peut aussi être interprété comme une forme de désinvolture peu compatible avec l'engagement requis par le concours. Le détail de la répartition des notes des candidats admis montre en outre que l'on peut très bien être reçu en passant à côté d'une épreuve. Avoir le sentiment, plus ou moins bien fondé à l'instant t, d'avoir « raté » sa dissertation, sa leçon ou son explication de texte, ne constitue donc en rien une raison objective de ne pas se présenter aux autres épreuves, donc d'abandonner le concours. S'il est habituel de « perdre » quelques candidats entre les épreuves 1 et 3 à l'écrit, cela n'est pas une fatalité. Le jury tient aussi à encourager celles et ceux qui, d'une manière plus surprenante, ne se présentent qu'à la deuxième ou à la troisième épreuve, à prendre confiance dès la première, en se donnant les moyens d'équilibrer en amont leur préparation à cette fin. En ce qui concerne l'oral, le jury s'est réjoui de ne pas avoir constaté cette année d'abandon en cours d'épreuve. 191 candidats sur 194 se sont effectivement présentés aux quatre épreuves orales, et deux parmi les trois qui se sont retirés du concours y ont été motivés par leur heureuse admission à l'agrégation interne de philosophie.

§3

Cette année encore, le jury a hautement apprécié la grande diversité des profils (étudiants titulaires d'un Master 2, docteurs, professeurs certifiés ou remplaçants déjà en exercice, etc.) et des cultures philosophiques des candidates et des candidats. Comme l'an passé, il a été impressionné par d'excellentes prestations de candidates et de candidats dont le français n'est manifestement pas la langue maternelle, mais qui se sont donné les moyens d'intégrer les exigences formelles propres à chaque épreuve, en en proposant de surcroît une appropriation personnelle et réfléchie.

En 2023, le jury avait signalé un vif point d'inquiétude : les résultats montraient un déséquilibre assez net en défaveur des candidates. En 2024, la situation était sensiblement différente. Les statistiques montraient un absentéisme des femmes aux épreuves de 5% supérieur à celui des hommes, une proportion candidats présents/candidats admissibles également défavorable aux femmes ; mais une meilleure réussite, proportionnellement, des épreuves orales, par les femmes. Le rapport avait mis l'accent sur l'importance de la réflexion, bien en amont du concours mais également au sein du jury, sur les biais de genre.

2024 :

Sexe	Admissibilité					Admission		
	Nb.	Nb.	Proportion	Nb.	Proportion	Nb.	Nb.	Proportion
	Inscrits	Présents	Présents/Inscrits	Admissibles	Admissibles/Présents	Présents	Admis	Admis/Présents
Femme	490	313	63,87%	80	25,55%	80	36	45%
Homme	668	394	58,98%	123	31,21%	121	49	40,49%

De manière très préoccupante, la **session 2025** a de nouveau creusé les écarts :

Sexe	Admissibilité					Admission		
	Nb.	Nb.	Proportion	Nb.	Proportion	Nb.	Nb.	Proportion
	Inscrits	Présents	Présents/Inscrits	Admissibles	Admissibles/Présents	Présents	Admis	Admis/Présents
Femme	434	263	60,59%	76	28,90%	75	25	33,33%
Homme	678	417	61,50%	118	28,30%	116	60	51,72%

Si proportionnellement, moins de femmes ont abandonné cette année, moins de femmes se sont inscrites et elles ont proportionnellement et absolument moins bien réussi que les hommes : 25 femmes admises sur les 85 places proposées, c'est insuffisant.

Les explications sont complexes et remontent certainement bien en amont de ce concours. Toutefois, les statistiques de cette année nous donnent quelques informations auxquelles il convient d'accorder la plus grande attention. Quand elles sont reçues, les femmes le sont aussi aux meilleures places : 4^e, 6^e, 13^e, 20^e, 22^e, 23^e, 24^e, 30^e, 33^e, 35^e, 39^e, 47^e, 49^e, 53^e, 58^e, 59^e, 69^e, 71^e, 73^e, 75^e, 77^e, 79^e, 80^e, 82^e et 84^e; et quand elles ne le sont pas, bon nombre d'entre elles ne sont pas loin du seuil d'admission. Lorsqu'on considère le détail des résultats pour l'ensemble des candidates, on constate en outre que leurs notes à l'écrit sont plus régulières que celles des candidats ; qu'elles peuvent bien sûr avoir d'excellentes notes (15 ou au-delà) et même la plus haute dans chacune des épreuves, à l'exception toutefois de la composition 1 ; et qu'elles sont particulièrement brillantes en explication de texte écrite et orale et en explication de texte étranger.

Le jury tient à redire toute l'attention qu'il accorde à toutes les formes de biais. Il renouvelle tous ses encouragements aux candidates pour s'installer avec confiance dans la totalité des épreuves et valoriser l'ensemble des compétences acquises tout au long de leur formation et de leur préparation.

§4

Enfin, le jury renouvelle le souhait, formulé dans le rapport de la session 2024, de prolonger la réflexion collective et concertée sur les meilleurs moyens d'articuler, d'une part, l'octroi de reports de stages ou de mises en disponibilités aux jeunes chercheurs obtenant de rares et exigeants contrats, doctoraux ou postdoctoraux, ou d'attachés temporaires de recherche, durant lesquels ils continuent de se former et dans la grande majorité des cas, enseignent, et, d'autre part, les fortes attentes dans les établissements scolaires dans tous les territoires.

L'institution compte sur chacun des lauréats du concours pour s'engager sans réserve dans cette tâche d'instruction et de réflexion philosophiques essentielle à la formation des élèves et des étudiants. Que ce rapport puisse les aider efficacement à se préparer à cette mission.

NB - à l'attention de l'ensemble des candidats (futurs) admissibles

La proclamation des résultats en Sorbonne, qui est coutumière pour le concours, et à laquelle le jury est très attaché, se fait toujours en bonne complémentarité avec la publication officielle (qui fait foi) des résultats par la Direction générale des ressources humaines sur le site dédié.

Ce moment offre aux candidats qui le souhaitent la possibilité d'une rencontre ou d'un échange direct avec le jury.

Pour ceux qui ne peuvent pas être présents et dans le respect du principe d'égalité : dans la limite de 14 jours suivant la publication des résultats d'admission, ils peuvent s'adresser à la présidente du jury par mail uniquement pour qu'un rendez-vous téléphonique puisse leur être proposé avec les rapporteurs de leurs différentes épreuves orales.

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

Données statistiques pour l'ensemble des candidats présents

Épreuve	Note mini.	Note maxi.	Moyenne	Écart type
Composition 1 de Philosophie	0,5	19	7,78	3,15
Composition 2 de Philosophie	0,5	17	8,43	3,29
Histoire de la philosophie	0,5	18	8,80	3,54

PREMIÈRE ÉPREUVE

Composition de philosophie sans programme

Intitulé de l'épreuve : « Composition de philosophie sans programme. Durée : 7 heures ; coefficient : 2. »

**Rapport établi par Pascale Gillot et Thibault Sallenave dit Benoit
à partir des observations des membres de la commission**

Sujet : *Le savoir est-il désirable ?*

Rapport d'épreuve

Comme les années précédentes, l'épreuve de dissertation sans programme de la session 2025 a donné lieu à d'excellentes copies et à une production plutôt solide dans l'ensemble, ce dont le jury se réjouit vivement. Nous tenons à saluer le travail des candidats, appuyé sur celui, essentiel, des préparations dont ils ont pu bénéficier dans leurs universités. Il laisse heureusement présager des conditions futures de la transmission de la philosophie et de ses exigences conceptuelles et critiques par de nouveaux professeurs aux jeunes générations.

Si le jury reconnaît la qualité d'un nombre consistant de productions écrites et l'attachement à la tradition philosophique qui se manifeste dans une partie de ces dernières, il tient néanmoins à souligner l'hétérogénéité accentuée des copies qu'il a pu lire au cours de cette session, et ses effets sur la moyenne de l'épreuve. Les copies ont été notées entre 0,5 et 19, pour une moyenne de 7,78 – soit un point de moins qu'en 2024. Le jury n'a pourtant fait preuve d'aucune sévérité accrue cette année, et il a appliqué les mêmes exigences que lors des précédentes sessions. Parmi les hypothèses pour expliquer ces résultats en demi-teinte, il se peut que les candidats aient été déroutés par l'apparent « classicisme » de la question posée, au point de se replier sur des développements tout faits. De même, alors que le sujet faisait appel aux éléments d'une culture philosophique très largement partagée, y compris en classe terminale, les notions de savoir et de désir ont semblé peu maîtrisées dans un nombre important de copies, peut-être par suite d'une illusion de familiarité. Cela tient sans doute à l'ambiguïté de la désignation de cette épreuve comme « sans programme », alors même qu'elle englobe toutes les dimensions de la philosophie, et requiert donc des connaissances solides et de première main.

Si nous soulignons dans le présent rapport un certain nombre de difficultés et de manques repérables dans une bonne partie des copies, c'est donc afin de remobiliser l'ensemble des candidats.

L'on notera tout d'abord la brièveté de nombreuses dissertations, qui parviennent parfois difficilement à 7 ou 8 pages, alors même qu'il s'agit d'une épreuve écrite de sept heures. Quand bien même la formulation de l'énoncé sous la forme d'une question pouvait sembler plus classique que d'autres, il s'agissait en réalité d'un problème philosophique d'importance. La question de la désirabilité du savoir engage la tradition d'une réflexion sur la dimension « érotique » du rapport au savoir, la possibilité ou l'impossibilité d'un dépassement de l'humaine finitude, le statut du savoir dans sa relation au pouvoir et à la dialectique de la domination et de l'émancipation. Comme tous les sujets de philosophie, ce sujet précis appelait donc un traitement exigeant et un développement conséquent. Non qu'une composition de 14 ou 16 pages soit assurée de recevoir pour cette seule raison une note favorable, tant s'en faut. Mais l'on conçoit mal comment une copie trop courte pourrait trouver matière à un

traitement adéquat du sujet, qui propose une problématisation, des analyses minutieuses, un usage précis et circonstancié des références, des articulations logiques marquées.

On remarque en outre que beaucoup de ces productions expéditives (mais aussi des copies plus longues) sont écrites dans une langue incertaine, dans une orthographe, une grammaire et une syntaxe malmenées. Ce n'est pas acceptable de la part de futurs professeurs. Une copie présente ainsi jusqu'à 48 fautes de grammaire. Parce que cette dernière forme la logique de la langue dans laquelle se déploie la pensée, il est impossible qu'une copie sérieusement en défaut dans ce domaine puisse proposer un raisonnement structuré. Cette propension à maltraiter la langue dans de trop nombreux devoirs est d'autant plus inquiétante qu'elle dénote manifestement un manque de pratique continue de la lecture et de l'écriture. Or, ces dernières constituent l'entraînement de fond de l'activité philosophique. Le jury invite donc les candidats à faire preuve de rigueur dans le traitement de la langue française, et à respecter la grammaire dont la maîtrise est condition d'intelligibilité de leurs productions écrites. Ce qui est aussi un appel insistant à la fréquentation assidue des bibliothèques, indispensable à la préparation de ce concours exigeant qu'est l'agrégation externe de philosophie.

Au nombre des insuffisances constatées, le recours massif à un plan convenu et passe-partout a pu donner parfois l'impression de relire la même copie. Or ce plan-type ne permettait pas comme tel de traiter le sujet dans sa spécificité. Il réduisait même l'étrangeté et la singularité de la question de la désirabilité du savoir. En proposant une première partie « métaphysique » avec Platon, voire Aristote, il égrenait les thèmes de la saisie des essences, de l'amour de la sagesse et de la *theoria* identifiée à un genre de vie exceptionnel, celui du sage, au prix d'une analyse rapide et vague du *Banquet* et du *Phèdre*, puis de *l'Éthique à Nicomaque*. La deuxième partie se tournait alors vers une démarche de « soupçon », fondée sur une présentation elliptique et floue de la critique nietzschéenne de la métaphysique et de l'amour de la vérité. Ce désir de savoir réputé autotélique se voyait ainsi opposé frontalement et sans nuance à « la vie » – si bien que se trouvaient ignorés les rapports bien plus complexes qu'ils entretiennent pourtant l'un l'autre, et dont l'aphorisme 110 du *Gai savoir* « Origine de la connaissance », trace la subtile généalogie. Enfin, la troisième partie était dévolue à Kant, dont la *Critique de la Raison pure* se trouvait enrôlée du côté d'une modération régulatrice entre savoirs « désirables » et savoirs « indésirables » (généralement ceux qui se rapportent à la métaphysique ou à la possibilité d'un savoir infini). Le programme kantien s'y voyait ainsi réduit à une logique du point trop n'en faut, bien peu fidèle à sa singularité.

Ce plan convenu pouvait être aussi bien le symptôme d'un manque d'engagement philosophique que d'une insuffisance du travail d'analyse conceptuelle et de traitement des références. On ne peut que mettre en garde contre un recours massif à des philosophèmes transformés en mythes faute d'une étude approfondie et d'une conceptualisation poussée, comme la « caverne » de Platon, le « calcul des plaisirs » d'Épicure, la distinction entre « phénomènes et noumènes » de Kant, le « doute hyperbolique » de Descartes. Et l'on ne peut que regretter au passage qu'ils soient si souvent référés à *République VII*, à la *Lettre à Ménécée*, à la *Critique de la Raison pure*, aux *Méditations métaphysiques* sans spécification ultérieure. Réduits à la fonction contre-productive d'un vague « récit » et substitués à l'enquête philosophique, ils ne sauraient donner lieu à aucun travail théorique sérieux. Loin de constituer le fil d'un cours de philosophie au lycée ou d'un cours de philosophie en général, ils caractérisent au contraire ce qu'il faut précisément éviter dans toute pratique d'enseignement : l'oubli de la dimension vivante et exigeante des textes, la fétichisation fantasmatique de « doctrines » référées à des « auteurs ». Or, ces textes portent la trace d'un questionnement rigoureux, de tensions et de difficultés théoriques fécondes, de concepts qu'il s'agit d'analyser dans leur spécificité. On ne peut donc faire comme si chaque « auteur » n'avait pas varié dans sa position philosophique (ainsi la théorie de la « participation » chez Platon, liée au statut des Formes), ou comme si « l'expérience de pensée » qui peut se lire dans un texte n'était pas tout entière traversée par le travail conceptuel. Par exemple, l'on peine à entendre ce qui peut se jouer dans la fameuse « allégorie » (pour le moins complexe et déroutante) de la « caverne » en *République VII*, si l'on ne rapporte pas celle-ci à ce qui la gouverne, l'épistémologie de la « ligne » développée à la fin de *République VI*. C'est cette dernière qui permet d'entendre toute la singularité du dispositif rationaliste de

Platon, irréductible à une simple « dichotomie » entre sensible et intelligible et qui accorde un statut singulier aux mathématiques (bien peu mobilisées malgré le programme de l'oral), comme propédeutique au savoir anhypothétique. De même, chez Aristote, le célèbre *incipit* de la *Métaphysique* (« Tous les hommes désirent par nature savoir », *Métaphysique* A, 1, 980 a 21) ne suffisait pas à donner *quitus* à l'existence d'un désir de savoir univoque et non problématique. Encore fallait-il mesurer que cet *orexis* était ressaisi et transformé dans le processus finalisé d'une essence humaine tendant vers l'état accompli d'un exercice pratique et théorétique de la raison. Aussi pouvait-on attendre, pour autant que cette référence était mobilisée (ce qui ne constituait en rien un « attendu »), une articulation plus attentive entre ces deux téléologies.

Sur ce point, les copies les plus réussies ont donc été celles qui, choisissant de les convoquer, ont articulé avec finesse et précision les références platoniciennes ou les différentes modalités de la réflexion sur la transformation du désir chez Aristote. Dans la première catégorie, une composition qui a reçu la note de 16 a su bâtir dans sa première partie une réflexion équilibrée, parvenant à mettre en tension et à résoudre l'opposition apparente, chez Platon, entre la partie désirante et la partie rationnelle au sein de la tripartition de l'âme (*République* IV, 436a). Après avoir proposé une analyse patiente de la transition menant de l'une à l'autre dans l'analogie de la ligne (*Rép.* VI), elle pouvait retrouver la figure du désir de savoir dans le *Banquet* et le *Phèdre* et dégager sa dynamique propre, sans en oublier les risques et les ambiguïtés. Dans la seconde catégorie, une autre copie, également notée 16, a souligné que le désir originaire de savoir chez Aristote (*Métaphysique* A, 1) se déployait ensuite selon la gradation des formes de connaissance et se détachait par-là de son ancrage originairement affectif pour se déployer dans la recherche des causes et des principes. Elle a su également poursuivre cette analyse, en se tournant ultérieurement vers la transformation de soi dans la tradition alchimique, avant de conclure sur ce qui distingue la logique propre au désir de savoir de celle des autres désirs.

La maladresse dans le traitement des références va souvent de pair avec la faiblesse du travail définitionnel. En général, la tendance au catalogue de références floues, rapides et hétérogènes est corrélative d'une absence de conceptualisation. Nombre de copies ont ainsi négligé de procéder à une distinction élémentaire entre « savoir » et « connaissance » ou « savoir » et « science », et se sont abandonnées dès l'introduction à un périlleux jeu de synonymie entre « désir », « plaisir », « envie », voire « volonté ». Toute licence est alors donnée pour une juxtaposition des références les plus hétérogènes, manifestant par là un rapport extérieur aux concepts et une relation simplement illustrative aux textes et aux auteurs. Une copie a pu ainsi proposer, dans le cadre d'une première partie consacrée au « désir de savoir naturel à l'homme », un catalogue de références disparates à Aristote, Ricœur, Schopenhauer et Épicure, comme si ces derniers présentaient quatre formulations somme toute équivalentes d'une unique thèse. Certes, faut-il le rappeler, l'omniscience et la maîtrise de tout le corpus philosophique ne sont pas attendues par le jury : elles sont impossibles. En revanche, il est requis des candidats à l'agrégation externe de philosophie une connaissance effective et vivante des grandes œuvres du corpus, ce qui suppose un exercice répété de lecture des textes eux-mêmes, susceptible de se confronter aux tensions conceptuelles qui les traversent, et donc de prêter une pleine attention à leur singularité. De sorte qu'il est crucial de prendre le temps de s'installer dans un texte dont il faut donner les références précises (et pas seulement le titre général de l'ouvrage), d'en faire apparaître les points saillants et les aspérités, de mettre en lumière sa dimension problématisante propre, afin de pouvoir procéder à ce travail de questionnement et de structuration argumentative qu'on peut attendre de tout praticien de la philosophie. *A contrario*, un devoir se référant systématiquement à au moins cinq auteurs différents dans chacune de ses trois parties est nécessairement un devoir superficiel, plus proche d'un exercice de culture générale que d'une dissertation de philosophie.

La structuration dynamique du devoir doit donc aboutir en dernière partie à une réponse claire à la question posée, conditionnée par le travail conceptuel, interne et actif, des références. À rebours, lorsque ces conditions manquent, les copies auront toujours tort de se reposer sur des plans composés de sous-parties et de « sous-sous parties » en même nombre, où la symétrie apparente ne dissimule en fait qu'une absence de construction effective de la réflexion et d'attention à l'égard de la singularité de la question

posée. L'on a même pu remarquer dans plusieurs copies une étrange et malheureuse propension à l'annonce systématique, au début de chaque partie, des sous-parties qui la composeraient, puis au résumé à la fin de cette même partie de chacune de ces sous-parties déjà traitées, composant une sorte de discours auto-référentiel inutile.

L'exercice de la dissertation de philosophie requiert donc un engagement intellectuel qui la rend irréductible à un vain exercice formaliste proposant un plan statique, sans travail des transitions ou articulations logiques, et aboutissant à une conclusion réduite à un inutile résumé. À cet égard, le moment de l'introduction est particulièrement stratégique. L'on ne saurait trop recommander aux candidats d'éviter les « accroches » purement rhétoriques, considérées comme « passe-partout » ou empruntées à une culture générale non maîtrisée. Si elles ne sont pas travaillées par la suite, elles n'ont qu'une fonction ostentatoire qui en oblitère toute richesse et toute fécondité. Ainsi le *Faust* de Goethe, massivement évoqué dans les introductions, n'a-t-il que rarement fait l'objet d'une analyse précise et contextualisée.

À rebours de cette tendance à une superficielle « accroche », nous citerons le contre-exemple d'une très bonne copie notée 19, partie d'un exemple littéraire et philosophique en rapport décisif avec le sujet, *Le Nom de la Rose* d'Umberto Eco, roman consacré à la quête passionnée et meurtrière d'un manuscrit perdu, le second livre de la *Poétique* d'Aristote. Cet exemple, finement et précisément analysé, fait droit à la démesure tragique du désir de savoir, en le mettant en scène dans le cadre d'une « immense bibliothèque labyrinthe ». Travaillé tout au long du devoir sous des perspectives renouvelées, il nourrit une interrogation exigeante qui ne recule jamais devant la difficulté de la question, celle d'un savoir dont la transcendance alimente le pouvoir de fascination érotique. Cela impliquait de ne céder ni aux facilités de la « classification » des différents types de savoirs, ni à la tentation commode, si communément rencontrée, d'une modération édifiante du « désir de savoir ». Comme si la question posée ne supposait pas une confrontation avec le caractère structurellement excessif du désir, comme si sa négativité n'impliquait pas l'arrachement à la sphère vitale du besoin. À l'opposé, l'analyse du *Nom de la Rose* déployée dans cette excellente copie s'est trouvée mise au service de la radicalité de la question posée, jusqu'à la conclusion qui de nouveau la mobilisait en lien avec une « poétique du savoir ».

Prendre au sérieux la singularité du sujet pouvait ainsi amener à thématiser la transcendance du savoir au principe de l'amour et du désir philosophiques. Or, il faut souligner sur ce point la grande rareté des bonnes analyses du *Phèdre* de Platon, dialogue souvent cité, mais dans l'oubli de la question décisive qui le structure, celle du désir socratique et de la philosophie comme forme de « délire » et de mise hors-de-soi. Cette thématisation se montre assurément déconcertante : aussi pouvait-elle nourrir une interrogation particulièrement féconde, alors qu'elle s'est trouvée la plupart du temps passée sous silence. Le même constat s'impose s'agissant du *Banquet*, qui a le plus souvent donné lieu à un résumé approximatif et très lacunaire de « l'ascension » de l'âme, en laissant entièrement de côté la possibilité d'une démesure de l'amour.

Le jury regrette plus généralement que les candidats fassent preuve d'une maîtrise somme toute fragile de la tradition métaphysique et rationaliste dans l'histoire de la philosophie. Or, s'agissant d'un pareil sujet, qui associe le *savoir comme tel* au statut d'*objet du désir*, il y avait beaucoup à gagner à se mesurer précisément avec elle, fût-ce pour en souligner les conflictualités internes, fût-ce pour la contester de façon avisée, informée et circonstanciée. De ce point de vue, il ne suffisait pas de lui donner congé dans une référence lapidaire à Nietzsche et aux diatribes anti-socratiques et anti-rationalistes du *Crépuscule des idoles* ou du *Gai savoir*. Le concept nietzschéen d'une « innocence de la vie » méritait mieux que de jouer le « *deus ex machina* » dans la deuxième partie des copies.

Il en va de même pour Spinoza, dont l'*Éthique* a été très souvent malmenée dans les copies, voire utilisée à contre-emploi. Cela témoigne d'une réelle méconnaissance de l'œuvre, dont la cinquième partie s'est trouvée la plupart du temps tout bonnement oblitérée. Celle-ci spécifie pourtant le processus de libération humaine par le travail maximal de la raison, dans l'horizon de l'effort ou du désir (*conatus-cupiditas*) de comprendre adéquatement l'ordre des choses *telles qu'elles sont en soi*. Plus en détail, beaucoup de candidats, captivés par le renversement spinoziste de la hiérarchie du bon et du désirable

dans l'*Éthique* III (Scolie de la Prop. 9), ont négligé la fin de la partie IV, qui établit le programme théorico-politique de la « vie rationnelle », puis la partie V, qui ouvre à la *scientia intuitiva* et au troisième genre de connaissance. Or ces passages permettent le basculement *sub specie aeternitatis*, et une redéfinition cruciale de l'essence de la *mens* comme *désir le plus haut* (« *summa cupiditas* ») de connaître adéquatement l'ordre infini des causes ou des choses. Les enjeux de cette définition nouvelle de la *mens humana*, dont la saisie était pourtant décisive pour un traitement « spinoziste » du sujet, n'ont pas du tout été perçus dans les copies qui s'y référaient. L'immense majorité d'entre elles a ainsi laissé dans l'ombre la figure du *Sapiens* dont le *conatus* se spécifie en *conatus cognoscendi*, au moins à partir de *Éthique* V, Prop. 23. Soit en raison du programme de texte latin à l'oral, soit parce qu'elle leur semblait plus familière, la plupart des candidats se sont focalisés sur la *Pars tertia*, comme si celle-ci constituait la vérité et l'achèvement de l'*Éthique*. Mais même cette troisième partie indexe le traité des passions à une théorie générale des affects dont la quatrième partie met en lumière le rôle dans le mécanisme de la servitude passionnelle corrélative de l'enchaînement des idées inadéquates. De ce mécanisme, il s'agit précisément pour le sage, ou le praticien de la philosophie, de travailler à se libérer, par l'exercice de cette « *potentia intellectus* », ou puissance de l'entendement, qui fournit le titre de la cinquième partie. La pensée de Spinoza a donc été réduite à une pensée du « désir » en général, compris vaguement comme puissance d'affirmation. À ce compte, la question spécifique du savoir comme objet propre de ce « souverain désir » d'un esprit travaillant à se déprendre des servitudes de l'imaginaire – enjeu central et aboutissement de l'*Éthique* – ne pouvait que se trouver purement et simplement effacée.

Certaines copies ont su montrer en revanche une plus grande perspicacité dans ce domaine, ce qui leur a permis de nouer un dialogue fécond entre la réflexion spinoziste sur le désir et d'autres approches, en apparence critiques ou opposées. Ainsi, une copie notée 17 a su proposer dans sa deuxième partie une réflexion particulièrement informée sur Nietzsche, nourrie par la lecture de Jacques Bouveresse (*Nietzsche contre Foucault : sur la vérité, la connaissance et le pouvoir*, 2016), avant de se tourner ultimement vers Spinoza, pour montrer le lien étroit entre le mouvement vers le savoir et le mouvement du désir lui-même.

Par un excès inverse, et sans pourtant démontrer une plus grande maîtrise, bon nombre de copies ont cru devoir poser d'emblée et de manière préjudicielle qu'il ne pouvait y avoir de savoir qu'unique, totalisé et systématique, fondé sur une architectonique des connaissances. Comme si le savoir ne pouvait pas s'énoncer aussi au pluriel, dans sa diversité, sa variété et peut-être l'irréductibilité de ses formes. À ce compte, la question se trouvait réglée d'avance, puisque le savoir entraînait nécessairement en contradiction avec la multiplicité supposée informe et chaotique des désirs. Or, un travail plus poussé sur les différentes figures du désir du savoir, non seulement sous l'espèce de la curiosité, mais aussi de l'érudition ou de la polymathie, appuyé sur des exemples, aurait pu révéler que sa désirabilité, au sens fort, repose aussi sur sa pluralité et sa variété.

Ces remarques, rappelons-le pour finir, ne visent nullement à diminuer le travail et l'investissement des candidats, que le jury sait considérables et soumis à de multiples contraintes. Elles ne cherchent qu'à proposer des éléments de réflexion et de recommandation destinés à les guider et les éclairer pour se saisir pleinement de cette épreuve. De même, elles ne veulent pas donner à entendre que les candidats seraient évalués selon des exigences *a priori* et hors de portée. Le jury se montre au contraire toujours attentif, même dans les copies les plus hésitantes et les plus tâtonnantes, à valoriser le travail de la réflexion et à reconnaître les efforts d'analyse, de conceptualisation, d'articulation des arguments, y compris lorsqu'ils ne s'avèrent pas entièrement concluants. Enfin, nous ne pouvons que saluer encore une fois les candidats qui ont su démontrer, par l'excellence de leur culture et la précision de leur raisonnement, des qualités philosophiques impressionnantes, sources de lectures enthousiastes et reconnaissantes.

Mentionnons ainsi, pour terminer, une copie notée 18 qui a su parcourir l'ensemble des enjeux du sujet avec finesse, nuance et culture philosophique. Interrogeant dans sa problématique, non seulement le désir de savoir, mais la possibilité pour celui-ci de *se continuer* au-delà de ses obstacles ou de ses

déceptions premières, elle a su articuler aussi bien la dimension « théorétique » que la dimension pratique du sujet, en particulier en contexte d'incertitude. Convoquant tour à tour le *Phèdre*, le *Ménon* et l'*Alcibiade* pour interroger le lien entre connaissance et désir, la première partie se termine sur la figure de l'*akrasia* d'une part, et de l'*hybris* d'autre part, comme deux figures opposées de la discordance entre ces deux instances. La deuxième partie se tourne alors vers un examen critique du désir de savoir, qui s'appuie sur l'analyse augustinienne des trois *libidines*, sans échouer un seul instant à l'articuler au sujet, ce qui montre au passage qu'il est tout à fait possible de puiser dans l'un des auteurs au programme de l'écrit sans tomber dans l'écueil d'un développement purement *sui generis*. Elle nuance néanmoins ce tableau par une lecture rigoureuse de Pascal, qui met en lumière le traitement différencié du savoir scientifique et du savoir théologique. Dans ce dernier domaine, elle montre en particulier l'ambivalence de la figure du *Deus fere absconditus*, et la différence qu'elle institue entre une « ignorance, brute, béate, inféconde » et un désir de savoir « qui, ayant fait le tour encyclopédique des savoirs du monde, revient, comme le fils prodigue, à l'ignorance initiale (...) à la différence que, par ce retour, elle se connaît ». Cette analyse se termine alors par un examen des postulats de la raison pratique chez Kant, avant de relancer la réflexion dans une troisième partie. Via un commentaire de la lecture de Bergson par Jankélévitch (*Bergson*, chap. « La simplicité »), puis du *Traité des vertus*, elle s'efforce de rendre plus particulièrement justice au lien particulier qui attache le savoir à l'action dans l'acte initiateur du courage. Elle conclut alors sur la relative mise en suspens du désir de savoir qui caractérise l'acte de résistance ultime : « coupés du monde, [les combattants du ghetto de Varsovie] ne savaient rien, pas même où on emmenait leurs voisins, et c'est par la force même de ce non-savoir, par l'impossibilité de savoir quoi que ce soit hors des sévices subis, qu'ils ont décidé d'agir ».

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

DEUXIÈME ÉPREUVE

Composition de philosophie sur programme

Rapport établi par Delphine Bellis et Guillaume Coqui
à partir des observations des membres de la commission

Intitulé de l'épreuve : « Composition de philosophie se rapportant à une notion ou à un couple ou groupe de notions selon un programme établi pour l'année. Durée : 7 heures ; coefficient : 2. ».

Notion au programme en 2025 : Le hasard et la nécessité.

Sujet : *Avoir de la chance.*

Rapport d'épreuve

Le jury a été quelque peu étonné de la brièveté d'assez nombreuses copies : il encourage les candidats à apprendre à mieux employer leur temps de composition, ce que seuls l'expérience et donc l'entraînement répétés permettent. Il rappelle en outre que le concours de l'agrégation de philosophie demeure avant tout un concours de recrutement de professeurs de philosophie. Il est donc naturel d'attendre des candidats qu'ils maîtrisent la langue de cet enseignement (le français) et que leur écriture manifeste une appropriation suffisante de ses règles, pour témoigner de leur capacité à *corriger* les fautes de français qu'ils rencontreront inévitablement au cours de leur carrière dans les travaux de nombre de leurs élèves. À ce titre, nous nous permettons, sans être exhaustifs, d'attirer l'attention des candidats sur les quelques points suivants : certaines copies comportent des interrogatives indirectes mal construites et/ou mal ponctuées. Ainsi, une copie explique que le protagoniste du *Double* de Dostoïevski « se demande pourquoi cela lui arrive-t-il ? ». Rappelons que l'inversion du sujet n'a *jamais* lieu dans une interrogative indirecte (il se demande donc *pourquoi cela lui arrive*), et que le point d'interrogation final est *toujours* exclu en construction indirecte (ce signe de ponctuation est réservé à l'interrogation directe). Il n'est pas non plus admissible de confondre « ses », « ces » et « c'est », ou de confondre les formes du participe passé et de l'infinitif pour les verbes du premier groupe, ou encore de confondre « son » et « sont », « mes », « met », « mets » et « mais », « ait » et « est », etc. La référence des pronoms et des déictiques doit être claire, et les personnes grammaticales (« on / nous ») ne peuvent en aucun cas être mélangées.

Les candidats auraient intérêt à surveiller et à réprimer l'irruption de certains clichés de sens incertain sous leur plume (ainsi : « sortir de sa zone de confort »). Il est recommandé d'utiliser un style clair et concis, sans tournure alambiquée. Le *ton* ou le registre d'expression doivent être maîtrisés mieux qu'ils ne l'ont parfois été. Certaines copies semblent ne pas toujours bien distinguer les codes de l'écrit et ceux de l'oral, voire ceux de l'oralité la plus décontractée. C'est par exemple le cas quand une copie parle d'un individu qui « *tient la jambe* » à un autre, ou décrit « *une vieille pleine aux as* ».

Enfin, en français contemporain, « hasardeux » ne peut pas vouloir dire « dû au hasard », ni « fortuit », ni encore « aléatoire », mais uniquement « risqué » : cette impropriété a été très souvent rencontrée. De même, « chanceux » se dit des personnes, et non des événements.

Y compris dans des copies assez bonnes ou bonnes, le jury a eu le sentiment que la méthode, de l'introduction notamment, n'était pas tout à fait maîtrisée, ou que de pseudo-normes méthodologiques avaient gêné les candidats, peut-être trop prompts à voir comme des *règles* absolues de l'exercice les conseils de rédaction qu'ils ont pu recevoir durant leurs études ou lire dans différents ouvrages – conseils qu'il faut le plus souvent interpréter avec une certaine souplesse, les adaptant aux circonstances.

On rappellera que des distinctions conceptuelles sont susceptibles d'être faites d'emblée. Rares sont – malheureusement – les copies qui ont procédé par distinction conceptuelle lors de leur problématisation introductive, ce qui est d'autant plus dommageable dans un cas comme celui-ci, où le sujet consiste dans une expression difficile à cerner. Commencer, sans autre préalable, par distinguer la chance du hasard (ce qui fut souvent tenté, mais pas toujours de façon satisfaisante), du destin, de la coïncidence, du privilège, de l'opportunité, etc., était une bonne façon d'entrer dans le sujet.

A contrario, il importe particulièrement d'éviter le « métadiscours » dans l'introduction (« le sujet nous invite à ... », « le sujet suggère que... », « le sujet présuppose... »). L'introduction n'est pas un *corrigé* et n'a donc pas à faire état du sujet, encore moins à s'arrêter longuement sur chacun de ses termes, même si le problème qu'elle construit doit y correspondre. L'analyse du sujet est à mener pour soi au brouillon, et l'on ne délivre dans l'introduction que l'analyse conceptuelle permise par cette analyse préalable du sujet au brouillon – disons même qu'on n'est supposé délivrer dans l'introduction, de cette analyse conceptuelle, que ce qui est effectivement nécessaire au travail de cette partie de la dissertation, c'est-à-dire ce qui est requis pour montrer l'existence et la nature d'un problème déterminé. S'en tenir à cette norme permettra en outre aux candidats de porter leur attention sur ce qui importe réellement à ce stade décisif de la copie, c'est-à-dire sur la justification de l'interrogation à laquelle la dissertation tâchera de répondre, bref sur la position du problème.

À cet égard, l'analyse au scalpel du libellé même du sujet est hors de propos (même si elle a par principe toute sa place au brouillon) et même est parfois franchement anti-méthodique : on évoquera plus bas le sort fait par nombre de candidats au verbe « avoir », mais remarquons dès à présent qu'il n'était pas nécessairement pertinent de commenter longuement le tour partitif « de la chance » – et cela d'autant moins qu'il n'est pas si évident que cela qu'il n'y ait pas ici un pur fait de langue sans profondeur particulière. Surtout, une copie qui s'interroge longuement sur la formulation exacte d'un sujet court le risque de faire du sens de cette formule sa seule question, transformant inconsciemment le sujet en énigme : ce n'est pas là montrer qu'un problème se pose. De même, la multiplication des questions à tout prix, qui parfois donnent le sentiment de partir un peu dans tous les sens, et d'être chacune assez gratuite, est également à déconseiller formellement dans l'introduction. Il s'agit de mettre en évidence le fait qu'un problème se pose réellement, et non seulement rhétoriquement (ce problème peut, *par ailleurs*, prendre la forme d'une ou deux questions, centrales pour traiter le sujet).

Certaines copies consacrent d'abord un certain temps (souvent une partie entière, la première) à une entreprise de définition d'un terme (la chance) ou à une entreprise de distinction conceptuelle (par exemple celle de la chance et du hasard). C'est anti-méthodique : chaque partie d'une dissertation envisage le problème que l'introduction a posé ; ce problème peut certes connaître des transformations par ajustement ou par approfondissement chemin faisant, mais son traitement ne peut pas attendre la deuxième ou la troisième partie (s'il y a trois parties, ce qui n'a rien d'obligatoire) pour commencer. Si l'annonce du plan n'est pas non plus une obligation, elle apparaît souvent préférable : ne pas en délivrer exige par la suite, c'est-à-dire dans le développement, un degré de clarté dans la structure de l'argumentation qui n'est que rarement atteint par les copies.

Plus généralement, au-delà de règles formelles, ce qui importe est de déployer le questionnement et la réflexion. Ainsi, la présence de « transitions » matériellement distinctes (par des sauts de ligne) des parties qu'elles articulent n'est pas non plus une règle de l'exercice. Quelle que soit la présentation matérielle, il faut et il suffit que le passage d'une partie à l'autre soit justifié : que l'enquête soit relancée exige de véritables raisons. Les transitions de pure forme, qui se réduisent plus ou moins au modèle « et si, pour quelque raison inconnue, tout ce qu'on vient de dire était faux ? », sont improductives. Les

critiques superficielles ou hâtives des positions précédemment défendues, de même, produisent chez le lecteur une évidente insatisfaction : ou bien elles apparaissent insuffisamment convaincantes comme critiques, ou bien, dans le cas contraire, elles conduisent à se dire qu'une thèse dont il est visiblement si facile de se débarrasser ne méritait pas, à l'évidence, d'être développée durant une partie entière.

Sur ce point et les deux précédents, en somme, le jury encourage les candidats à travailler bien davantage les articulations entre les moments de leur dissertation, bref, le fil directeur de la réflexion, plutôt que de s'astreindre à tout prix à respecter une pseudo-norme « numérique » touchant le nombre de ces moments. La succession de trois parties étrangères les unes aux autres ne paraît guère mener quelque part : trop souvent, ces parties ne sont d'ailleurs séparées que par quelques formules rituelles réductibles à des « *mais* » qui maquillent mal leur simple juxtaposition. Ainsi, bien des copies mal construites ou peut-être *peu construites* commencent par s'appuyer sur Aristote (*Physique*, II) pour indiquer qu'avoir de la chance suppose une action finalisée, « *mais* » observent que les événements sont soumis au déterminisme naturel (pourquoi « *mais* » ? le déterminisme empêche-t-il quiconque, fût-il physicien, d'estimer, par exemple, *avoir eu de la chance* de ne pas manquer son train malgré un retard initial ?), « *mais* » soutiennent enfin que il faut en réalité saisir sa chance (sous l'étendard de Machiavel : *Le Prince*, xxv). L'articulation du propos, voire l'unité du problème traité, ne sont guère sensibles dans de tels développements, assez fréquemment rencontrés.

Enfin, le jury continue à déplorer, même si ce n'est pas un motif d'abaissement brutal de la note, que la plupart des conclusions se bornent à récapituler le parcours accompli à un moment où, précisément, le jury vient de le suivre et l'a donc en tête. En quelques occasions, certes, la conclusion a pu gommer certaines obscurités dudit parcours : mais c'est plutôt le signe d'un défaut de celui-ci qu'une qualité positive de celle-là. On évitera donc autant que possible la forme de la « conclusion-résumé » : mieux vaut s'attacher à souligner la portée du résultat obtenu au terme de l'argumentation.

Avant toute chose, l'exercice commande de se saisir du sujet singulier proposé. Même si l'on conçoit bien que, pour la dissertation sur un thème que les candidats ont étudié tout au long de l'année, s'instaure assez rapidement le réflexe consistant à mobiliser des éléments doctrinaux pour traiter le sujet, il faut rappeler que cette épreuve doit être abordée en premier lieu comme un exercice de réflexion philosophique. À cet égard, il convient d'analyser le sujet proposé et de le traiter pour lui-même et non comme un prétexte pour plaquer des exposés, appris par cœur, sur le hasard et la nécessité et n'ayant qu'un lien très ténu avec le sujet. Assez nombreuses sont les copies qui plaquent brutalement les concepts de *hasard* et de *nécessité* sur celui-ci. On pouvait aboutir en très peu d'étapes à des « problématiques » dont le sens n'est pas clair, comme, typiquement : « la chance relève-t-elle du hasard ou de la nécessité ? ». Si l'on comprend bien qu'il doit y avoir un rapport entre chance et hasard (de ce point de vue, l'expression « relever de » semble pécher par excès de vague), le sens auquel la chance pourrait « relever de la nécessité » est *prima facie* nettement moins évident, au point qu'on ne voit pas d'emblée ce qui peut conduire à se poser une telle question, ni même sa signification exacte.

Le sujet n'était pas « La chance », comme le correcteur aurait trop souvent pu le croire à la lecture de nombreuses copies, mais « Avoir de la chance ». Il convenait donc, pour traiter le sujet, de partir de cette expression et de construire un problème, non à partir de la seule notion de chance, mais à partir de ce que peut vouloir dire « avoir de la chance », dans les différents contextes dans lesquels cette expression peut être employée.

Il semble alors maladroite de décider unilatéralement de cantonner l'analyse de l'expression à un seul de ces contextes, qui sont ici multiples, comme c'est traditionnellement le cas dans les sujets de dissertation des épreuves d'admissibilité. Ainsi, les correcteurs n'ont pu valoriser des copies qui évacuaient purement et simplement la dimension épistémologique et métaphysique du sujet, au profit d'une simple analyse du problème éthique (« la chance est-elle condition du bonheur ? ») ou, pire encore, « faut-il intégrer la chance à ses anticipations avant d'agir ? ») et, plus rarement, du problème politique de la notion de mérite, supposément mise en crise par la notion de chance. Très peu de copies produisent

d'ailleurs une réflexion vraiment satisfaisante au sujet du problème de la loterie sociale, qui fournissait pourtant des ressources appréciables de problématisation.

Puisqu'il s'agit d'un sujet fondé sur une expression, il faut en tenir compte dans la problématisation, ce qui est trop peu souvent le cas : la correction a valorisé les copies qui, tenant compte de ce fait, essayaient de discuter de la pertinence et surtout du contexte ou de la situation d'énonciation dans lesquels l'expression semble pertinente ou non, plutôt que d'analyser de manière rigide et scolaire les deux concepts de l'expression (« avoir » et « chance »). Partir de l'idée selon laquelle l'expression, puisqu'elle se maintient, doit bien exprimer quelque chose d'effectif qu'il reste à déterminer, semble être la bonne démarche, plutôt que de décider d'emblée, ou très rapidement, que l'expression est absurde, ce qui oblige alors à de complexes contorsions dialectiques pour mener la dissertation à son terme.

De ce point de vue, le verbe « avoir » a fait l'objet de longues remarques dont la pertinence était plus que discutable : fixés sur l'idée de possession, bien des candidats ont contesté qu'on puisse « avoir » de la chance. On « a » pourtant des amis ; on « a » des parents en bonne santé, on « a » beau temps, etc. Dans aucun de ces emplois parfaitement courants et anodins « avoir » n'indique une possession, encore moins une propriété : pourquoi devrait-il le faire dans l'expression « avoir de la chance » ?

Si l'on encourage, bien sûr, à travailler toujours dans le sens de la plus grande distinction possible, il reste que *certaines* distinctions peuvent apparaître, lorsqu'elles ne sont pas faites de façon suffisamment convaincante, comme de fausses distinctions. D'assez nombreuses copies, par exemple, s'efforcent de proposer de comprendre différemment « avoir de la chance » et « être chanceux ». D'une part, il n'est pas évident que *dans l'usage courant* cette distinction soit faite ; d'autre part, si et quand elle l'est, il n'est pas évident qu'elle le soit d'une façon unique ni même principale. Enfin, il serait bien sûr tout à fait possible de *stipuler* localement une distinction que l'on entend faire – mais précisément, si l'on entend faire une distinction qui n'existe pas telle quelle dans l'usage, encore faut-il prendre le temps de la faire, c'est-à-dire de spécifier précisément dans quel sens on entend prendre l'une et l'autre expression.

À rebours de cette précaution qui s'imposait, une copie va jusqu'à annoncer, en fin d'introduction, une deuxième partie consacrée à se demander si avoir de la chance, c'est être chanceux. Non préparé, le lecteur ne peut que tomber des nues. Une autre copie, à l'issue de sa première partie, présente la chance comme « heureuse rencontre plutôt que heureux hasard » : pourquoi pas, mais encore faut-il, pour que ce soit intelligible, expliquer en quoi le hasard n'est pas la rencontre (il y a quelques siècles ces deux termes pouvaient être, contextuellement, de parfaits synonymes). Faute d'avoir fait ce travail avec une clarté suffisante, ladite copie tenait là un propos obscur.

On dit qu'on a de la chance dès lors qu'on juge qu'une situation due au hasard affecte un agent personnellement et positivement : rétrospectivement, l'issue d'une entreprise quelconque, obtenue par quelque « coup de chance », par exemple, n'était pas prévisible ; elle était hors de notre contrôle ; et nous jugeons qu'elle nous est favorable. Il est possible dès lors de définir la chance comme la rencontre entre certaines circonstances ou conditions et un désir (au moins possible). Mais il importe également d'être sensible à tous les emplois qui invitent à rapprocher la « chance » du « bonheur » (l'étymologie fournissait un indice ici, puisque *l'heur* est précisément ce qui arrive d'heureux ou de malheureux ; dans le même ordre d'idées, plusieurs candidats ont remarqué la polysémie de *luck* en anglais ou de *Glück* en allemand, qu'il faut traduire tantôt par chance et tantôt par bonheur ; on pouvait aussi évoquer la relation, en langue anglaise, entre *hap*, *happen* et *happiness*). De la sorte, « avoir de la chance » ou « n'avoir pas de chance » peut très couramment s'employer au sujet de la condition, prise globalement, d'un individu ou d'un ensemble d'individus (toute une classe sociale, mais aussi une génération entière, ou une nation entière) ; dans ces emplois qui n'ont rien de rare, l'expression perd toute référence *événementielle*. Faire cette réflexion assez tôt permettait de saisir à quel point les exemples de petites coïncidences (ces tuiles qui tombent de toits pour tantôt s'abattre sur un crâne et tantôt le manquer de peu, ces trésors que l'on déterre en jardinant, ces tickets de loto gagnants qu'on découvre inopinément sous un fer à cheval oublié dans un champ où l'on cherchait sans succès des trèfles à quatre feuilles, etc.) avaient quelque chose de dangereusement réducteur.

C'est ainsi qu'il aurait été éclairant, dans cette perspective, de s'appuyer sur l'idée, développée par Thomas Nagel, dans *Moral Luck* (1979, repris dans *Moral Questions*), répondant à Bernard Williams (*Moral Luck*, 1976, repris dans *Moral Luck*, 1981, tr. fr. dans *La Fortune morale*, 1994) de « chance constitutive » (*constitutive luck*), c'est-à-dire celle d'être la personne qu'on est (par exemple, ne pas être né dans un pays en guerre ni à une époque de famine ; être de constitution robuste et en bonne santé ; être capable de rester maître de soi sans effort démesuré ; etc.). Il est bien sûr tout à fait légitime de se demander s'il n'y a pas ici quelque illusion rétrospective, mais *prima facie*, le simple fait que « je » sois là – alors même que la moindre variation dans les conditions de ma conception et dans les circonstances qui y ont mené, par exemple, aurait donné naissance à *quelqu'un d'autre* – peut être envisagé comme, très largement, le fruit du hasard. Les notions conjointement développées par Williams et Nagel de « chance liée aux circonstances » et de « chance liée à l'issue » pouvaient étoffer encore l'analyse.

Plus généralement, de trop nombreuses copies ont feint de céder à l'illusion grammaticale consistant à voir une substance derrière le substantif, pour prêter aux Anciens une vision parfaitement naïve de la chance, selon laquelle se cacherait derrière ce qui arrive par hasard une déesse capricieuse, la Fortune, décidant sans raison du sort de chacun. Outre le risque de confusion qu'introduisait ce genre de considérations (la chance ne relève plus du hasard si elle est ainsi hypostasiée), et outre le contresens qui consiste à considérer les conceptions religieuses comme des thèses ou à prendre les allégories pour des définitions, c'était se donner la partie facile, le développement étant alors consacré à abattre un homme de paille, une chance dont aucun philosophe n'a jamais élaboré le concept, et qui relève au mieux de la superstition ou de la pensée magique. S'il était assurément légitime de s'appuyer sur *Les Deux Sources de la morale et de la religion* pour montrer que notre invocation de la chance peut témoigner d'une « parenté de [l']intelligence spontanée » avec ce que Bergson appelle « la mentalité primitive », ce point ne saurait constituer le pivot de la dissertation, puisque Bergson traite précisément de l'intelligence spontanée, et non d'une thèse élaborée dont le dépassement ou l'approfondissement constituerait un progrès en lui-même philosophique, justifiant la démarche dissertative.

Trop souvent, les références mobilisées le sont de façon beaucoup trop allusive et imprécise, ce qui est particulièrement étonnant s'agissant de la dissertation sur programme. Le jury rappelle l'importance de conduire, pendant l'année, un travail de lecture de première main d'œuvres ou de longs extraits d'œuvres en rapport avec le programme. Il s'agit pour les candidats, au travers de ces lectures, de s'approprier précisément certains développements argumentatifs et conceptuels qui pourront venir nourrir des parties de leur développement.

En outre, l'éventail des références le plus souvent mobilisées est assez restreint : se taillent la part du lion Aristote (principalement la distinction entre hasard et fortune en *Physique* II), Machiavel (le rapport entre *fortuna* et *virtù* dans *Le Prince*, xxv), et l'analyse du hasard comme rencontre de séries causales indépendantes chez Cournot (le plus souvent dans *l'Essai sur les fondements de nos connaissances et sur les caractères de la critique philosophique* ou dans *Matérialisme, Vitalisme, Rationalisme*). Concernant Laplace et Cournot, le jury remarque que la démarche de nombreuses copies ne faisait que rarement apparaître le choix de cette référence comme pleinement justifié. Dans le même ordre d'idées, le « pari » de Pascal (ou le fragment « Infini rien ») est revenu à de nombreuses reprises sans que l'on comprenne toujours quel rapport avait ce texte célèbre avec l'expression « avoir de la chance ».

La convocation des probabilités (presque systématique dans les copies, le plus souvent par une référence très superficielle au traité fondateur de Laplace), a la plupart du temps été décevante. Les exemples se sont trop souvent limités à ceux des jeux de hasard dans lesquels on peut « avoir de la chance ». Mais, le plus souvent, les copies ne construisent pas de façon suffisamment précise une articulation conceptuelle entre « avoir de la chance » et « avoir des chances » de gagner, ou calculer ses chances en utilisant le calcul des probabilités. En outre, peu de candidats s'intéressent au statut épistémologique du raisonnement statistique ; certains affirment même que les statistiques permettent d'expliquer, voire de maîtriser la chance, là où il semblait pourtant plus indiqué de considérer la rupture

introduite par ces raisonnements avec le paradigme de l'explication (notamment causale). Une statistique n'explique rien, elle ne permet en soi de formuler aucun argument causal. S'interroger sur le sens de la notion de chance en statistique permettait par exemple d'envisager que la statistique est tout au plus une tentative de modélisation du hasard, qui ne l'abolit nullement. À cet égard, on peut regretter qu'aucune copie ne s'intéresse à la notion d'univers, centrale dans la théorie des probabilités, et qui n'est pas sans présuppositions métaphysiques sur le cours du monde (et sur le moyen de conceptualiser la notion de possibilité). De même, peu de copies ont su problématiser opportunément la figure de l'intelligence illimitée sur laquelle se fonde au moins négativement la théorie probabiliste telle qu'elle se déploie à partir de Laplace.

Un certain nombre de candidats, de même, a cru devoir mobiliser des connaissances (souvent fragiles, probablement « toutes prêtes » mais, de ce fait même, peu adaptées, peut-être même peu adaptables) sur la physique quantique. Mais les conditions auxquelles ces développements pouvaient être pertinents n'étaient que très rarement remplies. Outre cela, bien des copies donnaient le sentiment d'affirmer sans précaution que la question du déterminisme et de l'indéterminisme était tranchée par l'existence même de la physique quantique. Cela est très contestable : s'il est exact qu'un certain nombre d'interprétations physiques du formalisme quantique en usage (à commencer par celle dite « de Copenhague ») tranchent en faveur de l'indétermination à l'échelle quantique, d'autres en revanche sont des interprétations déterministes. Les résultats de John Bell, par exemple, forment incontestablement un argument en faveur de la non-localité, mais pas en faveur de l'indéterminisme. En tout état de cause, rien dans le sujet ne contraignait quiconque à ouvrir un dossier aussi hérissé de difficultés, où les candidats pouvaient raisonnablement se dire qu'ils avaient beaucoup plus à perdre qu'à gagner.

La copie type, on l'a déjà observé, considère, avec Aristote, la chance ou fortune comme l'heureuse rencontre entre le cours des événements et l'intention d'un agent, pour montrer ensuite que l'enchaînement des causes rend une telle rencontre nécessaire, de sorte qu'elle ne relèverait pas véritablement du hasard, donc de la fortune. Trop peu de copies remarquent que le hasard aristotélicien est parfaitement compatible avec le déterminisme. Il dépend seulement de la distinction entre la causalité par soi et la causalité par accident, cette distinction était souvent mal posée. D'une part, il est absurde de parler des causes par accident comme s'il y avait certaines causes qui fussent en elles-mêmes des causes par accident : considérée absolument, toute cause est une cause par soi. D'autre part, si bien des copies notaient que pour Aristote une cause tend à produire son effet propre, la causalité relevant ainsi de la téléologie naturelle (la cause finale étant la cause des causes), aucune n'approfondissait ce point jusqu'à montrer que cela tient au fait qu'en régime aristotélicien les substances possèdent par essence certains pouvoirs causaux (c'est parce que le feu a par essence le pouvoir de chauffer qu'il tend naturellement à chauffer). De là, le hasard tient au fait que les causes par soi ne produisent pas toujours leurs effets propres, puisqu'elles peuvent être empêchées dans l'exercice de leurs pouvoirs par l'intervention d'autres causes, intervention dont peut résulter, par accident, un effet fortuit. Que cet effet soit nécessité par l'enchaînement des causes ne change rien au fait qu'il relève du hasard. Or, dans l'immense majorité des copies, tout se passe comme si le déterminisme, découvert à l'époque moderne, vidait de son sens la chance aristotélicienne, alors que c'est bien plutôt l'élimination des formes substantielles, donc de la nature des choses, donc des causes par soi, qui fait qu'il n'y a plus de place, dans le cadre d'une philosophie mécaniste, pour le hasard, donc pour la chance, du moins telle que la conçoit Aristote.

Plusieurs copies se sont appuyées de façon pertinente sur les travaux des sociologues Monique Pinçon-Charlot et Michel Pinçon, afin de développer une analyse critique de l'expression « avoir de la chance » : ces travaux permettaient de montrer que les rencontres présidant aux alliances matrimoniales au sein de la bourgeoisie ne relevaient pas à proprement parler de la chance, mais de stratégies et de dispositifs sociaux sciemment orchestrés, notamment par les parents, tels les « rallyes ».

Enfin, le jury rappelle qu'il est dangereux de tout bonnement *inventer* des citations.

La réflexion philosophique ne se limite pas à l'analyse des concepts et à une argumentation abstraite, mais a bien pour fonction d'éclairer le réel. Par conséquent, des analyses d'exemples sont les

bienvenues pour éviter l'énonciation de pures abstractions et déployer la conceptualisation. Un sujet comme « Avoir de la chance » permettait de faire appel à des exemples issus de domaines très variés, que ce soit ceux du jeu, des arts, des sciences ou encore du droit. Ainsi, une copie qui se demande si la personne qui n'a pas de chance doit être tenue comptable de sa malchance, convoque utilement l'article 1218 du Code civil : cela lui permet de distinguer une malchance forte et insurmontable correspondant à un événement « qui ne pouvait être raisonnablement prévu », malchance identifiée au cas de force majeure qui empêche un débiteur de remplir ses obligations contractuelles, d'une malchance plus faible qui aurait pu être prévue ou évitée en droit mais qui ne l'a pas été en fait. Une autre copie a proposé une analyse fine des films de Rohmer, *Le Signe du lion* et *Conte d'hiver* : après avoir examiné comment un concours de circonstances heureux fait naître en nous le sentiment d'avoir de la chance, la copie montre, dans une deuxième partie, que ce sentiment est illégitime car il masque le hasard intrinsèque du monde. Avoir de la chance ne renvoie alors pas à une ignorance des causes cachées, mais à l'illusion nous conduisant à postuler un ordre caché et finalisé du monde. C'est d'une telle illusion qu'est victime le héros du film *Le Signe du lion*, qui place sous son signe astrologique, celui du lion, la chance (hériter de sa tante) puis la malchance (être déshérité par sa tante) qu'il subit, avant un ultime retournement positif (hériter finalement de l'héritier de sa tante). Dans une dernière partie, cette copie montre que, bien qu'illégitime, le sentiment d'avoir de la chance ne saurait être éliminé, parce qu'il constitue une manière subjective d'appréhender la contingence qui fait partie des circonstances dans lesquelles s'inscrivent nos actes. Le personnage de Félicie qui, dans *Conte d'hiver*, cherche à se donner toutes les chances de retrouver le père de sa fille sans croire à une providence divine, vient ici illustrer la manière dont la « fortune morale » (Bernard Williams) repose sur l'articulation entre nos choix et les circonstances contingentes qui y sont liées.

Les exemples ne relevant pas de la culture savante peuvent aussi être pertinents. À rebours de bien des copies qui en viennent à s'interroger naïvement sur la possibilité de « posséder » la chance comme une qualité essentielle qui nous rendrait continûment chanceux, une copie part de cette possibilité dans sa naïveté même en évoquant la figure de Gontran Bonheur, le cousin toujours chanceux de Donald dans « l'univers des canards » (*Duckburg*) créé en 1948 par Carl Barks. Cette figure caricaturale permettait de considérer efficacement le cas limite d'un individu constamment favorisé par le sort et d'établir qu'un tel cas est certes concevable (puisque'il entre dans un univers fictionnel), mais semble, à première vue du moins, contredire le caractère aléatoire de la chance (« comment comprendre que certains aient plus de chance que d'autres si la chance n'est que le résultat du hasard ? », demande la copie). L'exemple de Gontran Bonheur permettait ensuite, dans la copie, d'illustrer le fait que « si la question de la chance pose problème, c'est qu'elle est intrinsèquement liée à celle de la 'vie heureuse' » : Gontran Bonheur s'appelle ainsi parce que « tout lui réussit » et qu'il est « à l'abri des malheurs du monde », et pourtant sa chance insolente soulève « la question de savoir si la chance est désirable ». Cet exemple enfantin permettait ainsi de rendre évidents certains problèmes et, en offrant une entente caricaturale de la formule du sujet, de s'en émanciper. Il donne aussi l'occasion de rappeler que la valeur d'un exemple ne dépend pas du secteur de la culture d'où on le tire, réputé plus ou moins légitime, mais de ce qu'on *en* tire pour le traitement du sujet. Et de fait, le même exemple exactement, mais cette fois non exploité ou mal exploité, a pu paraître trivial et sans intérêt dans d'autres copies.

Il est regrettable (il pourrait même sembler un peu triste) que tant de candidats n'envisagent d'heureuse rencontre qu'avec un billet de banque. La platitude de cet exemple, si souvent mobilisé, apparaissait pleinement lorsqu'il devenait la pierre de touche du raisonnement mené au cours de la copie. Ainsi, une copie qui s'appuie sur des analyses de Claude Romano (*L'événement et le monde*) pour montrer que la chance est « instauratrice-de-monde », c'est-à-dire « une occasion où le monde surgit ou ressurgit à nouveau pour moi », croit pouvoir alléguer en faveur de cette thèse le fait que « quand je tombe par hasard sur un billet de 50 euros, le monde en effet ressurgit », ce qui laisse songeur sur le sens dans lequel on entend ici le « monde ». À l'inverse, ce dont fait état Schopenhauer dans *La Spéculation transcendante sur l'intentionnalité apparente dans le destin de l'individu*, à savoir le sentiment invincible (ou apparemment tel) d'un accord « entre le caractère et le destin d'un homme », est rejeté dans la même

copie parce qu'« à y regarder de plus près, quand l'on tombe sur un billet de 50 euros, ce n'est à proprement parler qu'une coïncidence », sans rapport avec notre caractère. On ne saurait trop recommander aux candidats de mobiliser un exemple récurrent au cours du développement pour en faire un fil conducteur de l'analyse, assurant un contact continu avec l'expérience et garantissant ainsi la clarté du propos : c'est de très bonne méthode. Mais cela suppose de construire, ou de tirer de la culture, savante ou non, un exemple suffisamment riche pour qu'il puisse illustrer les différents aspects du problème et mettre à l'épreuve de l'intuition les diverses solutions qu'on y apporte, ce que la découverte inopinée d'un billet de banque était loin de permettre.

Pour finir, il faut souligner que des candidats ont su s'emparer du sujet pour produire des réflexions originales et solides. Ainsi, une copie s'est signalée par une troisième partie prolongeant de façon particulièrement originale une stratégie argumentative convenue, qui consistait à considérer en première partie la chance comme accord fortuit entre volonté et événements, puis à montrer en deuxième partie que la chance ainsi définie n'a d'existence que subjective, puisqu'elle n'a de sens que relativement à une volonté particulière. La copie en question propose en troisième partie d'élever la définition de la chance comme accord fortuit entre volonté et événements au niveau de la volonté générale. Celle-ci est comprise comme ce qui fixe pour l'homme, considéré universellement, « les conditions d'existences les plus justes », auxquelles « les trajectoires et les existences de chacun » s'accordent de façon plus ou moins heureuse. La copie cite efficacement Rawls pour soutenir que cet accord est bien fortuit, puisque « nul ne mérite son propre mérite » : le cours de la vie, effort et travail inclus, dépend de conditions initiales inégalitaires qui ne permettent pas à chacun de satisfaire au même titre ce que prescrit la volonté générale. Le discours méritocratique sur la valeur du travail devient ainsi, avec Bourdieu, une façon dont la réalité de cette chance est niée par une « classe dominante » dont le pouvoir permet en outre de « décider implicitement des désirs collectifs ». La chance apparaît ainsi, en dernière analyse, comme « construite » par une classe qui capte la volonté générale pour la faire correspondre au sort contingent de ses membres. Si cette conclusion est discutable, à la fois par la circularité qu'elle présente (la classe dominante ne présuppose-t-elle pas l'accord qu'elle est censée orchestrer ?) et par ce qui reste de la chance au terme du raisonnement (une « chance construite » en est-elle encore une ?), la copie réussit néanmoins, tout en gardant d'un bout à l'autre du propos la même définition générale de la chance, à produire un renversement saisissant, au terme duquel la chance apparaît comme l'heureuse coïncidence, non entre une volonté particulière et le cours du monde, mais entre la volonté générale et le cours d'une vie particulière.

Une copie ayant obtenu la note de 16/20 commence par s'interroger sur le sens de l'expression « avoir de la chance » : si la chance ne dépend pas de nous, nous arrive comme quelque chose d'extérieur, en quel sens peut-on *avoir* de la chance ? Si avoir de la chance suppose que quelque chose nous arrive, on ne peut donc « avoir » de la chance au sens de « posséder » celle-ci. L'introduction met en place un certain nombre de distinctions conceptuelles, notamment entre chance et destin. Entre hasard absolu et nécessité stricte, la chance est le nom donné à une forme de contingence heureuse pour nous. Le problème est alors le suivant : le sentiment d'avoir de la chance résulte-t-il d'un état de fait dans le monde ou n'est-il qu'une projection subjective de finalité dans l'ordre du monde ? Dans une première partie, la copie envisage qu'avoir de la chance résulte d'un concours objectif de circonstances qui est heureux et qui fait naître le sentiment subjectif d'avoir de la chance. En soulignant qu'avoir de la chance ne revient pas à posséder un objet, mais que la chance relève d'une forme d'extériorité par rapport à nous, la copie s'appuie sur Aristote (*Physique*, II) pour montrer que la chance est produite par une causalité accidentelle qui nous favorise : le créancier a de la chance s'il rencontre son débiteur au marché, alors qu'il ne s'y rendait pas pour cela. La chance est donc bien le fruit de causes, mais elle comporte un caractère imprévisible : on peut dire que le créancier a de la chance à condition que le créancier et le débiteur n'aillent pas tous les jours au marché. Il y a donc une détermination objective des causes qui font que le créancier a effectivement de la chance, mais le sentiment d'avoir de la chance repose sur l'ignorance préalable des causes qui produisent la situation favorable pour nous. Nous attribuons une rencontre heureuse à la chance, faute d'en connaître les causes. Mais n'est-ce pas là vouloir assigner une cause à

des événements qui n'en ont peut-être pas ? La copie montre alors, dans une deuxième partie, que le sentiment d'avoir de la chance est illégitime parce qu'il masque le hasard intrinsèque du monde. Avoir de la chance ne renvoie alors pas à une ignorance des causes cachées, mais à l'illusion nous conduisant à postuler un ordre caché et finalisé du monde. La copie s'appuie, dans cette deuxième partie, sur le *Gai savoir* de Nietzsche (« Providence personnelle ») pour suggérer que la chance n'est qu'un sentiment qui a pour fonction de « donner au monde une finalité qui lui fait défaut » au lieu d'accepter le règne d'un hasard sans règle. Cela provient, selon *Logique du pire* de Clément Rosset, de notre incapacité à regarder le monde comme dépourvu d'ordre et de finalité. Mais il n'est alors peut-être pas possible de se départir du sentiment d'avoir de la chance. Dans une dernière partie, cette copie montre que, bien qu'illégitime, le sentiment d'avoir de la chance ne saurait être éliminé, parce qu'il constitue une manière subjective d'appréhender la contingence qui fait partie des circonstances dans lesquelles s'inscrivent nos actes. La copie s'appuie alors sur la notion de « fortune morale » de Bernard Williams, notion qui repose sur l'articulation entre nos choix et les circonstances contingentes qui y sont liées. La chance, entre pur hasard et déterminisme absolu, s'inscrit à la rencontre de paramètres extérieurs et de nos choix, et émerge de l'interaction entre la subjectivité et le monde.

Une autre copie, ayant obtenu la note de 16,5/20, commence excellemment : distinguant d'emblée le « coup de chance » du miracle, puis « avoir ses chances » d'« avoir de la chance », la copie remarque le caractère en quelque sorte adverbial plutôt que substantif de la « chance » mobilisée par l'expression, en parlant d'un « régime de possession » (régime en quelque sorte « défectueux ») : avoir de la chance c'est avoir par chance ce pourquoi l'on est dit avoir de la chance (ainsi, celui qui a de la chance au jeu a des gains qu'il n'a pas proprement mérités). La copie dès lors se demande si la « dévalorisation éthique de la chance par rapport au mérite » n'est pas une raison de nous soupçonner, nous autres hommes, de minimiser à l'excès l'importance et la consistance de la chance « dans l'ordre de la réalité comme dans celui de l'existence humaine ». L'entreprise consiste dès lors à voir jusqu'où la façon de penser qui fait de la chose quelque chose de marginal ou d'accessoire peut être renversée. Une première partie explore l'idée que le chanceux n'a que de manière amoindrie ce qu'il a : s'appuyant avec précision sur un petit nombre de passages pertinents d'Aristote, appuyés par deux références précises à Hegel (*Encyclopédie*, §§ 147-148 et 250) et à Plotin (*Traité 46 / Ennéade I, 4*), la copie creuse alors une distinction entre chance et bonheur. Ainsi, si le prudent est vertueux et donc heureux, ce n'est pas parce qu'il aurait de la chance plus qu'un autre, mais bien parce qu'il sait la saisir si elle se présente et faire mieux face à la mauvaise fortune. Si l'on comprend donc que le chanceux soit envié, il faudrait selon ces analyses aussi le plaindre de ne pas avoir accompli volontairement et librement la finalité dont le hasard l'a gratifié ; d'autant plus si, comme le dit Nietzsche en commentant le rôle de l'auxiliaire « avoir » dans bien des langues européennes au § 281 d'*Aurore*, « le moi veut tout avoir », même le passé. Commençant à prendre le contre-pied de cette première position, une deuxième partie entame l'entreprise annoncée à la fin de l'introduction de revalorisation de la chance, ou plus généralement de la chance et de la malchance, en se référant aux *Trois Discours sur la condition des Grands* de Pascal et sa conceptualisation, pour le dire anachroniquement, de la « loterie sociale » ou de la « loterie de la naissance ». La copie développe son propos par une question elle-même d'inspiration en partie pascalienne : refuser que les bonnes choses puissent être, pour l'homme, le fruit de la chance – comme elles semblent l'être tout à fait radicalement selon ces analyses – revient-il à faire preuve de la courtesse de vue des demi-habiles ? S'ensuit une justification du fait d'« agir pour l'incertain », comme dit aussi Pascal, et une analyse de la fascination du jeu, « immersion totale de l'homme dans la dimension du hasard », qui vise à justifier que l'accomplissement humain ne peut s'envisager « sans agir pour l'incertain dans l'espérance de la chance ». Une troisième partie, dont le propos est un peu plus hâtif sans doute, s'emploie à étendre au monde non-humain cette considération en apparence paradoxale : sur ce point, il y a quelque chose d'inabouti dans l'articulation qu'offre la copie entre le traitement d'une évolution des espèces vivantes à coups de « mutations sélectionnées car chanceuses », d'une part, et, d'autre part, l'évocation de l'idée, empruntée à Bergson, d'une « création radicale » de la vie. Si l'objectif de cette partie est clair – tâcher de montrer qu'on doit concevoir la régularité comme ontologiquement seconde vis-à-vis de la chance (ou du hasard, plutôt ?) – en revanche, sa mise en œuvre était suffisamment imparfaite, c'est-à-dire encore trop

programmatique et pas assez démonstrative, pour retenir le jury d'attribuer à la copie une note plus haute encore.

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

TROISIÈME ÉPREUVE

Épreuve d'histoire de la philosophie

Intitulé de l'épreuve : « Commentaire d'un texte extrait de l'œuvre d'un auteur (antique ou médiéval, moderne ou contemporain) figurant dans un programme établi pour l'année et comportant deux auteurs appartenant chacun à une période différente. Durée : 6 heures ; coefficient : 2. » - Auteurs au programme en 2025 : **Augustin et Montesquieu.**

**Rapport établi par Florence Perrin et Valéry Pratt
à partir des observations des membres de la commission**

Sujet

De la sévérité des peines dans les divers gouvernements

La sévérité des peines convient mieux au gouvernement despotique, dont le principe est la terreur, qu'à la monarchie et à la république, qui ont pour ressort l'honneur et la vertu.

Dans les États modérés, l'amour de la patrie, la honte et la crainte du blâme, sont des motifs réprimants, qui peuvent arrêter bien des crimes. La plus grande peine d'une mauvaise action sera d'en être convaincu. Les lois civiles y corrigeront donc plus aisément, et n'auront pas besoin de tant de force.

Dans ces États, un bon législateur s'attachera moins à punir les crimes qu'à les prévenir ; il s'appliquera plus à donner des mœurs qu'à infliger des supplices.

C'est une remarque perpétuelle des auteurs chinois¹, que plus dans leur empire on voyait augmenter les supplices, plus la révolution était prochaine : c'est qu'on augmentait les supplices à mesure qu'on manquait de mœurs.

Il serait aisé de prouver que, dans tous ou presque tous les États d'Europe, les peines ont diminué ou augmenté à mesure qu'on s'est plus approché ou plus éloigné de la liberté.

Dans les pays despotiques, on est si malheureux, que l'on y craint plus la mort qu'on ne regrette la vie : les supplices y doivent donc être plus rigoureux. Dans les États modérés, on craint plus de perdre la vie qu'on ne redoute la mort en elle-même : les supplices qui ôtent simplement la vie y sont donc suffisants.

Les hommes extrêmement heureux, et les hommes extrêmement malheureux, sont également portés à la dureté, témoin les moines et les conquérants. Il n'y a que la médiocrité et le mélange de la bonne et de la mauvaise fortune, qui donnent de la douceur et de la pitié.

Ce que l'on voit dans les hommes en particulier se trouve dans les diverses nations. Chez les peuples sauvages qui mènent une vie très dure, et chez les peuples des gouvernements despotiques où il n'y a qu'un homme exorbitamment favorisé de la fortune, tandis que tout le reste en est outragé, on est également cruel. La douceur règne dans les gouvernements modérés.

MONTESQUIEU, *De l'esprit des lois*, Premier volume, livre VI, chapitre IX.

¹ Je ferai voir, dans la suite, que la Chine, à cet égard, est dans le cas d'une république, ou d'une monarchie.

Le texte proposé cette année se caractérise par sa relative brièveté et sa densité. En effet, le propos de l'auteur se déploie sur une vingtaine de lignes découpées en paragraphes succincts dans lesquels, à partir d'une analyse précise des degrés de sévérité des différentes politiques pénales, il déduit les principes généraux à l'œuvre dans *De l'esprit des lois*. Il était donc attendu des candidats qu'ils mettent en lumière la manière dont la pensée de Montesquieu se trouve justifiée par l'une des applications, en l'occurrence le plaidoyer pour un adoucissement des peines. En effet, le champ pénal n'est pas un domaine parmi d'autres explorés par l'auteur, dont l'œuvre fourmille de références historiques, juridiques, d'observations sociologiques ou morales. Il est, au contraire, celui qui met concrètement en jeu les valeurs défendues par son œuvre : la liberté et la modération, cette dernière étant entendue à la fois comme règle de gouvernement et principe moral.

Les meilleures copies se sont distinguées par leur capacité à rattacher l'étude d'un cas particulier au projet de l'œuvre dont la lecture peut s'avérer parfois déroutante tant elle se montre attentive aux variations historiques et culturelles. Elles ont su montrer que si l'auteur rejette les causes habituellement convoquées pour conférer un sens à l'histoire (la volonté des peuples, la Providence, les institutions *ex nihilo* du droit à partir d'un hypothétique état de nature), il ne se résout pas à une démarche strictement descriptive. Il s'appuie sur les modalités du droit de punir en tant qu'étalon de mesure de la douceur des mœurs et d'évolution vers la liberté. Si la modération est d'abord un moyen d'augmenter l'efficacité des lois pénales, elle est aussi la vertu du législateur et une condition du bonheur des peuples. Au croisement du droit et des mœurs, de la loi et de l'éducation, de l'État et de la société, selon des rapports réciproques ou dialectiques, la modération peut être érigée en principe d'intelligibilité et d'évaluation, et par là-même, en rempart contre la violence du despotisme.

Cependant, la brièveté du texte n'a pas toujours été mise à profit par des candidats, dont certaines productions inachevées ont surpris le jury. Beaucoup de copies ont également eu de la peine à se défaire d'une approche descriptive en se contentant de demander « comment l'auteur relie-t-il la sévérité des peines au gouvernement despotique ? », ou « quelle est la corrélation entre la liberté et les États modérés ? ». Or, cela ne saurait suffire, non seulement parce que le constat d'une relation ne vaut pas comme explication mais, en outre, il réduit la thèse générale à son objet immédiat énoncé à la première ligne, à savoir le rapport de convenance entre la rigueur des peines et la nature des gouvernements. La thèse doit en effet être représentative de l'ensemble de l'extrait et non d'un de ses moments. Ce défaut de particularisation, qui réduit le tout à l'un de ses éléments, a pour pendant un excès de généralisation, qui consiste à subsumer le passage de l'œuvre à l'une de ses thèses les plus célèbres (la distribution des pouvoirs, l'esprit des lois). Dans les deux cas, la singularité de l'extrait est manquée et aucune problématique n'est proposée. Elle pouvait cependant être formulée de diverses manières.

Le plus grand nombre des copies s'est appuyé sur la notion de convenance et a retenu l'articulation entre les dimensions descriptive (le rapport entre le principe du gouvernement et les lois pénales) et prescriptive de l'extrait, qui constitue une mise en garde contre toute tentation de durcissement répressif. Certaines ont envisagé la question sous l'angle du législateur dont « l'habileté se voit dans sa capacité à exploiter la passion fondamentale qui anime son peuple pour ménager la puissance des lois et donc à créer les conditions de leur liberté. ». Par une formulation concise, une autre se demande : « si la douceur des peines a pour condition l'intériorisation de la contrainte, n'est-elle pas la condition du bonheur des peuples ? ». D'autres copies ont envisagé la question selon l'alternative des lois et des mœurs en interrogeant « la solidarité qui relie le monde pénal au monde moral, les normes et les institutions », tandis que certains ont relié la gradation des peines à une peur salutaire alors que la terreur exercée par les gouvernements despotiques déshumanise les sociétés en entretenant une barbarie cruelle. Sur ce point, une copie remarque à juste titre que « le régime despotique, qui s'appuie sur la crainte généralisée et systématique de ses sujets, semble paradoxalement conduire à un système pénal encore plus coercitif alors qu'on pourrait croire que, lorsque les citoyens ont moins de liberté, ils seraient plus dociles et plus simples à diriger ». Elle s'attache au contraire à montrer qu'un « régime modéré, parce qu'il établit

une moindre proportion entre le malheur des peuples et le bonheur des gouvernements, permet une meilleure assise de la liberté dans le cadre d'un système pénal efficace ».

Le plan proposé doit correspondre aux étapes de l'argumentation, en d'autres termes, le découpage du texte reprend les articulations de la thèse de l'auteur qui mettent en lumière sa cohérence interne. L'enjeu est donc de reconstituer les liaisons logiques afin d'exposer l'unité du texte, et ainsi se garder de le « raconter » ou de le résumer. Or les correcteurs ont constaté que cet impératif a été peu respecté, les candidats se contentant parfois de relever que « telle phrase permet d'introduire la partie suivante », ou que « Montesquieu poursuit son analyse en montrant ... », « il ajoute et conclut ... ». Certains d'entre eux ont présenté un découpage en quatre parties, ce qui est peu probable pour un texte aussi court, certainement parce qu'ils se sont laissés entraîner sur une pente paraphrastique. Nous leur conseillons de repérer les unités de sens : par exemple, les mœurs (ligne 7) instituées par le « bon législateur » font directement écho aux motifs « réprimants » mentionnés plus haut (ligne 3). La nature déductive de cette phrase ne permettait pas qu'elle soit détachée de ce qui précède. Le découpage doit épouser les moments charnières du texte, lorsque la pensée de l'auteur change de plan d'analyse, par exemple au début du paragraphe 4 où la réflexion de Montesquieu quitte le domaine « spéculatif » pour aborder la réalité politique, celle de la Chine et des États d'Europe. De même, la formulation au début du paragraphe 7 donne à penser que le propos se généralise puisqu'il est désormais question « des hommes », intuition confirmée par l'analogie entre « les hommes en particulier » et les « diverses nations ». Par conséquent, le plus simple revenait à découper le texte de la manière suivante : des paragraphes 1 à 3, l'auteur rappelle les principes des gouvernements et leur système pénal correspondant en montrant l'efficacité des peines correctives, préventives et dissuasives du régime modéré. La modération est donc traitée selon un angle presque utilitariste, en fonction de son efficacité. Les paragraphes 4, 5 et 6 exhibent, par contraste, les dérives des peines cruelles propres au régime despotique. La modération acquiert le statut de valeur puisqu'en garantissant la liberté, elle confère un sens à la vie. Enfin les paragraphes 7 et 8 développent ses bienfaits du point de vue politique et moral. Envisagée selon l'alternative de la sauvagerie et de la civilisation, la modération est à la fois une condition du bonheur et se hisse au statut implicite d'évolution culturelle dans le sillage du « doux commerce ».

Ainsi, nous recommandons aux candidats de ne pas céder à la facilité en se bornant à repérer des « liens » entre les idées du texte, ce qui confine au truisme. D'autant que la notion de « relation » est centrale dans la pensée de Montesquieu. Dès le premier chapitre de l'œuvre, il écrit que les lois sont des « rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses » et ceux qui ont une vue systématique sur l'ensemble de ces rapports « ont un génie assez étendu pour pouvoir donner des lois à leur nation ou une autre » (*De l'esprit des lois*, XXIX, 16). Or, ces rapports pouvaient être explicités par certaines locutions présentes dans le texte. C'est ainsi que des candidats ont tiré parti des superlatifs, telle « la plus grande peine », de nature morale, qui réduit d'autant le recours à la force (lignes 4-5), idée renforcée par mise en balance (« plus » et « moins » aux lignes 7-8) des supplices et des mœurs. Certains ont noté les causalités circulaires (« plus/plus » lignes 9-10, 15-16), les oppositions (« un » contre « tout le reste » ligne 25) et surtout des rapports de gradation au cœur de l'idée de modération (« diminué et augmenté à mesure que... » ligne 13 ; « mélange » ligne 20) pour organiser leurs analyses au sein des parties, ce qui leur a permis de mener une explication au plus près du texte. Un autre fil directeur pouvait se trouver dans les degrés de la peur déterminée par le régime politique : dans les républiques, l'obéissance est obtenue par la vénération des lois de la part de citoyens intimidés devant la majesté du bien public (V, 7), dans les monarchies, la « crainte » du blâme et de l'opprobre régulent les tentations criminelles (ligne 3). De manière générale, dans les États modérés, la crainte est raisonnée car chacun connaît, grâce aux principes de légalité et de proportion, les sanctions qu'il est susceptible d'encourir (ligne 16). En revanche, le régime despotique fait régner la terreur par les supplices « rigoureux » (lignes 8 ; 15) accompagnant la peine capitale et les procédures épouvantables de la torture qui font naître la servilité chez ceux dont « la crainte règne dans les cœurs » (IV, 3). De telles extrémités engendrent alors des hommes « portés à la dureté » (ligne 19) et à la cruauté sauvage (ligne 25). Dans tous les cas, quelle que soit l'approche adoptée,

il est attendu que les candidats exposent une problématique ou « un projet » de lecture qui mette en lumière la spécificité de l'extrait, ses intelligibilité et cohérence internes, et ses enjeux.

La rédaction de l'introduction doit faire l'objet d'un soin tout particulier puisqu'elle contient les éléments essentiels de l'explication à venir. Sa clarté est décisive pour les correcteurs qui peuvent alors embrasser les tenants et les aboutissants du travail qu'ils s'apprêtent à lire. Ces derniers ont apprécié la diversité des accroches qui témoignent à la fois de la richesse du texte et de l'inventivité des candidats. L'approche la plus simple consiste à contextualiser l'extrait dans l'économie de l'œuvre, ce qui pouvait se faire de deux façons. Soit en épousant la progression conceptuelle d'une notion, comme dans l'exemple suivant : « après avoir clarifié ce qu'est une loi (livre I) puis avoir décrit les différents types de gouvernements (livre II et III) et tiré les premières conséquences de leurs principes (livre IV), Montesquieu amorce d'ores et déjà la réflexion qu'il portera sur leur possible corruption (livre VIII) en traitant de celles qui sont particulièrement susceptibles de semer la discorde et le malheur, et de rendre impossible la liberté ». Soit en insistant sur la spécificité du droit pénal auquel l'auteur consacre le livre VI, parce qu'il est le point de tension entre le pouvoir souverain et la liberté individuelle. En effet, si la liberté consiste en l'opinion que l'on a de sa sûreté (XII, 1), alors les accusations, privées comme publiques, incarnent ce qui la menace le plus (XII, 2), qu'il s'agisse de la sécurité matérielle (les biens), corporelle (conservation de sa vie, de l'intégrité de son corps) ou existentielle (la terreur comme état d'asservissement et déshumanisation).

Parmi les accroches les plus réussies, celles qui ont mentionné une inquiétude propre à Montesquieu, à savoir la dérive absolutiste de la monarchie française, ou encore la publication de l'Ordonnance criminelle de 1670, caractérisée par la sévérité des peines, offraient une excellente entrée en matière. D'autres, tout aussi judicieuses, se sont appuyées sur les *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, mentionnant leurs « mœurs guerrières » pour établir leur relation avec les lois. Certaines ont relevé avec justesse que la « convenance », mentionnée dès les premières lignes du texte, mobilisant des éléments naturels et historiques, s'oppose à la « convention » des philosophes contractualistes, empreintes d'une dimension volontariste et artificielle. Enfin, un grand nombre de ces accroches ont questionné les qualités attendues du « bon législateur » (ligne 7). Celles-ci sont autant théoriques (« La justice est un rapport de convenance, qui se trouve réellement entre deux choses », *Lettres persanes*, LXXXIV) que morales (la modération « doit » guider son « esprit », XXIX, 1). Qu'il s'agisse de faits historiques, de doctrines philosophiques ou de mise en relation des parties de l'œuvre entre elles, ces accroches sont pertinentes en ce qu'elles proposent un éclairage sur les notions précisément évoquées dans le texte. En revanche, elles perdent de leur intérêt lorsqu'elles sont fondues dans le panorama historique des philosophes qui, depuis Platon, s'interrogent sur la possibilité de transposer l'idéal dans le réel. De même, une introduction ambitieuse s'est lancée dans une analyse comparée du despotisme exposé dans la *République*, comme une figure monstrueuse alimentée par un type psychologique, et dans *De l'esprit des lois* où il acquiert le statut d'un régime autonome. Or, dans les deux cas, ces longs développements ont d'autant retardé l'entrée dans le texte. Il est donc préférable de les insérer dans le cours du développement afin de les rattacher au passage mentionné. Cela permet d'éviter deux défauts majeurs de l'introduction : d'une part, une longueur disproportionnée relativement à la suite de l'explication ; d'autre part, un propos standard qui pourrait convenir à n'importe quel extrait. Enfin, il est contreproductif de débiter l'explication de texte par la critique de son auteur. Ainsi il a été reproché à Montesquieu, le « Président à mortier », son relativisme, son racisme, son conservatisme mais aussi son scientisme ou la dissidence secrètement à l'œuvre dans son « art d'écrire ». Indépendamment de la justesse de ces accusations, elles révèlent une maladresse pédagogique : comment intéresser un lecteur ou un public à une pensée que l'on a commencé par discréditer ?

En ce qui concerne le cœur de l'explication, les propos suivants ne prétendent pas constituer un corrigé et se limiteront à suggérer des moyens d'analyse des écueils du texte. En effet, dans cet extrait, la première difficulté réside dans l'écriture même de Montesquieu, suggestive et elliptique, qui impose aux candidats de mobiliser des références situées dans d'autres chapitres de l'œuvre. Ainsi, l'affirmation du début de l'extrait, selon laquelle les ressorts de la république et de la monarchie, en l'occurrence l'amour

des lois et la crainte de l'infamie, agissent préventivement sur la criminalité, répond à l'accusation implicite de laxisme qui s'alarme de toute atténuation de la rigueur pénale. De même, la formule « Il serait aisé de prouver que, dans tous ou presque tous les États d'Europe, les peines ont diminué ou augmenté... » (ligne 12), invite les candidats à étayer cette affirmation, et non, comme on a pu le lire, à reprocher à l'auteur son « manque de méthode ». En l'occurrence, Montesquieu cite à plusieurs reprises dans son œuvre l'Angleterre, cette « nation très policée » qui a institué les jurys criminels (XI, 6), aboli le crime de lèse-majesté (XII, 10), la torture et autorise le recours en grâce (VI, 17), autant de moyens de sécurité judiciaire qui préservent la liberté des citoyens. En revanche, l'Inquisition espagnole ou portugaise combattant l'hérésie est « aussi dangereuse qu'inefficace » (XXV, 12), tout comme la monarchie française, dont le système pénal impitoyable punissant également le voleur et le criminel (VI, 16), penche dangereusement vers le despotisme. Certaines copies ont fait preuve d'une érudition très précise en citant le livre et le chapitre correspondant à l'idée énoncée. D'autres s'en sont remis à une mémoire défaillante en attribuant des références fantaisistes. Si les premiers reçoivent l'estime du jury, celui-ci se contentait pourtant d'une mention au livre dès lors que le champ traité par ce dernier était identifié.

Dans tous les cas, il s'agit d'abord de montrer comment l'extrait se comprend par lui-même, ce qui est l'objet premier de l'explication, et ensuite seulement, de le situer à l'aide de notions exposées en amont et en aval de l'extrait. Ainsi la mention de la Chine dont le statut particulier, évoqué par Montesquieu, appelait une élucidation. La Chine, en effet, n'est pas un gouvernement despotique comme les autres, à l'instar de la Russie, du Japon, de la Perse ou de la Turquie. Cette nuance était signalée par la note de bas de page, que des candidats ont choisi de passer sous silence, ce qui est dommageable au regard des attentes de l'exercice. En effet, d'un côté, la Chine se range dans la catégorie du « despotisme oriental », mais, de l'autre, elle peut aussi se trouver dans le « cas d'une république ou d'une monarchie ». Elle est despotique par la répression féroce qu'elle exerce sur ses citoyens (XIX, 17), ce qui donne à penser qu'au fond, elle reconduit la violence de vengeance (VI, 19) qui se retournera contre elle. Toutefois, la Chine dispose d'une singularité qui tempère ce despotisme, à savoir les « manières », étroitement unies aux mœurs, à la religion et aux lois, favorisant l'honnêteté et la tranquillité publiques. C'est ainsi qu'elle « se trouve » à ressembler à des gouvernements modérés, sans en être un par nature, et c'est pour cette même raison que les princes qui « gouvernent par des supplices » au lieu de « donner des mœurs », arrêtent les conséquences du mal général mais non celui-ci : parce que la morale est perdue, « l'on vit des révolutions » (XIX, 17). Porté aux extrêmes, le gouvernement despotique suscite en retour sa propre destruction, autrement dit le renversement de son gouvernement, tandis que des gouvernements modérés n'ont à subir « que » des conflits civils sans remise en cause directe de leur forme politique (V, 11).

La seconde difficulté réside dans l'articulation entre les trois notions de convenance, des mœurs et des lois, en gardant à l'esprit l'idée que la première ne se surajoute pas aux secondes mais permet leur articulation. Chaque gouvernement dispose d'un principe ou d'un « ressort » qui lui donne vie (III) et le maintient dans son être. Celui des gouvernements despotiques est la terreur et son recours aveugle à des peines dont l'outrance (cas du Japon, VI, 13) est contreproductive. En revanche, le « bon » législateur, qui maîtrise la dialectique des lois et des mœurs, institue des peines plus légères car il peut compter sur les bénéfiques régulateurs de l'éducation (« donner des mœurs ») et les exemples édifiants qu'elle convoque. Les mœurs sont la source des « motifs réprimants », grâce auxquels la tentation du crime est vaincue par une passion plus forte : le souci de sa propre réputation ou l'amour de sa patrie. Sur ce point, les *Lettres persanes* étaient d'un grand secours. Dans la *Lettre LXXXIV*, Usbek constate que « nul n'est mauvais gratuitement ; il faut qu'il y ait une raison qui détermine, et cette raison est toujours une raison d'intérêt. ». Ainsi l'honneur est un moteur plus efficace que la crainte en ce qu'il permet de « faire faire beaucoup au peuple avec peu de lois » : il incite aux « bonnes » actions là où la peur assèche les initiatives. Ce faisant, un gouvernement monarchique fait œuvre de prévention plus que de répression, sans avoir besoin de recourir à des moyens excessifs et laborieux (« aisément ») parce que « l'imagination se plie d'elle-même aux mœurs du pays où l'on est ». Si un court séjour en prison ou une légère amende affligent

autant le citoyen d'un État modéré qu'un bras coupé dans une Turquie despotique, c'est parce que l'horreur du crime châtie déjà la conscience du premier : « le désespoir de l'infamie vient désoler un Français condamné à une peine qui n'ôterait pas un quart d'œil de sommeil à un Turc » (*Lettre LXXXI*). C'est sans doute en ce sens qu'il fallait entendre le terme « convaincu », au sens juridique du terme : est convaincu celui dont la culpabilité est certaine (comme pour une « preuve à conviction ») au sein même de la conscience du coupable (au sens de « l'intime conviction »). C'est là la « plus grande peine » (ligne 4), celle de la honte au regard de laquelle la peine pénale n'est qu'accessoire. Cependant, cela n'implique pas qu'il soit possible, pour les États modérés, de faire l'économie de toute sanction légale, comme l'ont hâtivement conclu certaines copies. La convenance est l'accord des mœurs et des lois, comme Solon l'avait remarqué à propos des Athéniens (« Je leur ai donné les meilleures lois qu'ils pouvaient souffrir », XIX, 2), là où le despotisme n'introduit que des lois qui « choquent » et « contrarient » l'esprit d'un peuple. C'est aussi le projet de Montesquieu qui s'est attaché à examiner quelles institutions « conviennent le plus à la société, et à chaque société » (*Défense de l'Esprit des lois*, II, « Idée générale »).

Cependant, lois et mœurs disposent-elles d'une puissance équivalente ? Quelle est l'envergure des lois quand les mœurs ont consolidé leur empire ? De bonnes copies ont remarqué leur dissymétrie en termes d'effet, dans la mesure où des mœurs corrompues ne peuvent être compensées par des lois pénales, tandis que de mauvaises lois ne compromettent pas immédiatement un gouvernement soutenu par de bonnes mœurs. C'est pourquoi les régimes modérés font preuve d'une stabilité et d'une force plus grandes que le despotisme qui doit sans cesse exhiber sa force pour cacher sa faiblesse. Faire de la loi un pur acte de puissance (XIX, 14) revient à fragiliser les puissants car la répression légale ne saurait pallier la prévention morale, de sorte qu'il « n'est pas dans leur intérêt de [la] porter si loin » (*Lettres persanes*, CIII). Le durcissement du droit pénal traduit une perte d'autorité, ce qu'atteste l'histoire romaine : les lois sur les esclaves (XV, 16), s'endurcissant à mesure que les mœurs se relâchaient, rendaient l'obéissance plus difficile à imposer. Ainsi, le rapport des lois et des mœurs ne se réduit pas à un strict mécanisme, car toute loi qui vise à agir sur les mœurs ne peut le faire qu'indirectement en participant à un « esprit général » (XIX, 4) dont elle n'est qu'un des aspects (I, 3). De cette manière, Montesquieu invite à relire la causalité en termes de signes. La diminution des peines n'engendre pas une hausse de la criminalité, pas plus que leur accroissement ne réduit cette dernière. Bien plutôt la « douceur » des peines est le symptôme d'une faible criminalité, tandis que leur sévérité révèle sa hausse tendancielle, précisément parce que le relâchement des mœurs laisse libre cours à l'anarchie et aux passions destructrices (XIX, 17). Cet inflexibilité de la relation causale permettait alors de préciser le sens de la ligne 11 : en Chine, la « fureur despotique » (XII, 30) trahit la vanité des lois, signe précurseur de la révolution quand il n'y a plus « rien qui puisse régler le cœur » des peuples (V, 11). Il en est ainsi parce que « les peines outrées peuvent corrompre le despotisme même » (VI, 13).

La thèse centrale de l'extrait s'énonce aux lignes 12-13, lorsque Montesquieu affirme la dépendance de la liberté aux lois criminelles, en d'autres termes les degrés de sécurité que les citoyens obtiennent des lois (« approché ou éloigné »). Cette idée, longuement développée dans le livre XII de *De l'esprit des lois*, méritait que les candidats précisent les modalités d'une telle liberté. Parmi les garanties plus importantes, la première s'appuie sur la légalité, lorsque « la peine ne descend point du caprice du législateur, mais de la nature de la chose ; et ce n'est point l'homme qui fait violence à l'homme » (XII, 4). La seconde est celle de la hiérarchisation des infractions par ordre de gravité croissante, des atteintes à l'exercice des cultes, aux mœurs, à la tranquillité publique jusqu'aux troubles à l'ordre public. Cette classification élimine les « crimes imaginaires » tels que le blasphème et limite les condamnations à ce qui nuit à l'intérêt général. Ce faisant, le champ pénal se trouve restreint et la loi ignore ce qui ne porte pas directement atteinte au salut de la société. La troisième est l'établissement d'une proportion, autre nom de la modération (« à mesure » ligne 13), entre les délits et les peines, celles-ci progressant de l'expulsion jusqu'à l'emprisonnement et la peine capitale.

Sur ce point, les correcteurs ont relevé l'hésitation ou l'incrédulité des candidats qui se refusaient à lire ce que l'auteur a pourtant clairement écrit (ligne 17), à savoir la légitimation de la peine de mort. Si cette affirmation peut heurter les lecteurs contemporains, il n'y a pas de contradiction dans le propos de

Montesquieu : au regard des tourments infligés aux condamnés par les pratiques judiciaires d'Ancien Régime, celui qui ôte « simplement la vie » peut être considéré comme un progrès, ne serait-ce que parce qu'il ne prétend à aucune vertu d'exemplarité, à la différence du douteux « éclat des supplices ». On le voit, la « douceur des peines », qui pourrait sembler être un oxymore, ne signifie pas l'indulgence ou la permissivité, mais leur adoucissement par l'abolition des supplices (VI, 19) de la « question » contre lesquels s'insurge « la voix de la nature » (VI, 17). La privation des biens ou de la vie suffisent parce qu'elle porte atteinte à ce que les citoyens des États modérés ont de plus précieux. Les lignes 16 et 17, a remarqué une candidate ou un candidat, établissent à ce sujet un « parallélisme complexe, puisque Montesquieu établit une distinction entre "la crainte de perdre sa vie" et la "peur de la mort" qui peut s'interpréter par une orientation plus ou moins positive de la crainte : portée sur la perte de la vie, elle signifie l'attachement que l'on a pour celle-ci ; portée exclusivement sur la mort, elle signifie un détachement de la vie qui n'est pas chérie, par contrainte. »

Les paragraphes 7 et 8 ont dérouté les candidats qui n'ont pas toujours clairement cerné ce qui pouvait les rattacher aux analyses précédentes. En effet, la pensée de l'auteur semble se précipiter en invoquant successivement le bonheur, la fortune, la dureté et la cruauté au sein des individus tout en les élevant au rang de « caractères » nationaux (« peuples sauvages ») et politiques (« peuples des gouvernements despotiques »). Loin de se satisfaire d'une formulation paresseuse, telle que « Montesquieu conclut l'extrait en associant différentes notions », l'exercice de l'explication impose au contraire de chercher une justification et une articulation, ce qui renforce l'importance du « fil directeur » ou du « projet de lecture » exposé dans une introduction. Saluons l'initiative d'un candidat ou d'une candidate qui interroge le rapprochement des moines et des conquérants en les envisageant comme des repoussoirs relativement à l'idéal d'une société modérée : celui de l'autarcie (X, 9) et celui l'expansion romaine signant la fin de la république (*Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, IX). Cela étant, l'idée de crainte pouvait à nouveau fournir un moyen d'élucidation. En effet, puisque le bonheur dépend de la sûreté, en tant que celle-ci protège les vies et les biens, on redoute d'autant plus les lois que l'on a quelque chose à perdre.

À l'inverse, moines et conquérants sont dénués de toute crainte car ils ne sont en rien attachés à la vie, en vertu du fanatisme des uns (V, 2), de l'aveugle témérité des autres (X, 3 ; *Considérations...*, XIII). Les moines n'aiment que leur ordre et les conquérants leur puissance, et leur mépris de la vie s'étend jusqu'à leur propre existence. Cette violence tyrannique leur fait rejoindre la misérable condition des sujets d'un pouvoir despotique voués à une « obéissance extrême » (III, 10). En effet, dans ce régime, « il n'y a qu'un homme exorbitamment favorisé de la fortune, tandis que tout le reste en est outragé » (ligne 23) : c'est parce que le despote s'approprie le pouvoir aux dépens des autres que les sujets, alors dépossédés de toute puissance, sont excessivement dépourvus de tout. Ici, la modération n'est pas seulement un principe politique ou juridique, elle détermine aussi la valeur de l'existence dont la modalité est elle-même « médiocre » (V, 3), au sens d'une moyenne (« mélange ») entre le bonheur et le malheur, la pauvreté et la richesse, la chance et l'infortune, appropriée à la nature humaine. En favorisant l'expérience d'une condition partagée, elle permet l'essor de dispositions proprement humaines, la compassion (« pitié »), dont le conquérant est incapable, et le refus d'une législation féroce (« douceur ») que le moine aime précisément parce qu'elle l'afflige (V, 2).

Moines et conquérants, en tant qu'individus, portent en eux ce qui prédispose à la violence et à l'inhumanité, à savoir la dureté. De même, chez les peuples sauvages, c'est la « vie très dure » causée par leur soumission au premier « empire », au sens chronologique du terme, à savoir le climat, qui rend leurs mœurs féroces. Les sujets d'un État despotique sont également rendus insensibles, voire impassibles, par la violence des peines qui s'abattent sur eux. En témoigne le peuple japonais, si endurci et résistant à la douleur qu'il met en échec les lois et sanctions « sans mesure » (VI, 13). Ce constat renforce le danger souligné par Montesquieu : « il ne faut point mener les hommes par les voix extrêmes » car « une fois le mal corrigé, on ne voit plus que la dureté du législateur ; mais il reste un vice dans l'État, que cette dureté a produit : les esprits sont corrompus, ils se sont accoutumés au despotisme » (VI, 12). Le rapprochement entre ces derniers et les peuples sauvages se justifie donc par l'impossibilité de toute retenue, de

régulation morale et politique. L'exemple lapidaire du sauvage de Louisiane, qui coupe un arbre pour en obtenir le fruit (V, 13), exhibe la radicalité des comportements qui ne s'embarrassent pas de compromis ou de demi-mesures. En cela, le sauvage se conduit comme un despote, dont le gouvernement est apolitique, puisqu'il se confond avec la domination domestique (IV, 14). Les peuples sauvages et les sujets du despote font alors preuve d'une égale cruauté parce qu'ils sont soumis au règne simple et uniforme (« également » ligne 25) des lois impitoyables, celles de la nature pour les uns, celles d'un cœur dépravé pour les autres. Cette identification permet à l'auteur de renforcer son plaidoyer en faveur de la modération : dans ce genre d'États en effet, la douceur règne comme vertu et comme effet de la sûreté, du compromis, du tempérament des lois et de la balance des pouvoirs.

Cette douceur s'oppose directement à la sévérité mentionnée dans les premiers mots du texte. Une fois analysée, elle pouvait servir à enrichir le terme de l'explication. En effet, beaucoup de conclusions sont bâclées ou n'apportent aucune valeur ajoutée, si ce n'est un résumé fastidieux de ce qui a été précédemment écrit. Certes, l'essentiel a été dit, mais la lecture rétrospective doit permettre de souligner la fécondité de la lecture, le relief du texte, éventuellement sa portée. Or, l'idée conclusive de « douceur » se retrouve dans d'autres passages fameux de l'ouvrage, en particulier celui traitant du « doux commerce » (XX, 1 : « Partout où il y a du commerce, il y a des mœurs douces »). Le commerce favorise en effet les bienfaits de la civilisation en polissant les mœurs, c'est-à-dire en rendant inutile la violence nuisible à la poursuite des intérêts (XXI, 20). En tant que le commerce porte à la paix, il est l'un des moyens de la modération désormais entendue comme le moteur d'une civilisation qui se défait progressivement de ses préjugés destructeurs.

ÉPREUVES D'ADMISSION

**Données statistiques : notes pour l'ensemble des candidats présents, épreuves de
Leçon 1, leçon 2 et explication de texte français.**

NB: les données statistiques concernant l'épreuve de traduction et d'explication de texte en langue étrangère sont fournies dans le chapeau général dédié à cette épreuve, page 69.

Épreuve	Note mini	Note maxi	Moyenne	Écart type
Leçon 1 de Philosophie	2	17	8,70	3,03
Leçon 2 de Philosophie	4	20	9,13	3,24
Explication de texte français	4	19	9,58	3,29

LEÇON 1 DE PHILOSOPHIE

Rapport établi par Jauffrey Berthier et François Ottmann à partir des observations des membres de la commission

Intitulé de l'épreuve : « Leçon de philosophie sur un sujet se rapportant, selon un programme établi pour l'année, à l'un des domaines suivants : la métaphysique, la morale, la politique, la logique et l'épistémologie, l'esthétique, les sciences humaines. Pour la préparation de la leçon, aucun ouvrage ou document n'est mis à la disposition des candidats. Durée de la préparation : 5 heures ; durée de l'épreuve : 35 minutes ; coefficient 1,5. ».

Domaine au programme pour la session 2025 : La logique et l'épistémologie.

Conditions de passation de l'épreuve

Lors du tirage, le candidat ou la candidate se voit offrir le choix entre deux enveloppes contenant, chacune, un sujet en double exemplaire. Il ou elle en désigne une, qui est alors ouverte par l'un des membres du jury, et qui comporte deux énoncés, au choix du candidat ou de la candidate. On vérifie qu'il n'y a pas d'erreur de formulation dans ces sujets et si, par extraordinaire, on en aperçoit une, elle est immédiatement rectifiée.

Une fois le tirage effectué, le candidat ou la candidate est accompagné dans la salle de préparation par un surveillant ou une surveillante. La préparation à proprement parler peut alors commencer. Au terme du premier quart d'heure de préparation, le candidat ou la candidate indique au surveillant quel est le sujet retenu. Ce sujet est alors transmis au jury.

I - Liste de couples de sujets proposés aux candidats (les caractères gras indiquent les sujets choisis par les candidats) :

Faut-il chercher à tout démontrer ?	La complexité dans les sciences
La logique est-elle un art de penser ?	La société des savants
Tout ce qui est logique est-il vrai ?	Le consensus scientifique
L'axiomatique	Les sciences peuvent-elles servir à gouverner ?
Les sciences peuvent-elles se passer d'images ?	Quantification et intelligibilité
La science peut-elle se comprendre elle-même ?	La vulgarisation scientifique
L'idée de principe	En quel sens peut-on parler de progrès scientifique ?
« Sauver les phénomènes »	La science a-t-elle besoin d'un fondement ?
Qu'est-ce qu'une science exacte ?	Hypothèses et réalisme
Le principe de contradiction	Tout peut-il être objet de science ?
À quoi servent les syllogismes ?	Le réalisme scientifique
L'objectivité scientifique est-elle un critère de vérité ?	Le réductionnisme
Qu'est-ce qui peut être vrai ou faux ?	Le langage naturel est-il un obstacle à la théorie ?
Découverte et invention	Faut-il tout vérifier ?
Que peut-on prouver ?	Expliquer et prédire
Est-il utile à la science de connaître sa propre histoire ?	Problème, énigme et mystère

Conclure	Qu'est-ce qu'un esprit scientifique ?
L'abstraction	La biologie étudie-t-elle la vie ou les êtres vivants ?
N'y a-t-il d'universel que rationnel ?	La négation
Raison et sensibilité	Une théorie physique peut-elle être vérifiée ?
Les lois de la nature sont-elles des lois de la raison ?	Quantités et qualités
Le principe d'identité	Quelle est la valeur d'une hypothèse ?
La contradiction	Qu'est-ce qu'un organisme ?
Contrariété et contradiction	Peut-on critiquer les sciences ?
La post-vérité	La physique peut-elle se réduire aux mathématiques ?
L'intuition a-t-elle sa place dans les sciences ?	La puissance de l'abstraction
Que peut la science ?	Machine et organisme
Le tiers exclu	Pourquoi s'intéresser aux sciences anciennes ?
Les mondes possibles	Doit-on s'en tenir aux faits ?
Relativité et relativisme	De quoi la logique est-elle la science ?
Classer	L'exactitude est-elle l'idéal de la science ?
Qu'est-ce qu'une attitude scientifique ?	L'invérifiable
L'étude scientifique de la vie	Qu'est-ce qu'une loi scientifique ?
Les modalités	Pourquoi s'intéresser à l'histoire des sciences ?
Infini, illimité, indéterminé	La science a-t-elle toujours raison ?
Le probable et le plausible	Qu'enseigne l'expérience ?
Hypothèse et postulat	L'erreur n'est-elle qu'un défaut de savoir ?
Vérifier et falsifier	Faut-il de l'imagination pour faire des mathématiques ?
Qu'est-ce qu'un paradigme épistémologique ?	Le scientisme
L'interprétation est-elle une méthode scientifique ?	Le formalisme
Toute science suppose-t-elle une méthode ?	L'avenir de la science
L'induction peut-elle produire des certitudes ?	La pensée scientifique
Les paradoxes logiques	Y a-t-il des révolutions scientifiques ?
Une théorie scientifique passée est-elle nécessairement périmée ?	Déterminisme et indéterminisme
Preuve et démonstration	Qu'est-ce qu'un problème épistémologique ?
Désignation et référence	Faut-il bannir les hypothèses de la science ?
Y a-t-il une logique empirique ?	Mécanisme et finalisme
La connaissance du réel	La vulgarisation scientifique est-elle nécessaire ?
Analyse et synthèse	Connaître, est-ce ramener au même ?
Le jugement scientifique	Les mathématiques sont-elles une science ?
Le principe de causalité n'est-il qu'une hypothèse ?	Le nombre
Théorie et expérience	Les mathématiques ne sont-elles qu'un langage ?
Comment peut-on être objectif ?	Décrire et expliquer
Y a-t-il des faits sociaux ?	Logique et bon sens
Que peut-on tenir pour vrai ?	La logique des mythes
Les sciences de l'esprit	Les sciences fabriquent-elles des modèles ?
Y a-t-il de l'inconnaissable ?	L'exemple et le modèle
La logique est-elle la science de la vérité ?	Science et idéologie
Une science du singulier est-elle possible ?	Le savant et le politique
Théorie et vérité	Qu'est-ce qu'une espèce naturelle ?
Rigueur et exactitude	Peut-on dire que la science progresse ?
La science ne donne-t-elle que des certitudes ?	Savoir scientifique et sens commun

Science et réalité	Qu'est-ce que calculer ?
Que nous apprend l'erreur sur la nature de la vérité ?	La comparaison
La connaissance immédiate	La nature est-elle écrite en langage mathématique ?
Que valent les preuves ?	La connaissance du particulier
Le nombre	Qu'est-ce qu'une découverte scientifique ?
Le raisonnement par l'absurde	Qu'est-ce qu'une connaissance approchée ?
La finalité en science	Quel est le devoir des scientifiques ?
Quantifier	L'esprit est-il objet de science ?
Une expérience peut-elle être cruciale ?	L'exactitude
Mesurer	À quoi servent les statistiques ?
La psychologie est-elle une science ?	La diversité des vivants
Preuve et témoignage	À quoi servent les expériences de pensée en science ?
La science de l'individuel	Qu'est-ce qu'on ne peut pas prouver ?
Y a-t-il une hiérarchie des sciences ?	Les prévisions scientifiques
De quoi parlent les théories physiques ?	Erreur et fausseté
La cognition	En science, toute opinion doit-elle être détruite ?
Y a-t-il une éthique de la science ?	Définir
Que peut la science ?	Cohérence et vérité
Que doit savoir un ingénieur ?	Le mécanisme
L'incertitude	Les mathématiques ont-elles une histoire ?
Qu'est-ce qu'une vérité scientifique ?	La norme et la pathologie
Le progrès scientifique	Y a-t-il de la science dans les savoirs traditionnels ?
Connaître scientifiquement, est-ce connaître les causes ?	L'idée d'évolution
La science peut-elle nous manipuler ?	Le concept de force
Le défi scientifique	Faut-il bannir la métaphysique du domaine des sciences
Une vérité nécessite-t-elle un accord pour être scientifique ?	L'aporie
La vérité a-t-elle une histoire ?	Jugement et proposition
Les pseudo-sciences	Expliquer, est-ce réduire ?
Y a-t-il plusieurs logiques ?	L'idée de méthode
Penser scientifiquement, est-ce calculer ?	La rationalité économique
Peut-on connaître ce dont on ne fait pas l'expérience ?	Science et culture
À quoi reconnaît-on une théorie scientifique ?	La précision
Le possible est-il objet de science ?	Les controverses scientifiques
L'objectivité	Peut-on être déçu par la science ?
Axiomes et postulats	Qu'est-ce qu'une loi de la nature ?
Penser, est-ce déduire ?	La technoscience
Intuition et déduction	Réfuter une hypothèse, est-ce établir sa fausseté ?
L'illogique	La géométrie peut-elle servir de modèle pour les autres sciences ?
Exactitude et vérité	Les sciences sont-elles au service du pouvoir ?
Prédire et prévoir	Tout ce qui est rationnel est-il logique ?
L'intelligence peut-elle être artificielle ?	Doute et certitude
Pourquoi calculer les probabilités ?	À quelles conditions une expérience est-elle scientifique ?
La cohérence	Que montre l'expérience ?
Validité et vérité	Qu'est-ce qu'un problème scientifique ?
Qu'est-ce qu'une preuve ?	« Que nul n'entre ici s'il n'est géomètre »
Qu'est-ce qu'une donnée ?	Forger des hypothèses

Expliquer	Le progrès des sciences n'est-il qu'une illusion ?
Connaître et imaginer	La logique n'est-elle qu'un instrument des sciences ?
L'invraisemblable	Y a-t-il un langage propre aux sciences ?
Tout est-il affaire de méthode ?	Intuition et logique
Expérimenter	La logique est-elle un instrument universel ?
Rendre raison	Tout est-il calculable ?
La science pense-t-elle ?	Le faux, l'insensé et l'absurde
Que nous enseignent les mathématiques ?	Logique et psychologie
Quelle est la place de l'intuition en science ?	L'exception et la règle
Quelle réalité les mathématiques nous livrent-elles ?	Le syllogisme
Avoir peur de la science	Les règles de la logique sont-elles contingentes ?
Les idéalités mathématiques	Peut-on atteindre une connaissance scientifique sans
L'objectivité de la pensée	La logique n'est-elle qu'un jeu de langage ?
Une science de Dieu est-elle possible ?	Vérité et démonstration
Qu'est-ce qu'un savoir positif ?	Définitions, axiomes, postulats
L'attitude naturelle a-t-elle une place en science ?	L'autorité des faits
Un raisonnement est-il toujours logique ?	L'un et le multiple
Les sciences exactes	Réfuter peut-il suffire pour établir le vrai ?
La science peut-elle s'accommoder d'idées générales ?	La régression infinie
Le réel échappe-t-il nécessairement à la science ?	L'absurde est-il un objet pour la science ?
L'unité des sciences	L'idée de culture scientifique a-t-elle un sens ?
Le laboratoire	En science, le faux peut-il servir à démontrer le vrai ?
Qu'est-ce qu'une fausse science ?	La pétition de principe
Les sciences peuvent-elles produire des idées reçues ?	L'obstacle épistémologique
Un principe peut-il être démontré ?	L'inventivité de la science
Les théories scientifiques décrivent-elles la réalité ?	La démonstration est-elle l'idéal de toute connaissance ?
Les lois de la pensée et les lois de la nature	Le problème de l'induction
Les mathématiques sont-elles des conventions ?	La concurrence des théories
Les sens ont-ils un rôle à jouer dans les mathématiques ?	Nomenclature et classification
L'observation	La logique nous apprend-elle quelque chose ?
Peut-on se fier à l'intuition ?	Le pouvoir de la science
Le progrès scientifique consiste-t-il à se rapprocher de la vérité ?	Démonstration et argumentation
Peut-on connaître le singulier ?	Le langage scientifique
L'induction est-elle une démarche légitime en science ?	Science et pseudo-sciences
L'étude des sciences nécessite-t-elle celle de leurs sociétés ?	Le contre-exemple
Peut-on se passer de l'idée de finalité dans les sciences du vivant ?	Qu'est-ce qu'un esprit illogique ?
La logique n'est-elle qu'un outil ?	Les méthodes d'invention
La physique est-elle le modèle de toute science ?	Le calcul de l'infini
Concevoir, juger, raisonner	Que déduire d'une contradiction ?
Logique et création	La science peut-elle mentir ?
L'opinion a-t-elle une place dans les sciences ?	L'incalculable
La logique n'est-elle qu'affaire de grammaire ?	Science et fiction
Le critère de simplicité	La science est-elle indifférente à son histoire ?
Le principe de simplicité	Qu'est-ce que définir ?
Qu'est-ce qu'une théorie de la connaissance ?	La nécessité de la logique
La tautologie	Peut-on connaître le possible ?

La communauté scientifique	Y a-t-il des évidences ?
Voir et savoir	N'y a-t-il de connaissance que certaine ?
Le langage de la science	Peut-on être contre la méthode ?
Faut-il renoncer à parler de la science au singulier ?	Le principe de raison
Y a-t-il une logique de la découverte scientifique ?	Qu'est-ce qui échappe à la logique ?
L'autorité de la science	La vérité peut-elle ne pas être objective ?
Modélisation et simulation	Qu'est-ce qu'un fait ?
Les limites de l'expérimentation scientifique	Comment établit-on une théorie scientifique ?
Se tromper	Quel est l'objet des sciences ?
La valeur des définitions	Peut-on être sceptique ?
Le cas particulier	Le réel est-il rationnel ?
Démontrer	Quel est l'objet de la science ?
La raison peut-elle entrer en crise ?	La valeur de la science
Les convictions ont-elles leur place en science ?	L'instrument scientifique
À quoi servent les sociétés savantes ?	Un dialogue scientifique est-il possible ?
Le besoin de classer	Y a-t-il une science de la complexité ?
Faut-il exclure les causes finales de la science ?	Abstraire
La science moderne	Faut-il des postulats ?
Imaginer et concevoir	Une vérité scientifique peut-elle faire l'objet de débat ?
La consécution	Démontrer, est-ce un savoir-faire ?
Qu'est-ce qu'un modèle ?	Tester une hypothèse
L'expérimentation animale	Classer, est-ce ordonner les faits ?
Science et magie	La vérité scientifique est-elle intersubjective ?
La logique est-elle un art ?	La formalisation
Une idée peut-elle être fausse ?	Le raisonnement statistique
Peut-on faire une science de l'histoire ?	Le symbolisme mathématique
Pourquoi établir un fait ?	La logique mathématique
Expérience et expérimentation	Peut-on fonder la logique ?

II – Rapport d'épreuve

Cette année, la leçon sur domaine portait comme en 2015 et 2020 sur le domaine intitulé « La logique et l'épistémologie ». Compte tenu des conditions sanitaires qui avaient empêché la tenue des épreuves d'admission prévues en 2020, cela faisait donc dix ans que les candidats n'avaient pas été appelés à proposer des leçons sur ce domaine. Les résultats lors de cette session furent globalement en recul notable par rapport aux années antérieures. Hormis les écueils méthodologiques mentionnés traditionnellement dans les rapports de jury, il semble que les difficultés rencontrées par un nombre important de candidats s'expliquent en grande partie par une mauvaise compréhension de ce qui est attendu dans une leçon de philosophie portant sur le domaine « La logique et l'épistémologie ». Les candidats ont trop souvent oscillé entre une compréhension trop restrictive de l'adossé de l'épreuve à ce domaine particulier et une prise en compte insuffisante de cette dimension.

Si la première leçon ne saurait être considérée comme une réplique de la seconde, elle demeure malgré tout une leçon *de philosophie*. Pour répondre aux attentes de l'épreuve, il convient donc d'accueillir les notions, questions ou concepts proposés dans toute leur généralité philosophique. De ce

point de vue, la méthode et la démarche à adopter ne diffèrent pas de celles de la leçon 2. L'approfondissement, durant l'année de préparation, des connaissances acquises tout au long de la formation des candidats, leur permettra de maîtriser les savoirs requis pour traiter les sujets proposés — ce qui justifie précisément l'absence d'accès à une bibliothèque pendant l'épreuve. Cela ne signifie aucunement qu'on attend d'eux qu'ils n'utilisent que des connaissances, des concepts, des théories ou des outils traditionnellement rattachés au domaine au programme, mais qu'ils soient capables de les mobiliser de manière précise et pertinente et de les articuler à leur culture philosophique générale afin de traiter le sujet choisi dans sa plus grande étendue. Le sujet « La démonstration », par exemple, ne doit pas être traduit mécaniquement comme « La démonstration en logique et en science », et un exposé faisant totalement l'impasse sur la notion de démonstration dans d'autres domaines (par exemple juridique, ou bien sûr philosophique) se condamnerait assurément à ignorer des pans importants de la notion. Il convient de ne pas laisser de côté les enjeux moraux, politiques, sociaux et esthétiques qu'impose souvent le traitement de certains sujets, au prétexte qu'ils renverraient à d'autres « domaines ». Ainsi, la question « Que doit savoir un ingénieur ? » est devenue, dès l'introduction, « De quoi a-t-il besoin ? », ce qui a empêché d'étudier la dimension morale du sujet. De même, il a été fort préjudiciable au candidat ayant choisi le sujet « La science peut-elle se passer d'image ? » de ne pas avoir eu recours à des outils et théories relevant traditionnellement de l'esthétique et de la philosophie de l'art pour dépasser une conception très vague et indéterminée de l'image. De la même manière, traitant de « L'interprétation », un candidat s'est presque exclusivement attaché à examiner, par l'entremise du concept baconien d'interprétation de la nature, l'interprétation des phénomènes physiques, en s'empêchant de ce fait d'approfondir la problématique choisie.

Cette conception trop restrictive des attendus de la première leçon a été souvent accrue par une compréhension très réductrice du domaine lui-même. L'épistémologie se trouvait ainsi souvent réduite à la « philosophie des sciences » (même s'il semble évident que certaines entreprises de connaissance n'entendent pas se présenter comme *scientifiques*) et celles-ci, trop fréquemment identifiées aux sciences « dures », voire aux sciences susceptibles d'une formalisation mathématique. Ainsi, on peut s'étonner qu'une leçon portant sur le sujet « Expliquer » n'ait donné aucune place aux sciences humaines ou à l'histoire, se contentant en très grande partie de réfléchir à ce que signifie l'explication dans les sciences de la matière. Le candidat esquivait alors la prise en charge de la distinction classique entre « expliquer et comprendre » ; mais surtout, il s'empêchait par-là de donner toute sa portée à ce sujet en interrogeant la pluralité des modes d'explication et leur finalité. Le fait que « Les sciences humaines » constituent un autre « domaine » possible pour la première leçon, au même titre que « La logique et l'épistémologie », ne doit pas amener les candidats à s'interdire, pour traiter de sujets portant de manière générale sur la connaissance, de prendre en charge des notions, des problèmes et des références qui peuvent se rattacher *aussi* au domaine des sciences humaines.

Mais il faut tout autant éviter l'écueil inverse, consistant à évacuer toute dimension proprement épistémologique dans le traitement des sujets proposés. Si l'interrogation des enjeux existentiels, voire métaphysiques, de l'incertitude est évidemment pertinente, on est en droit d'attendre d'une leçon portant sur ce sujet qu'elle analyse précisément les relations entre doute et incertitude, entre ignorance et incertitude, entre croyance et incertitude, autant d'aspects qui donnent toute sa portée et tout son sens à cette interrogation. Ainsi, si l'on peut saluer le fait qu'un candidat proposant une leçon sur « L'expérimentation animale » ait pris en compte les enjeux éthiques de ce sujet, on peut regretter qu'il n'ait pas suffisamment dégagé les difficultés proprement épistémologiques de l'idée d'expérimentation, et qu'il ait très peu tenu compte de la spécificité du vivant comme objet de connaissance. Le jury a eu ainsi l'impression que pour un nombre trop important de candidats, la connaissance, et la « science » à laquelle la première se trouve trop souvent réduite, ne sont dignes de questionnement philosophique que lorsqu'elles rencontrent des problèmes moraux, politiques et sociaux. Il peut, bien sûr, s'avérer pertinent de montrer que la prétention à la vérité et à l'objectivité du discours scientifique pose le problème de la place de l'expertise dans un cadre démocratique. Mais le traitement d'un tel sujet suppose que soit déjà

analysée et interrogée cette prétention elle-même, afin que soit clairement mise en évidence la dimension proprement épistémologique de ces enjeux politiques et sociaux.

D'une manière générale, il ne faut pas, bien entendu, exclure *a priori* que tel ou tel concept du domaine au programme invite localement à des considérations éthiques. Mais subordonner totalement le problème de la connaissance, des pratiques qui la produisent et de sa structure, à des questions éthiques, est souvent l'indice que ceux-ci n'ont pas été assez approfondis. De nombreux exposés ont ainsi donné l'impression qu'il s'agissait d'un passage obligé, comme s'il était de bon ton de rappeler que la science devait se conformer à un ordre éthique, notamment au regard du désastre écologique causé par la technique moderne ou l'impérialisme extractiviste. Rappelons sur ce point que le jury n'a pas vocation à discriminer les orientations doctrinales, *a fortiori* éthiques ou politiques. Il se borne à évaluer la pertinence, la construction, la correction des arguments proposés. Aussi, le jury accueille le plus souvent favorablement les indices d'un engagement philosophique authentique dans le problème posé, quand ils sont accompagnés d'un discernement évitant de dissoudre l'épistémologie ou la logique dans une simple idéologie dominante, que trahissent par exemple des remarques générales sur la fabrique supposée de la science en laboratoire. S'il peut sembler opportun, pour certains sujets, de faire valoir localement l'argument anthropologique relativiste du contexte socio-politique déterminé de la fabrique concrète de la science, le jury a pu parfois s'étonner de la portée conférée à cet argument sans qu'aucune définition précise de la notion de vérité scientifique, ou même de méthode, ne soit préalablement et sérieusement envisagée.

Ainsi, les leçons doivent prendre clairement en charge et au sérieux la dimension épistémologique du sujet et l'articuler aux perspectives relevant d'autres « domaines » et jugées nécessaires pour proposer le traitement le plus complet possible du problème envisagé. Les sujets soumis à la sagacité des candidats trouvent tous, si l'on peut s'exprimer ainsi, leur « centre de gravité » dans le domaine de la logique et de l'épistémologie, sans s'y restreindre totalement. Faire entendre un autre domaine d'inscription de la notion, lorsque c'est fait avec mesure et discernement, est donc plus qu'opportun, pour autant que cela s'articule clairement aux enjeux proprement épistémologiques du sujet.

Le jury s'est efforcé de proposer les couples de sujets les plus équilibrés possibles, en évitant les couples concernant des secteurs (sciences du vivant, mathématiques, logique, etc.) similaires. Il s'est aussi attaché à laisser aux candidats le choix entre un sujet se présentant sous la forme d'une question volontairement assez large et susceptible d'être abordée à partir d'une grande diversité de perspectives, et un autre invitant à interroger de manière plus précise un concept, un couple de notions ou une expression. Comme en 2015, il ne s'agissait évidemment pas de proposer des sujets de niveaux de difficulté différents ou affectés d'exigences plus ou moins fortes, mais de permettre aux candidats de se déterminer en fonction de leur propre culture philosophique et scientifique. Au moment du choix du sujet, les candidats doivent cependant être attentifs au fait que certains d'entre eux requièrent des connaissances spécifiques pour être correctement pris en charge. Si le jury n'a aucune attente *a priori* sur les choix spéculatifs qui président à la problématisation des sujets et à la construction de la progression argumentative, ou—sur les contenus doctrinaux mobilisés dans les leçons, il attend cependant des candidats qu'ils possèdent les connaissances requises pour comprendre le sujet choisi et en expliciter les éventuels présupposés. Une leçon sur « Le scientisme » s'est ainsi révélée insuffisante parce que la candidate ignorait le premier sens du terme, la croyance en l'hégémonie de la connaissance scientifique, et se révélait alors démunie pour prendre en charge les enjeux précis de l'énoncé. Mais cela ne doit pas pour autant amener à privilégier de manière mécanique les sujets apparemment les plus larges, qui imposent dès l'introduction un délicat travail de délimitation et de cadrage, susceptible de justifier le caractère nécessairement non-exhaustif du traitement qui peut en être proposé dans le cadre d'une leçon. Pour que le candidat ou la candidate soit véritablement en situation de *choisir* entre les deux sujets, sa préparation durant l'année doit lui permettre de s'approprier une authentique culture sur le domaine et ses problèmes. De plus, seul l'exercice régulier, en conditions aussi réelles que possible, développe efficacement l'aptitude à évaluer rapidement le périmètre philosophique opportun des sujets proposés et donc la faculté de *choisir* entre les deux sujets qui composent chaque ticket.

Le domaine de cette année suppose certes, comme les autres d'ailleurs, la maîtrise de certaines connaissances parfois techniques. Il convient néanmoins d'envisager durant la préparation que l'exercice demandé ne se limite pas à la simple restitution de ce matériau, mais exige avant tout la capacité de l'intégrer de manière pertinente à une *réflexion* philosophique. Le jury a été globalement frappé par les difficultés d'ordre méthodologique d'un grand nombre de candidats, sans doute déstabilisés par des préjugés sur cette épreuve et sur ce domaine en particulier. Le symptôme en fut cette année un trop grand nombre de prestations qui ne furent pas à proprement des leçons, mais plutôt des exposés autour de notions, thèmes ou problèmes d'épistémologie ou de logique. Si une très bonne maîtrise de la logique formelle, de la physique quantique ou de l'histoire de l'astronomie, pouvait s'avérer très utile, elle ne pouvait suffire à construire une leçon de philosophie. Certains (rares) candidats ont paru tellement soucieux de mettre en évidence leur connaissance dans le domaine, qu'ils semblent avoir oublié les attendus méthodologiques minimaux de l'exercice. Ainsi, un candidat ayant à réfléchir sur « Le formalisme mathématique » n'a pas su tirer totalement parti de ses compétences techniques évidentes dans le domaine, faute d'avoir construit une véritable problématique et d'analyser précisément les différents concepts convoqués. En l'absence de problématisation fondée sur l'analyse précise et pertinente du sujet, le propos se condamne à rester sans véritable objet : l'exposé est dogmatique et informatif plutôt que démonstratif, arbitraire plutôt que fondé par l'analyse conceptuelle. Le jury a par exemple regretté qu'une leçon posant la question « Qu'est-ce qu'un esprit illogique ? » passe à côté de ressources de problématisation importantes, en ne se demandant pas s'il fallait rapporter l'expression à un comportement ou un discours et, plus généralement, quel sens pouvait prendre le terme « esprit » dans l'expression à étudier. Il convient en particulier de ne pas confondre les notions présentes dans un sujet avec d'autres, plus ou moins proches : ainsi une candidate présentant une leçon sur « Pourquoi établir un fait ? » a-t-elle assimilé fait, énoncé, loi, hypothèse et théorie scientifique, au lieu de tenter de les distinguer et de les articuler. Une très bonne leçon notée 17/20 (« Logique et bon sens ») s'est démarquée par sa capacité à articuler dialectiquement et jusqu'au bout les deux éléments du sujet, sans le réduire au prétexte à une étude de la logique en général.

S'il faut éviter toute assimilation confuse, il peut être utile de rapprocher les termes du sujet d'autres concepts. Cela permet souvent d'affiner le travail de définition et de nourrir la problématisation. Ainsi, il aurait été intéressant, dans un exposé sur « L'inventivité de la science », d'interroger des distinctions comme celle entre invention et découverte. Rappelons ce qui différencie une leçon d'un simple exposé thématique ou notionnel : la capacité à problématiser la ou les notions proposées, c'est-à-dire non pas à en dégager successivement le sens dans différentes doctrines ou corpus philosophiques, mais bien à montrer ce qui dans le concept même justifie la possibilité de ces différentes acceptions. C'est en effet la tension inhérente à tout concept philosophique, lorsqu'il est investi de manière authentiquement philosophique, qui doit constituer, même dans le cadre de leçons portant sur ce domaine, le cœur de la problématisation et le moteur du développement de l'argumentation. L'analyse des concepts convoqués par le sujet doit être progressive et savoir jouer avec des distinctions ou variations de sens, et parfois avec certaines tensions. Ainsi, pour traiter le sujet « Les controverses scientifiques », convenait-il de se demander en quoi une controverse n'est pas un simple désaccord : elle implique des adversaires contemporains en mesure de répondre aux arguments qui leur sont opposés. Contrairement à ce qu'a soutenu le candidat, on ne pouvait donc, en ce sens, invoquer une « controverse » entre Boerhaave et Vésale.

Rappelons également que la problématisation et l'élucidation conceptuelle ne sont pas des privilèges exclusifs de l'introduction ; l'une comme l'autre doivent être reprises et retravaillées à mesure que la réflexion progresse. Ainsi, une leçon honorable portant sur « Peut-on se fier à l'intuition ? » (12/20) a semblé glisser d'une acception intellectuelle à une acception sensible de l'intuition (première et deuxième parties) ; or, en l'absence d'une analyse conceptuelle suffisante, ce qui était ici annoncé comme une contradiction se résorbait dans le fait qu'on ne parle pas de la même chose ou du moins pas sous le même rapport. Cette forme de glissement conceptuel est un défaut courant des leçons entendues cette année ; c'est un travers philosophiquement dommageable qui se corrige par l'explicitation méthodique

et claire des tensions conceptuelles tout au long de la réflexion. Dans le pire des cas, ce genre de glissement conduit au hors-sujet partiel, voire total : une candidate ayant eu à traiter « L'esprit est-il un objet de science ? » (6/20) tend à remplacer « esprit » par « subjectivité », sans chercher à circonscrire ni l'« objet » dont il est question ici, ni la façon dont il est construit par les sciences.

Si d'un point de vue formel, l'écrasante majorité des leçons se plie à la classique scansion en trois parties, dans trop de cas, elles échouent à justifier leur progression et leurs articulations, en réduisant les transitions à un simple rappel de ce qui a été fait et à une annonce de ce qui va suivre, sans suffisamment justifier ce qui rend à la fois pertinent et nécessaire de poursuivre la réflexion dans cette voie. Le manque d'attention trop souvent prêtée à l'analyse conceptuelle explique sans doute aussi que très peu de leçons aient proposé les distinctions conceptuelles précises susceptibles d'éclairer le propos et d'éviter de fâcheuses confusions. La différence entre « organisation » et « hiérarchie » aurait ainsi pu être utile pour traiter du sujet « Y a-t-il une hiérarchie des sciences ? » ; celle entre « universel » et « général », pour le sujet « La science peut-elle s'accommoder d'idées générales ? » ; ou encore, celle entre « validation » et « vérification », pour le sujet « Que montre l'expérience ? ». La question « Penser scientifiquement, est-ce calculer ? » n'a pas donné lieu à une étude des différentes formes de calcul (combinatoire, statistique, probabilités...), tandis que le syllogisme a été présenté comme l'une de ses techniques. Au contraire, le traitement du sujet « Le possible et le probable » a donné lieu à une très bonne leçon parce qu'elle s'est notamment appuyée sur les distinctions entre la qualité et la quantité, entre le calcul et les croyances, entre la mesure et les « espérances », entre la certitude et l'improbable.

Si la maîtrise des méthodes réflexives et argumentatives que l'on est en droit d'attendre de futurs professeurs de philosophie constitue un attendu évident de l'exercice et une ressource essentielle pour les candidats, elle doit cependant s'appuyer sur des contenus de connaissances précis et pertinents. Le jury a parfois eu l'impression que la problématisation, le parcours argumentatif voire la thèse elle-même étaient déterminés par le seul désir d'exposer coûte que coûte tel contenu de connaissance. Or, construire un plan ne saurait se réduire à déterminer comment intégrer tel élément de connaissance dont la présence serait décidée avant même d'avoir connaissance du sujet. Cela suppose, au contraire, d'être capable de solliciter les éléments appelés par le déploiement progressif, cohérent et naturel de la réflexion. Il ne s'agit surtout pas de construire sa leçon avec pour souci principal celui de rentabiliser les heures passées à lire tel ou tel livre ou à écouter tel ou tel cours, ou de chercher à impressionner le jury en faisant montre de l'étendue de sa culture philosophique ou scientifique. Une référence ou un exemple n'ont de valeur que s'ils apparaissent pertinents, en ce qu'ils permettent d'approfondir et d'éclairer un discours réflexif, argumenté, problématisant et progressif.

La plupart des candidats ont témoigné d'une volonté louable, et en effet indispensable, d'illustrer leur propos par des exemples de pratiques scientifiques et (plus rarement) de raisonnements logiques, évitant l'écueil souvent relevé, par les jurys précédents, d'une trop grande abstraction du propos centré sur « la Science » ou « la Logique ». Mais les exemples continuent de manquer dans beaucoup de leçons. Malgré des qualités d'analyse conceptuelle et la mobilisation de différents champs disciplinaires (physique, mathématique, anthropologie), la candidate qui a choisi le sujet « Quelle est la valeur d'une hypothèse ? » aurait gagné à préciser le concept d'hypothèse en proposant des cas particuliers. Un exemple ne vaut que comme une illustration de l'idée dont il est l'exemplification ; il suppose donc que celle-ci soit au préalable dûment exposée. Trop de prestations ont pris la forme d'exposés centrés sur quelques exemples scientifiques stéréotypés (qui recoupent en grande partie ceux évoqués par le rapport de 2015 : l'observation de l'urine des lapins par Claude Bernard, l'étude de la cause de la fièvre puerpérale par Semmelweis) et parfois très vagues (la « révolution galiléenne », la « physique quantique »...), manifestement acquis de deuxième main, sans que l'on puisse bien comprendre ce qui en motive le déploiement. Une lecture de première main aurait en outre évité à une candidate d'affirmer que pour Darwin, dans *l'Origine des espèces*, par le processus de sélection naturelle, des caractères étaient « adoptés par les organismes en vue de la lutte pour la survie ». La stéréotypie des exemples cités plus haut suggère une acquisition mécanique et tardive de cours ou de manuels plutôt que l'appropriation personnelle et philosophique de la culture générale.

Rappelons aux candidats qu'il n'est jamais opportun de réciter un cours, même de bonne facture, parce que celui-ci ne s'accordera jamais pleinement tel quel à la perspective singulière du sujet posé. Dans certains cas, l'exposé ne s'est pas limité à de simples erreurs marginales sur le contenu des doctrines scientifiques, éventuellement acceptables pour des non-spécialistes, mais a manifesté des erreurs grossières et d'autant plus inquiétantes qu'elles semblaient s'énoncer de manière presque indifférente à l'intitulé de l'énoncé et au reste du concours. Ce fut par exemple le cas de cette leçon présentant Descartes comme celui qui a découvert la gravité universelle. Certaines erreurs sont en outre trop massives pour ne pas être perçues comme l'indice d'importantes lacunes dans la préparation à l'épreuve de leçon sur domaine. Ainsi, cette prestation qui, évoquant la distinction entre extension et compréhension d'un concept, a identifié cette dernière à la « manière dont un sujet le comprend », ou cette autre, qui semblait ignorer les principes fondamentaux de la syllogistique aristotélicienne.

Une des difficultés de l'épreuve, rappelons-le, consiste en ce que, à la différence de la deuxième leçon, la leçon sur domaine se prépare sans accès à une bibliothèque de philosophie générale, ce qui confronte les candidats à la difficulté à convoquer de manière précise les références sur lesquelles l'exposé s'appuie. S'il est maladroit d'apprendre des citations prêtes à emploi quel que soit le sujet, le jury a apprécié les prestations capables de produire quelques références précisément situées. Un exposé très solide sur « Le langage de la logique » a ainsi impressionné par la précision et la maîtrise des références empruntées aux corpus logiques et épistémologiques. Il est peut-être nécessaire sur ce point de rappeler que l'évaluation n'est pas déterminée par le nombre parfois vertigineux des références philosophiques convoquées. Ainsi, la leçon traitant la question « Une idée peut-elle être fausse ? » a su tirer parti des analyses et des thèses de Spinoza dans *Ethique* II, en prenant le temps de les développer de manière précise et circonstanciée. La compréhension fine d'un auteur est souvent bien plus utile pour bâtir une réflexion que l'accumulation de références, surtout quand elle prend, comme trop souvent, la forme d'un simple *name dropping*. Pour se préparer au mieux à cette épreuve, les candidats ont tout intérêt à travailler la maîtrise précise et de première main d'un nombre nécessairement limité de textes, plutôt qu'à tenter de se constituer une longue liste de références où chaque auteur ou autrice est réduit ou caricaturé. Ce fut tout particulièrement le cas pour Popper, Kuhn, voire Kant. Sans une telle connaissance précise, il est souvent difficile voire impossible de faire un usage pertinent de ces références.

S'agissant d'une épreuve qui n'est plus suivie d'entretien, il convient de rappeler aux candidats l'importance d'être aussi clairs que possible : il n'y aura nulle autre occasion de préciser tel ou tel point et le jury devra s'en tenir à ce qui a été dit, dans toute son imprécision. Cet impératif de clarté justifie aussi l'importance que les candidats doivent accorder à la manière de porter leur propos afin qu'il manifeste la dynamique et les accents du contenu exposé. Cela n'implique pas pour autant pas de transformer la leçon en performance à grands renforts de gestes et de décibels, mais simplement de prendre en compte que le discours tenu doit être adressé à ceux qui l'écoutent. Sans en faire un critère absolu, le jury a particulièrement apprécié les prestations témoignant d'un effort pour incarner le propos philosophique, en ne le cantonnant pas à un simple exercice de lecture monocorde d'un texte rédigé intégralement.

Concernant la gestion du temps, le jury s'étonne que certains exposés, après cinq heures de préparation, échouent à se déployer dans le temps imparti (trente-cinq minutes). La maîtrise formelle et ici temporelle fait partie des critères d'évaluation de futurs enseignants qui doivent savoir gérer leur temps dans leurs classes et s'adapter, quitte à improviser localement si ce qui est prévu ne s'inscrit pas parfaitement dans le cadre horaire imparti, dans un sens comme un autre. Il est de ce point de vue conseillé aux candidats de veiller à bien proportionner les différents moments de leur leçon, en particulier en ce qui concerne l'introduction et le développement. Une introduction trop longue condamnera les candidats à simplement se répéter ensuite. Au contraire, une introduction trop brève augure souvent un propos non problématisé. Beaucoup de candidats semblent en outre s'installer lentement dans leur sujet et ce, au détriment de l'aboutissement de leur réflexion ; les troisièmes parties expéditives furent cette année nombreuses et décevantes. Disons-le sans ambages aux futurs candidats : même au sein d'une excellente leçon, une intention seulement esquissée en troisième partie ne permet pas, surtout en l'absence d'entretien, de mesurer toute la fécondité de l'effort pour exercer son jugement, ce qui pèse

nécessairement sur la note obtenue, en dépit des promesses décelées dans ce qui précède, le jury se devant d'évaluer l'actuel et non le potentiel.

Pour terminer, le jury tient à encourager les futures candidates et les futurs candidats à identifier et à travailler, tout au long de l'année et au gré d'exercices variés et répétés, les difficultés auxquels elles et ils peuvent trouver confrontés, de façon à être en mesure, le jour de l'épreuve proprement dite, de faire de leur leçon un moments éclairant et vivant de philosophie et de partage.

LEÇON 2 DE PHILOSOPHIE

Rapport établi par Charles Ehret et Emmanuelle Rousset à partir des observations des membres de la commission

Intitulé de l'épreuve : « Leçon de philosophie sur un sujet se rapportant à : la métaphysique, la morale, la politique, la logique et l'épistémologie, l'esthétique, les sciences humaines à l'exception du domaine inscrit au programme de la première épreuve d'admission. Pour la préparation de la leçon, les ouvrages et documents demandés par les candidats seront, dans la mesure du possible, mis à leur disposition. Sont exclus de la consultation les encyclopédies et anthologies thématiques. Durée de la préparation : 5 heures ; durée de l'épreuve : 35 minutes ; coefficient 1,5 ».

NB : pour la session 2025, les sujets directement reliés au domaine « La logique et l'épistémologie » ont été réservés pour la « Leçon 1 ».

Conditions de passation de l'épreuve

Lors du tirage, le candidat ou la candidate se voit offrir le choix entre deux enveloppes contenant, chacune, un sujet en double exemplaire. Il ou elle en désigne une, qui est alors ouverte par l'un des membres du jury, et qui comporte deux énoncés, au choix du candidat ou de la candidate. On vérifie qu'il n'y a pas d'erreur de formulation dans ces sujets et si, par extraordinaire, on en aperçoit une, elle est immédiatement rectifiée.

Une fois le tirage effectué, le candidat ou la candidate est accompagné dans la salle de préparation par un surveillant ou une surveillante. La préparation à proprement parler peut alors commencer. Au terme du premier quart d'heure de préparation, le candidat ou la candidate indique au surveillant quel est le sujet retenu. Ce sujet est alors transmis au jury.

I - Couples de sujets proposés aux candidats :

Être et non-être	L'art peut-il être violent ?
Le sommeil de la raison	Peut-il y avoir une politique de l'art ?
Les échanges	Y a-t-il une hiérarchie des êtres ?
Venir au monde	Le travail a-t-il une valeur morale ?
L'artiste est-il un métaphysicien ?	L'érudition
Les mots nous éloignent-ils des choses ?	L'histoire politique
Sans les mots, que seraient les choses ?	La diversité humaine
Pense-t-on jamais seul ?	Le besoin de morale
Désirer l'impossible	Peut-on comprendre une œuvre d'art ?
Le monde de l'animal nous est-il étranger ?	Prendre parti
L'épreuve du réel	Qu'est-ce qu'une époque ?
Y a-t-il une vertu des passions ?	Le discernement
Que peut la morale face aux penchants ?	Droit et histoire
Existe-t-il un art politique ?	L'irréparable
L'illusion métaphysique	Qu'est-ce qu'un sujet de droit ?

Peut-on être trop sensible ?	L'intemporel
Qu'est-ce qu'une faute de goût ?	Le tribunal de l'humanité
Rêver sa vie	L'homme est-il la mesure de toute chose ?
La sagesse est-elle un idéal ?	Le refus de s'engager
Démocratie et république	Les idées ont-elles une histoire ?
L'originalité se cultive-t-elle ?	Être sans scrupule
Le social et le politique	Peut-on échapper aux illusions rétrospectives ?
L'absolu	À quoi servent les rites ?
L'être et l'essence	Y a-t-il des biens communs ?
Le propre et l'impropre	Qu'est-ce qu'une bonne décision ?
La barbarie	Une interprétation peut-elle être vraie ?
Pourquoi faudrait-il sortir de l'enfance ?	La traduction
Soigner	À quoi tient la force de la règle ?
L'argent	Que nous apprend la littérature ?
L'empathie peut-elle s'acquérir ?	La nation
Être inconscient	Quel monde habitons-nous ?
La magie	L'humilité est-elle une vertu ?
Existe-t-il un langage universel ?	L'intériorité
Qu'est-ce que lire ?	Avoir autorité sur soi-même
La leçon des artistes	À quoi bon délibérer ?
L'ennui est-il toujours à fuir ?	Parler à la première personne
Y a-t-il un principe du mal ?	L'idée de système
Comment distingue-t-on le rêve de la veille ?	Vouloir l'universel
L'État-nation	Toute image est-elle une forme de trahison ?
L'héritage	Qu'est-ce qu'un monde possible ?
La trahison	Que révèle le désir d'éternité ?
Qu'est-ce qu'une avant-garde artistique ?	L'uniforme
Le grotesque	Faut-il se méfier d'autrui ?
Le corps de l'artiste	Qu'est-ce qu'un dilemme ?
Toute métaphysique est-elle abstraite ?	Les lieux de mémoire
Existe-t-il des actes contre-nature ?	La perfection
Y a-t-il des phénomènes métaphysiques ?	Foule et masse
L'éthique n'est-elle que l'expérience de paradoxes ?	L'artificiel
Sensibilité et jouissance	Y a-t-il une réalité métaphysique ?
Peut-on se parler à soi-même ?	Le totalitarisme
Pourquoi faire l'hypothèse de l'inconscient ?	L'art et l'infini
L'intérêt	Que signifie être adulte ?
Peut-on penser la fin du monde ?	La haine
Qui doit faire les lois ?	Le manque
Tout divertissement est-il futile ?	Le pardon
Le mensonge est-il légitime en politique ?	La pluralité des mondes
Le droit international	Une œuvre d'art doit-elle trouver son public ?
Faut-il désespérer de la politique ?	Être et devenir
La critique esthétique	Quand peut-on être considéré comme responsable ?
Qu'est-ce que critiquer une œuvre d'art ?	La règle et la norme
Une métaphysique est-elle une conception du monde	Le silence

Les passions sont-elles contagieuses ?	Individu, sujet, personne
Le sublime	Qu'est-ce qu'une pensée à l'état primitif ?
Peut-on reconnaître ses défauts ?	Le génie
La pudeur	A-t-on vraiment besoin des artistes ?
Désirer durer	L'hospitalité peut-elle être inconditionnelle ?
L'épreuve de la différence	Peut-on faire le bien de quelqu'un malgré lui ?
Y a-t-il des choses dont on ne peut parler ?	Le mépris
Ne plus souffrir est-il un idéal ?	La division du travail
Que peuvent partager le philosophe et le médecin ?	Le défaut
S'indigner	Pourquoi les hommes s'associent-ils ?
Les œuvres de l'esprit	La nature a-t-elle des droits ?
Pourquoi l'école devrait-elle être obligatoire ?	Substance et relation
La beauté animale	Qu'est-ce qu'une institution ?
Avons-nous besoin de musées ?	Les droits du criminel
Le mensonge	Qu'est-ce que faire ses preuves ?
La sympathie est-elle un sentiment naturel ?	Le sacré et le profane
Qu'est-ce qu'être de son temps ?	Les œuvres de l'esprit
Accorder sa confiance	Peut-on faire l'impossible ?
Le bien et le beau	Qu'attendons-nous de l'État ?
Le juge doit-il adapter les lois ?	Origine et fondement
Qu'est-ce qu'un honnête homme ?	Le bon moment
La nature est-elle un modèle ?	Le désintérêt
Est-il permis de désobéir aux lois ?	L'élévation spirituelle
Peut-on être content de soi ?	L'amour de la beauté
Peut-il y avoir un art total ?	La vengeance
Le mimétisme	Qu'est-ce qu'une vie humaine ?
La faiblesse de la volonté	Qu'est-ce qu'avoir mauvais goût ?
L'origine des langues	La religion peut-elle tenir lieu de morale ?
L'expérience intérieure	Y a-t-il des lois de la société ?
Le cliché	La destruction peut-elle être créatrice ?
Avoir des humeurs	La réciprocité doit-elle être la norme de tout échange ?
L'insurrection	Le plaisir est-il toujours mêlé ?
Qu'est-ce qu'une technique artistique ?	Le dogmatisme
Partager ce qu'on aime	Qu'est-ce qu'un esprit critique ?
Consentir et adhérer	Tout est-il relatif ?
Cultiver ses vertus	Y a-t-il de bonnes excuses ?
Faire peuple	L'art peut-il être éphémère ?
Frontières et peuples	Pourquoi châtier ?
L'âme et l'esprit	Toute morale est-elle politique ?
L'universalisme peut-il éviter l'ethnocentrisme ?	La curiosité
L'identité peut-elle être culturelle ?	Le comportement
Y a-t-il des intuitions morales ?	La souveraineté du peuple
Peut-on être amoral ?	Construire une relation
L'art et la manière	Les normes sociales limitent-elles notre liberté ?
Qui est le peuple ?	La pluralité des vertus
Le sens pratique	Comment fonder l'autorité ?

Être soi	Peut-on se passer de métaphysique ?
Pour philosopher, faut-il commencer par écarter les fa	Justice et démocratie
Y a-t-il des expériences métaphysiques ?	La solidarité
Que peut-on interdire ?	Maîtriser la nature
La mort de l'Homme	Peut-on être indifférent à l'art ?
Le surnaturel	La technique nous prive-t-elle du monde ?
La force des lois	Est-on jamais assez généreux ?
Qu'est-ce que bien aimer ?	La possibilité
Le temps de vivre	Qu'est-ce qu'une signature ?
Les sociétés humaines peuvent-elles se passer de	L'oubli
La persuasion	Avons-nous des devoirs envers les animaux ?
La finitude	L'art est-il une insurrection contre l'ordre des choses ?
Y a-t-il de l'indicible ?	La vertu est-elle désirable ?
Réforme et révolution	Qu'attendons-nous réellement des œuvres d'art ?
Anthropologie et sociologie	Fonder la métaphysique
Faire la paix	Y a-t-il un mystère de la méchanceté ?
Naître	Peut-on trouver son intérêt à faire le bien ?
Peut-on penser une communauté des êtres parlants ?	La substance
Peut-on vouloir retourner à l'état de nature ?	La sensibilité
La représentation	Qu'apprend-on en voyageant ?
Est-ce au peuple de juger ?	L'essence de l'art
Peut-on apprivoiser la mort ?	La force des institutions
Faut-il chercher à imiter la nature ?	L'étranger
Peut-on mettre fin à la guerre ?	Sublimier le beau
La lettre et l'esprit	Enseigner, est-ce seulement transmettre ?
L'économie est-elle politique ?	Les croyances métaphysiques
Le monde est-il bien fait ?	Le désintéressement
L'ordre moral	Le temps nous appartient-il ?
Culpabilité et responsabilité	Peut-on être esclave d'un objet technique ?
Prendre conscience	Faut-il redouter les machines ?
Décide-t-on de devenir quelqu'un ?	Le règne de la technique
Peut-on argumenter en morale ?	Sortir du néant
Le besoin de croire	Dans quelle mesure un savoir-faire est-il un savoir ?
Respecter la nature, est-ce renoncer à la transformer ?	La justice distributive
Qu'est-ce qui fait autorité ?	Les limites de la raison
La contemplation esthétique	Qu'est-ce que vivre ensemble ?
La maîtrise de soi	Le monde a-t-il une origine ?
La métaphysique ne porte-t-elle que sur le	Amour-propre et amour de soi
Exister, est-ce simplement vivre ?	La moralité dans l'art
L'infini échappe-t-il aux capacités de notre esprit ?	Vivre conformément à la nature
Qu'est-ce qu'être fidèle à soi-même ?	Le droit de vote
Le progrès technique nous rend-il moins humain ?	La justice des peines
Le bonheur est-il le souverain bien ?	Les courants artistiques
L'autorité de l'État	Y a-t-il un temps pour tout ?
Le droit naturel	Vivons-nous pour être heureux ?
Peut-on penser une société sans État ?	La transcendance

Individu et société	Y a-t-il une cause à toute chose ?
Je vois le meilleur et je fais le pire	L'invention technique requiert-elle de l'imagination ?
Peut-on aimer autrui comme soi-même ?	Le bruit
Peut-on démontrer l'existence de la matière ?	Histoire et politique
Qu'est-ce qu'une chose ?	Le pluralisme
La fin et les moyens	Faut-il ne pas craindre la mort pour être heureux ?
La démocratie est-elle le meilleur des régimes ?	Le style
Que peut-on attendre de l'État ?	Le conflit intérieur
Qu'est-ce qu'une vie réussie ?	La beauté de la nature
La mort donne-t-elle un sens à l'existence ?	La douceur
Tout est-il matière ?	Le modèle
La matière suffit-elle à expliquer la nature des choses	Aliénation et émancipation
La simplicité	Peut-on agir inconsciemment ?
La conscience est-elle source d'illusions ?	La noblesse
Le rêve est-il une autre vie ?	Le civisme
D'où viennent les idées justes ?	Les miracles
Les bonnes manières	Faut-il accepter la réalité telle qu'elle est ?
Faut-il admirer le monde ?	Être attentif
La pensée esthétique	Peut-on aimer raisonnablement ?
Imaginer, est-ce fuir la réalité ?	La lettre et l'esprit
Apprendre à vivre	Peut-on voir sans regarder ?
Peut-on être en avance sur son temps ?	L'économie du désir
En quel sens le mal peut-il être radical ?	La justice et l'intérêt
L'irrationnel	Y a-t-il de l'intemporel ?
La connaissance de Dieu	Y a-t-il une logique de la passion ?
La biographie	Qu'est-ce qui est digne de respect ?
Se souvenir	Le mal est-il réel ?
Au-delà des apparences	Qu'est-ce qu'agir moralement ?
Les circonstances	L'amour peut-il être une sagesse ?
Suis-je responsable de mes désirs ?	Peuple et société
Le rêve est-il une illusion ?	« Ni Dieu, ni Maître »
A-t-on raison de croire ?	La réalité sociale
Le regard	Qu'est-ce qu'un citoyen libre ?
L'éducation esthétique	La conscience peut-elle être collective ?
La relation	Profiter de l'instant, est-ce la clé du bonheur ?

II. Rapport d'épreuve

Dans l'ensemble, le jury a assisté à des leçons de bonne tenue, dont les efforts de construction et de développement témoignaient que les principales exigences de l'épreuve étaient connues des candidats et que ceux-ci étaient prêts à les affronter : fort peu ont perdu leurs moyens ou développé un propos sans rapport avec ce que doit être une leçon de philosophie.

La leçon est une épreuve orale. Bien que le candidat s'appuie sur des notes écrites, voire sur un texte rédigé, il doit néanmoins adresser au jury une parole vive, présente au sens qu'elle articule. Les deux écueils à éviter sont, d'une part, de rester rivé à son texte sans regarder les membres du jury, d'autre part, de laisser trop de place à une improvisation qui, à force d'approximations, n'atteindrait plus la rigueur attendue. Le juste milieu consiste à réactualiser oralement le texte en l'augmentant d'éléments improvisés qui mobilisent l'attention. Si la qualité de la prestation orale n'est pas évaluée en tant que telle par le jury, qui s'efforce autant qu'il le peut de ressaisir la leçon en son principe, au-delà des accidents de discours, une parole habitée et adressée permet de valoriser pleinement les moments de réflexion réussis.

L'illusion d'une épreuve sans programme doit être dissipée parce qu'elle suggère qu'on ne saurait – voire que l'on ne pourrait – s'y préparer. Certes, l'épreuve sollicite la culture philosophique du candidat bien au-delà de ce qu'y contribuent les seules années de préparation au concours. Néanmoins, la principale condition de réussite de l'épreuve est la maîtrise d'œuvres où s'articulent des systèmes philosophiques suffisamment complets pour permettre le traitement rigoureux et argumenté des questions relatives aux différents domaines du programme. Une telle maîtrise suppose d'avoir fréquenté de première main ces œuvres au long cours, mais l'année de préparation doit être l'occasion de les revisiter, d'en rafraîchir la connaissance et de s'exercer à les solliciter pour répondre à des questions que leurs auteurs ne se sont parfois jamais posées directement, et sans s'interdire d'aborder les enjeux relatifs au domaine retenu pour la leçon 1. Le programme délimite *a priori* la liste des sujets qui seront proposés, mais ceux-ci doivent être considérés pour eux-mêmes, y compris dans leur dimension logique et épistémologique, le cas échéant. N'est hors-programme pour la leçon 2 qu'une leçon fournissant un traitement principalement logique et épistémologique d'un sujet qui, puisqu'il est proposé, n'est pas exclusivement un sujet de logique ou d'épistémologie. Ainsi, par exemple, une leçon sur « Le modèle » évacue rapidement, dans ses deux premières parties, l'existence de tout modèle qui ne relèverait pas d'une construction arbitraire, que ce soit en éthique ou en art, avant de développer une longue troisième partie sur la modélisation en science, lucide quant à l'inexistence de modèles réduits à leur utilité prédictive. Privilégier ainsi la dimension épistémologique du sujet au détriment de ses dimensions métaphysiques, éthiques ou esthétiques, revient à trahir l'esprit de l'épreuve, ou à se tromper d'épreuve.

Il faut ici rappeler un certain nombre de règles sans le respect desquelles des candidats ont pu se fourvoyer. L'effort principal de l'introduction pour transformer une question ou une notion en un problème (effort dit « de problématisation » consistant à dégager des présupposés, à dessiner des enjeux, à nouer la difficulté d'où découle cette question ou que recouvre cette notion) ne doit pas conduire à une erreur méthodologique majeure que le jury voit se multiplier : substituer une autre question à celle proposée par le jury et, par conséquent, traiter un autre sujet que celui qui a été proposé et choisi. Convertir le sujet « La conscience est-elle source d'illusions ? » en « Peut-on faire confiance à la certitude qui accompagne nos états conscients ? » n'a rien à voir avec une problématisation et explique en grande partie les errements du développement pour répondre rigoureusement au sujet ; « Peut-on connaître le passé sans le déformer ? » ne peut être substitué sans réductions majeures par « Peut-on échapper aux illusions rétrospectives ? » ; ou bien encore « Toute métaphysique est-elle abstraite ? » ne peut être reformulé en « L'abstraction n'est-elle pas une condition de possibilité qui condamne la métaphysique à courir le risque de n'être qu'illusoire ? », sans brouiller la compréhension du problème. Rappelons qu'une problématique est l'expression d'une difficulté objective que toute l'introduction s'efforce de dégager et d'expliquer. Elle ne saurait en aucun cas se réduire à une courte phrase en fin d'introduction.

La leçon doit résoudre une difficulté réelle et ressembler donc le moins possible à un simple exercice de style. Ainsi le plan, dépendant de la nature du problème, suivra des étapes logiques épousant la singularité du sujet. La distinction anticipée de différents niveaux d'analyse, par exemple, a pour effet de diviser le propos et de briser l'unité et la continuité de l'enquête. Sur le sujet « Les mots nous éloignent-ils des choses ? », le candidat a maladroitement découpé son exposé en « niveaux » épistémique, ontologique et politique. Cet autre sujet « Les échanges », a donné lieu à une construction très formelle autour des oppositions statique/dynamique, bilatéralité/transformation organique, individu/totalité, etc., qui finissait par perdre de vue la spécificité de la notion d'échange par rapport à tout type de relation. Cette manière de construire son propos à partir de structures schématiques ôte toute chair au problème, affadit l'intérêt et donne un tour très abstrait à la leçon, autre défaut récurrent des performances proposées pour cette session 2025. Le jury doit comprendre de quoi on parle et éprouver le rapport pertinent du propos avec la réalité. Ainsi dans l'exemple précédent, le niveau de formalisme a permis d'aborder des interprétations biologiques, sociales et linguistiques originales de la notion d'échange, qui auraient pu valoriser l'exposé, si ce dernier n'avait passé sous silence l'aspect économique le plus immédiat et le plus concret qui s'imposait d'abord. De même, la leçon sur « La magie » offrait un riche éclairage sur le sujet en se concentrant sur des références anthropologiques, mais laissait dans l'ombre le sens que possède habituellement le terme de « magie » », renvoyant au type précis d'illusion à l'œuvre dans les tours de magie. Le sujet « Y a-t-il une logique de la passion ? » fut traité de manière si abstraite et si dénuée d'exemples que l'unique allusion au *Phèdre* de Racine, en introduction, ne permit pas de prêter sens à la question, au point où le jury ne pouvait déterminer à quelle sorte de fait, d'expérience, ou de réalité le sujet faisait référence. Retenons, en bref, que le traitement « hors-sol » prépare et favorise le traitement « hors-sujet ».

Ce dernier constitue bien sûr la première menace pesant sur l'exercice. L'adéquation de la leçon au sujet proposé fournit le premier critère de l'évaluation. Il existe plusieurs manières de manquer le sujet. Nous venons de voir comment on peut être tenté d'en réduire la portée et d'en proposer une réponse incomplète. Le sujet « Enseigner, est-ce seulement transmettre ? » offre un autre exemple de traitement partiel : la réflexion, trop exclusivement centrée sur la notion d'autorité, est restée captive de l'alternative entre dressage et transmission de l'information, oubliant le rôle de transformation du sujet. « Peut-on échapper aux illusions rétrospectives ? » fut ramené à une réflexion sur l'exactitude de l'histoire, alors qu'il peut exister des illusions logiques ou métaphysiques et, plus généralement, des illusions rattachées à la représentation du temps et aux fonctions du langage.

Mais il arrive aussi que le sujet soit l'objet d'une sorte de déplacement. En s'interrogeant sur l'utilité de la référence au droit naturel comme rempart à l'arbitraire, la leçon portant sur « Le droit naturel » révélait ainsi une erreur méthodologique fréquente sur les sujets-notions, à savoir – au lieu d'interroger la notion d'une manière directe, en dégagant la difficulté qu'elle pose en elle-même –, de poser une question à son propos, sous prétexte de problématisation. Plus clairement encore, en répondant au sujet « Profiter de l'instant, est-ce la clef du bonheur ? », la réduction de l'instant au seul plaisir éphémère (alors que l'instant peut n'être pas plaisant) a infléchi et déformé l'intention du sujet pendant une trop longue partie de la leçon.

Ce déplacement consiste parfois à transposer le sujet à l'un de ses présupposés : « La démocratie est-elle le meilleur des régimes ? » donna ainsi lieu à un trop long développement sur la question annexe de savoir s'il existe des régimes meilleurs que d'autres. La leçon traitant le sujet « Faut-il désespérer de la politique ? » passa à côté du sujet en cherchant des raisons à une réponse implicitement supposée, traitant ainsi trop généralement de la faiblesse de la raison et des failles de la nature humaine.

Enfin, un certain nombre d'abords maladroits du sujet proviennent d'un défaut de précision dans la lecture des termes ou dans la maîtrise des concepts impliqués. Il peut certes être utile au brouillon de proposer des variantes du sujet par un jeu de substitutions d'antonymes et de synonymes, par exemple, pour essayer d'en déterminer plus rigoureusement le sens. Mais « L'artificiel » n'a pas à devenir « L'artefact » ; « Y a-t-il une logique de la passion ? » ne revient pas au même que « Y a-t-il une logique

des passions ? », qui change le sujet ; pas plus que « Qui fait les lois ? » n'équivaut à « Qui doit faire les lois ? ». De même, le sujet formulé au pluriel « Les miracles » n'est plus exprimé qu'au singulier au cours de la leçon. Pour traiter le sujet « Les mots nous éloignent-ils des choses ? », il est nécessaire de prendre en considération la métaphore spatiale qu'il met en œuvre. « La religion peut-elle tenir lieu de morale ? » exige un examen attentif de la formule verbale « tenir lieu » qui devait fournir des éléments de problématisation. L'introduction de la leçon traitant le sujet « Existe-t-il un langage universel ? » manque le sens des termes du sujet à force de glissements et d'approximations où le caractère universel du langage est compris comme faisant l'objet d'un « rêve », celui d'une communication pour l'ensemble des vivants et des hommes. Ainsi, la fonction de communication du langage n'est pas interrogée ni distinguée de celle de compréhension, parfois évoquée. Dans la leçon sur « Les œuvres de l'esprit », les deux termes essentiels du sujet furent insuffisamment analysés dans l'introduction : le mot « œuvres » fut compris dans un sens restreint de production technique ou artistique, et la notion d'esprit resta très indéterminée. Sur « Le pardon », le vague conceptuel est tel que le candidat laisse penser qu'il ignore cette notion. La pudeur n'étant presque pas distinguée de la honte, le traitement du sujet « La pudeur » se prive du bénéfice de leur comparaison et de leur articulation. Au contraire, sur le sujet « Faire la paix », le candidat ne manqua pas de s'appuyer sur l'écart d'avec la formule « être en paix ».

L'approximation conceptuelle prend souvent la forme d'une trop grande généralité, rejoignant le travers de l'abstraction souligné plus haut. C'est le cas de la leçon traitant de « L'identité peut-elle être culturelle ? » dans laquelle la notion de culture, au lieu de gagner en détermination au fur et à mesure du propos, enveloppe indistinctement des significations si hétérogènes qu'on finit par ne plus savoir de quoi on parle. Sur le sujet « Apprendre à vivre », les contours flous de la notion de vie, rapportée à la société, au public, etc., noient la réponse. « Toute image est-elle une forme de trahison ? » demandait l'étude précise d'images de natures différentes, ainsi que des formes variées de trahison ; on ne pouvait se contenter de parler de l'image en général. Toutefois, ces distinctions conceptuelles ne sauraient être plaquées d'emblée, dès l'introduction, sous peine de rompre l'unité du questionnement. Elles trouveront le principe de leur genèse dans les exigences du raisonnement.

Définir les termes du sujet dans l'introduction ne suffit donc pas : encore faut-il saisir ces définitions dans l'ensemble de la formulation et dans l'horizon du problème. Analyser les termes du sujet ne signifie pas qu'il faille isoler les mots, ni couper l'énoncé en morceaux pour en détruire le sens. Il est de bonne méthode de ménager des indéterminations provisoires dans les définitions de départ, qui fourniront les marges de manœuvre du travail de conceptualisation progressive. On se reportera à la fin de ce rapport pour examiner comment une excellente leçon sur le sujet « Qu'est-ce qu'un monde possible ? », suggère des variations de définition (approche leibnizienne, puis élaborations engageant les notions d'imaginaire, d'espace, d'illusion rétrospective...) qui composent la raison d'être de la réponse ultime. Sur le sujet remarquablement traité « Individu, sujet, personne », l'exposé ne perd jamais de vue l'unité de ces trois termes dont la détermination s'opère par différenciations successives. Le candidat se demande s'il faut comprendre la relation entre ces trois termes comme une gradation, une tension dynamique, ou encore comme les différents pôles de la subjectivité. Chaque hypothèse donne lieu à une critique qui est l'occasion de reconstruire l'unité du sujet.

Enfin, il est possible de vérifier l'adéquation de la réponse au sujet en contrôlant la ligne logique de son propre plan. Dans de plus rares cas, en effet, le sujet est manqué à cause d'une erreur logique plus ou moins déguisée. Ainsi, en concentrant son effort démonstratif sur l'idée que de nombreuses perceptions sont de nature infra-consciente, la leçon dont le sujet était « La conscience est-elle source d'illusion ? » montrait bien que certains objets échappent à la conscience et qu'il existe des fonctions extérieures à celle-ci, mais non que celle-ci, de l'intérieur d'elle-même, par son activité propre, produit de l'illusion. Cette erreur logique s'apparente aussi à une confusion conceptuelle, car, dans ce cas précis, l'argument ne distingue pas entre ignorance et illusion.

Plus généralement, dans ce qu'il est convenu d'appeler « développement », on attend davantage qu'exposer de façon développée ce qui a déjà été établi en introduction. Il faut notamment éviter, lorsque

le problème prend la forme d'une alternative, que les deux premières parties de la leçon en répètent chaque membre. Si le problème posé pour traiter le sujet « Maîtriser la nature » consiste à chercher une voie moyenne entre l'entière détermination et la seule prévision du cours de la nature, il devient inutile de consacrer les deux premiers moments du développement à explorer chacun de ces deux extrêmes. Le développement doit être tout entier consacré à la résolution du problème et ne peut consister, même en partie, en une reprise de ses éléments constitutifs.

Si la structuration de la leçon en trois parties, sans être une exigence, équilibre souvent le propos, il n'y a en revanche aucune raison ni aucun intérêt à subdiviser mécaniquement chacune des trois parties en autant de sous-parties. Cela conduit à des leçons en pointillé où se succèdent des assertions sans jamais que se dessine une ligne argumentative, où se multiplient les versions d'une même thèse sans jamais qu'elle ne soit réellement justifiée. Ainsi, pour répondre positivement à la question « Le plaisir est-il toujours mêlé ? », un candidat montre en deuxième partie que tout plaisir ne peut prendre place qu'au sein d'un « agencement objectif » et évoque successivement que, selon Arendt, le plaisir ne peut être sans objet, contrairement à la douleur ; selon Changeux, le plaisir implique des circuits de récompenses dans le cerveau ; et, selon Bergson, l'homme est un être social dont le plaisir dépend de son partage possible. Ces doctrines ne sont pas équivalentes, sauf à en faire, comme c'est le cas ici, des variations d'une thèse trop générale pour être pertinente. Il fallait choisir la plus à même de vérifier que le plaisir soit toujours pris dans un mélange, qui est davantage qu'un simple « agencement objectif ».

La multiplication des sous-parties n'est que l'une des raisons qui conduisent les candidats à se contenter de références allusives aux textes sur lesquels ils s'appuient — tendance à l'allusion qui constitue l'un des principaux défauts constatés par les membres du jury. Il est attendu des candidats qu'ils s'installent dans la pensée d'un auteur et qu'ils prennent le temps d'en reconstruire les étapes pour produire une réponse au sujet. Sans cet effort, la référence est non seulement inutile, mais contre-productive. Dans le pire des cas, les allusions se succèdent et l'on assiste à des leçons qui font défiler les auteurs, dans l'ordre de leur apparition historique, en réduisant chacun à une formule célèbre, ce qui suggère qu'ils n'ont jamais été rencontrés ailleurs que dans un manuel scolaire ou dans de simples fiches.

Si de telles leçons sont heureusement rares, il est en revanche fréquent que les références aient une fonction ornementale, servant à habiller des remarques convenues en les parant de la dignité d'une œuvre canonique. Ainsi, sur la question « Peut-on se parler à soi-même ? », au sein d'une première partie sur le langage comme moyen de communication, le candidat fait appel au *De magistro* d'Augustin pour établir que les signes qui composent le langage sont imparfaits, puisqu'ils peuvent être ambigus et qu'on commet parfois des lapsus — ce qui est si loin de la critique radicale de la communication linguistique que propose ce texte que cette remarque banale, à elle seule, confine au contresens, sur un auteur de surcroît au programme de l'écrit. L'allusion peut aussi avoir une fonction dogmatique, comme lorsqu'une leçon portant sur le sujet « Qu'est-ce qu'une technique artistique ? » conclut à leur inexistence en indiquant qu'Arthur Danto s'est opposé à « l'essentialisme » en art, en faveur d'un « conventionnalisme » qui rend le qualificatif « artistique » arbitraire, sans qu'on sache ce qui se cache précisément derrière ces « -ismes », ni pourquoi l'un serait plus vrai que l'autre. À l'inverse, le jury a apprécié qu'un candidat qui traitait de « L'absolu » ait proposé une première partie kantienne, où il a pris le temps de montrer les différents aspects sous lesquels tout objet est relatif à un sujet connaissant, puis la manière dont l'absolu demeure en tant qu'idée de la raison, et enfin l'impossibilité de tirer de cette idée l'existence de son objet, par une critique de l'argument ontologique. De même, une leçon portant sur le sujet « Désirer durer » a restitué de façon détaillée, dans ses deuxième et troisième parties, les arguments de Thomas Nagel dans « Death » et de Derek Parfit dans « Personal Identity », pour montrer que, si « durer » signifie « continuer à vivre », alors il est naturel de désirer durer, mais que ce désir est nécessairement déçu puisque la survie ne suffit pas à maintenir l'identité personnelle, qui se dissout et se reforme tandis qu'on dure malgré soi. Dans ce dernier cas, la démarche du candidat impliquait des détours par d'autres questions que celles que posait immédiatement le sujet, mais de tels détours étaient parfaitement légitimes dès lors qu'ils permettaient de revenir au sujet avec les moyens d'y répondre.

L'accès aux ouvrages de la bibliothèque doit permettre de se référer avec précision aux références mobilisées. Il ne s'agit donc pas de découvrir à l'occasion de la leçon l'ouvrage d'un auteur dont on ignore tout, mais de contrôler son propos et de l'affiner en se rapportant au détail du texte qu'on a en tête parce qu'on l'a déjà lu et travaillé. Ainsi, un candidat qui traite « Existe-t-il un art politique ? » parle de la prudence chez Aristote comme d'un « calcul propositionnel » et d'un « art », alors qu'il aurait facilement pu ouvrir l'*Éthique à Nicomaque* pour corriger la première formule (et dire que la prudence relève de la partie rationnelle ou « logistiquè » de l'âme, pour éviter le contresens (la prudence est une excellence et non un art). Il va de soi qu'il ne faut s'appuyer que sur des références que l'on maîtrise suffisamment pour éviter les contresens massifs, comme celui qui consiste à dire que les animaux-machines de Descartes n'en sont pas moins conscients, que la nécessité d'une cause première selon Aristote découle de l'impossibilité d'une régression à l'infini dans l'ordre de la génération, ou que la possibilité propre à laquelle est ouvert le *Dasein* heideggérien diminue avec l'âge. Les contresens sont plus compromettants encore lorsqu'ils portent sur les auteurs au programme, qu'il est parfaitement légitime de mobiliser, à condition qu'ils le soient de façon non seulement exacte, mais aussi pleinement pertinente, sans quoi ils trahissent une culture philosophique et une préparation insuffisantes.

C'est seulement dans la mesure où la réflexion gagne en précision au contact de la lettre même du texte que celui-ci mérite d'être lu au cours de la leçon. Il est parfaitement inutile de lire un passage pour simplement illustrer ou attester une thèse, si cette lecture n'est pas l'occasion d'en préciser le sens. Il faut donc cibler le seul extrait décisif pour le donner à entendre et éviter les lectures trop longues, qui ne s'insèrent pas véritablement dans le propos, interrompent le fil de la pensée et semblent dispenser le lecteur – devenu passif – de toute explicitation ou analyse. Au contraire, le passage lu doit être aussitôt pris en charge et faire l'objet d'un commentaire qui en souligne et en explique les éléments essentiels, ce que font très peu de candidats, alors même que c'est ainsi que le professeur procède en classe.

Les doctrines ne doivent pas seulement être restituées avec patience et précision, encore faut-il en conserver les acquis au cours de la leçon pour en assurer la progression. On entre en vain dans la pensée d'un auteur si celle-ci est ensuite purement et simplement rejetée, notamment si elle l'est pour des raisons extra-philosophiques. Un tel traitement est trop souvent réservé aux auteurs moins récents, dont les thèses, présentées comme par concession à l'histoire de la philosophie, sont ensuite évacuées pour des raisons variées, mais ne sont que des variations d'une même objection d'inactualité. À suivre une leçon sur « Le monde est-il bien fait ? », la pensée de Leibniz serait compromise parce qu'elle reposerait sur le « postulat » que Dieu existe (comme si Leibniz ne l'avait jamais justifié par un argument). À écouter une leçon sur « La persuasion », la doctrine d'Averroès dans le *Discours décisif* devrait être dépassée parce qu'élitiste et celle de Pascal parce que fondée sur une anthropologie chrétienne. Sur la question « Y a-t-il des actes contre nature ? », un développement sur la nature humaine selon Aristote (et les actes qu'elle prescrit et proscribit) est récusé parce qu'il impliquerait une partition sociale.

Ces deux derniers exemples illustrent une faiblesse récurrente dans la démarche argumentative, qui consiste à progresser en éliminant les positions examinées en raison de leurs implications morales. En ce sens, trop de leçons semblent guidées par la défense de valeurs, affirmées telles des évidences ou des axiomes, y compris quand le sujet invite à les interroger, et à penser contre soi-même, vertu première de la démarche dissertative. Ainsi, une leçon ayant pour sujet « L'ordre moral », qui rappelle judicieusement le contexte d'apparition du syntagme, le réduit à un slogan justifiant l'oppression, sans s'interroger sur les ressorts possibles d'une telle justification, à savoir que l'ordre et sa conservation seraient en eux-mêmes une obligation morale et que la morale serait par soi un facteur d'ordre, thèse dont l'élaboration eût permis ensuite une critique de l'ordre moral plus efficace que le rejet d'un simple slogan.

Tout ce qui précède explique dans une large mesure la faiblesse récurrente des troisièmes parties, qui doivent permettre de conclure. Dès lors que les termes du sujet ont une signification flottante, que les références sont allusives ou que les positions sont successivement éliminées, on ne se donne pas les moyens d'atteindre en bout de chemin une thèse plus assurée que ne l'étaient les intuitions de départ, et l'on recourt bien souvent à une échappatoire plutôt qu'à une solution. Ainsi, à la question « Le monde

est-il bien fait ? », le candidat juge la question insoluble, mais soutient qu'il faut bien, si l'on veut agir dans le monde, croire qu'il l'est. Sur « La pudeur », la leçon se termine par l'idée qu'elle cesse d'être une autocensure oppressive si on l'éprouve pour l'autre plutôt que pour soi, sans qu'on sache pourquoi détourner le regard impliquerait moins une condamnation morale que se retenir de montrer. La leçon qui s'interroge sur « Y a-t-il des actes contre nature ? » aboutit à une troisième partie consacrée à la nature humaine comme « gamme des possibles » chez Silvia Federici, sans qu'on sache ce qui distingue la nature ainsi conçue de la nature au sens aristotélicien, rejetée en première partie, qui n'est autre qu'un ensemble coordonné de puissances. Si les résolutions proposées en fin de parcours se réduisent fréquemment à de tels artifices rhétoriques, c'est aussi parce que les candidats ne se ménagent pas assez de temps pour leur dernière partie. Celle-ci est souvent précipitée, limitée à quelques formules sans réelle justification, et donc largement incantatoire.

La conclusion est un moment important de la leçon, qui permet d'en faire ressortir l'unité en ressassant le chemin parcouru à partir de la position conquise en troisième partie. Ce coup d'œil rétrospectif doit être bref, sans quoi la synthèse échoue, et proposer des formules neuves, qui marquent le progrès accompli. Il faut éviter à tout prix le long résumé qui redit ce que le jury a déjà entendu et dont, par conséquent, il se souvient. Enfin, cette récapitulation faite, il faut rendre explicite la manière dont le problème, tel qu'il a été posé en introduction, a été résolu.

Terminons par un exemple de leçon particulièrement réussie.

Parmi les leçons qui ont obtenu la note maximale (20/20), l'une a traité la question « Qu'est-ce qu'un monde possible ? ». Elle introduit son propos par un jeu de distinctions, d'une part entre le monde (totalité ordonnée) et l'univers (collection indéfinie), d'autre part entre le possible objectif (ce qui échappe à la contradiction) et le possible subjectif (ce qui est conçu par un sujet sans position d'existence). La question directrice est alors de savoir si et dans quelle mesure un monde possible dépend de sa conception par un sujet par lequel il serait ordonné. La première partie leibnizienne définit d'abord ce qu'est un monde, puis ce qu'est un monde possible — à savoir une totalité non contradictoire parmi une infinité d'autres, toutes conçues par Dieu —, pour enfin descendre au niveau individuel où, au sein du monde actuel, celui-ci est multiplié selon le point de vue de chaque monade, ce qui amène à se demander ce que peut être un monde possible pour un sujet singulier, au-delà de l'exigence minimale de non-contradiction qu'il doit remplir dans l'esprit divin. La deuxième partie repart de Descartes pour défendre qu'au sein du monde actuel, qui ne peut être qu'unique (la matière réduite à l'étendue est une seule substance), des mondes possibles sont néanmoins imaginables ; ces mondes imaginables sont explorés avec Bachelard comme objets d'une « rêverie cosmique » où le sujet solitaire échappe à la temporalité du monde actuel, régie par la tension d'un projet, pour entrer dans un régime de suspension nostalgique où « le décor prime le drame ». Le dernier moment montre que ces mondes possibles sont bien réels (avec Bergson, le possible est un réel augmenté d'un acte de l'esprit) dès lors qu'ils représentent le monde privé d'un autre que soi. S'appuyant alors sur Merleau-Ponty, la leçon défend que mon propre monde, comme totalité de vécus, est seulement possible pour autrui, et que le monde comme réalité partagée a comme condition d'émergence la coexistence actuelle des mondes possibles de chacun, qui se réalise notamment dans le dialogue (le langage n'étant pas un système de communication neutre, mais le moyen d'exprimer, dans l'acte de parole, l'expérience propre d'un « monde acquis »). — Si ce bref résumé donne une idée de l'ambition et de la rigueur de la démarche d'ensemble, la leçon s'est aussi illustrée par la maîtrise des références : les textes cités étaient toujours d'une grande pertinence (ce qui suppose une connaissance suffisamment précise des œuvres pour retrouver les passages décisifs pour le traitement du sujet), et toujours objets de commentaires à la fois précis, péqui relancent la réflexion.

EXPLICATION DE TEXTE FRANÇAIS

Rapport établi par Gilles Bert et Julien Copin
à partir des observations des membres de la commission

Intitulé de l'épreuve : « Explication d'un texte français ou en français ou traduit en français extrait de l'un des deux ouvrages inscrits au programme. Le programme est renouvelé chaque année. L'un des deux ouvrages est obligatoirement choisi dans la période pour laquelle aucun auteur n'est inscrit au programme de la troisième épreuve d'admissibilité. Durée de la préparation : 1 heure 30 ; durée de l'épreuve : 45 minutes (commentaire : 30 minutes ; entretien : 15 minutes) ; coefficient 1,5. »

Conditions de passation de l'épreuve

Lors du tirage, les candidats ont le choix entre deux enveloppes contenant, chacune, un sujet en double exemplaire. Ils en désignent une, qui est ouverte par le membre du jury chargé du tirage, et qui comporte l'indication précise du passage à expliquer. On vérifie alors qu'il n'y a pas d'erreur et si, par extraordinaire, on en aperçoit une, elle est immédiatement rectifiée.

Le candidat ou la candidate se voit remettre un exemplaire de l'ouvrage dont le texte est extrait (on ne lui remet pas de photocopie). S'il ou elle le souhaite, il ou elle peut disposer d'une feuille de papier calque, qui permet de porter ses annotations – il est en effet rigoureusement interdit d'écrire sur les ouvrages.

Une fois le tirage effectué, le candidat ou la candidate est accompagné dans la salle de préparation par un surveillant ou une surveillante. La préparation peut alors commencer.

Œuvres au programme :

DESCARTES, *Principes de la philosophie* (1647) – traduction française par l'abbé Picot (revue par Descartes).

NB 1 : étaient au programme les passages suivants : 1/ Dédicace « À la Sérénissime Princesse Elisabeth » ; 2/ Lettre-Préface de l'édition française des *Principes* (ou : « Lettre de l'auteur à celui qui a traduit le livre laquelle peut ici servir de préface ») ; 3/ Première Partie ; « Des principes de la connaissance humaine » [en entier] ; 4/ Seconde Partie : « Des principes des choses matérielles » [en entier] ; 5/ dans la Troisième Partie : « Du monde visible », exclusivement les articles 1 à 69 ; 6/ dans la Quatrième Partie : « De la Terre », exclusivement les articles 188 à 207.

NB 2 : le jury a utilisé l'édition suivante : Descartes, *Œuvres philosophiques*, Tome III (1643-1650), Paris, éd. F. Alquié, Garnier (1973) reprise dans l'édition Garnier - Classiques Jaunes n° 541 (2010-2018).

Gilles DELEUZE, *Différence et répétition*, Paris, Presses Universitaires de France, 1968.

I – Remarques générales

Le jury tient d'abord à remercier les candidats. Il a pu assister cette année à d'excellentes explications de textes extraits aussi bien des *Principes de la philosophie* de Descartes que de *Différence et répétition* de Deleuze. En dépit des différences certaines entre ces deux ouvrages, les exercices réussis ou jugés insuffisants ont été assez équitablement répartis. Les meilleures prestations ont su conjuguer une connaissance précise de l'œuvre, une maîtrise de l'explication de texte témoignant d'une pratique régulière, et une capacité contagieuse à s'étonner. Suscitant l'admiration du jury, ces candidats ont su proposer une lecture à la fois précise et originale d'extraits classiques, ou montrer la puissance de passages semblant à première vue traiter de questions plus locales ou moins familières.

Une connaissance approfondie des œuvres au programme est indispensable à la réussite de l'épreuve. Schémas, cours synthétiques et résumés peuvent être utiles, mais ils ne sauraient remplacer la lecture personnelle, directe et assidue des textes. Le moment de « la confession » avec les candidats malheureux le révèle massivement : lorsque l'exercice a été manqué, c'est d'abord parce que les candidats ont attendu le dernier moment, jusqu'aux résultats d'admissibilité pour certains, pour travailler les œuvres. Le jury conseille, au contraire, de se lancer dès le début de leur préparation au concours dans la lecture des œuvres au programme de l'oral pour se familiariser avec la spécificité de leur langue, les problèmes abordés et les modes d'argumentation déployés. Il recommande en outre aux candidats de s'exercer le plus régulièrement possible, tout au long de l'année de préparation, à expliquer des extraits précis dans les conditions du concours, de façon à identifier les difficultés et obstacles éventuels et à se donner les moyens de les lever, avant même les épreuves proprement dites.

Rappelons brièvement quelques principes. C'est le texte que tire la candidate ou le candidat et lui seul, tel qu'il est découpé, qui doit être expliqué. Il n'est donc pas question d'en faire le prétexte à un exposé, faussement rassurant et éluant en réalité l'exercice, de la doctrine de l'auteur dans sa globalité. Se contenter de vérifier que l'extrait illustre des positions philosophiques supposées déjà connues ne constitue pas non plus un fil directeur valable pour conduire l'explication. Il faut dégager le problème précis dont il est question et en montrer l'intérêt et les enjeux. Exhiber les raisons internes de la progression du texte, prendre en charge ses concepts propres, ses exemples et parfois ses images et son style, est une compétence essentielle que doit développer tout professeur de philosophie.

L'introduction est un moment crucial, elle doit donc être soigneusement préparée. C'est l'occasion d'identifier la question que se pose l'auteur et la réponse particulière qu'il y apporte, à ce moment de l'œuvre. Il peut, de ce point de vue, s'avérer de bonne méthode de comparer les différentes façons de traiter un même problème dans l'œuvre. On peut aussi se demander pourquoi Descartes ou Deleuze n'ont pas répondu à la question posée comme on aurait pu s'y attendre, eu égard à certains passages antérieurs dans l'œuvre ou, plus largement, à la représentation commune que l'on se fait de leur philosophie et de sa position dans un champ polémique plus large. Conserver cette capacité à s'étonner est un excellent moyen de problématiser le texte et de commencer, véritablement, à l'expliquer. Ainsi, réinscrire l'extrait dans la structure globale de l'ouvrage ne signifie ni rappeler tout ce qui se passe avant, ni présenter nécessairement ce passage comme le plus central, mais mettre au jour son apport spécifique. Souligner, ainsi, que tel extrait est situé au début, à la fin, ou au milieu de l'œuvre au programme, ne suffit en rien à rendre raison de sa situation argumentative et de son apport philosophique.

Le jury tient à souligner l'importance de la gestion du temps pendant l'exposé. Certaines introductions sont trop longues et empêchent les candidats de terminer sereinement, ou de terminer tout court, leur explication. Il n'y a pas de préalable à l'abord du texte : il est inutile de rappeler l'intégralité du contexte de publication de l'ouvrage, de la biographie ou de la bibliographie de l'auteur. Inutile aussi, dans l'introduction, d'anticiper le détail de l'analyse. L'entraînement permet là encore d'ajuster le propos. L'attention au texte doit être distribuée de manière équilibrée : aucun passage ne doit être survolé ou indûment privilégié au détriment des autres, y compris au motif qu'on s'y sentirait, pour de bonnes ou de

mauvaises raisons, plus à son aise. Le texte doit être expliqué dans son intégralité. Il arrive que des arguments résistent à la compréhension, voire à une interprétation univoque. Passer les difficultés sous silence est une très mauvaise stratégie. Mais les traiter de manière accélérée ou en les recouvrant d'un discours confus ne vaut guère mieux. Le procédé ne trompera pas la vigilance des membres de la commission ; il suscitera en retour des demandes d'éclaircissements pendant l'entretien. Quand le président ou la présidente de la commission, voyant l'horloge tourner, rappelle au candidat ou à la candidate qu'il lui reste deux ou trois minutes pour terminer, cela ne doit pas être pris comme une incitation à finir absolument et à toute allure de lire ses notes, mais, plutôt, à se poser et à faire des choix pour aller à l'essentiel.

Lorsqu'un texte présente d'évidentes aspérités ou, à l'inverse, semble peu dense et partant, difficile à commenter, il est de bonne méthode de varier les ressources et les échelles de l'analyse : se montrer attentif aux charnières logiques, à une énumération d'adjectifs, aux adverbes, à une modalisation, à la variation du lexique, au traitement singulier d'une référence, au choix d'un ou de plusieurs exemples, ou recourir à d'autres pages de l'œuvre qui éclairent utilement d'arides formulations ou des néologismes (dans *Différence et répétition*, notamment), permet de se réinstaller dans une explication de bonne tenue.

De ce point de vue, le jury s'est souvent étonné de l'indifférence, au moins apparente, de bon nombre de candidats, aux passages encadrant leur extrait, alors même qu'ils disposent de l'ouvrage entier pendant l'épreuve et le temps de sa préparation. Dans la deuxième partie des *Principes de la philosophie*, il semblait par exemple très clair que les articles 37 à 40, respectivement consacrés aux trois lois de la nature, ne pouvaient être rigoureusement dissociés, et que restituer en quoi la deuxième et la troisième loi complètent la première tout en en différant, requérait au moins de rappeler le contenu de l'argumentation précédente et les raisons pour lesquelles elle devait encore être complétée. S'agissant cette fois de *Différence et répétition*, une candidate dont le passage traitait de l'embryon (p. 321-322) n'a pas vu que le contexte précis (et complexe) de la discussion, en référence à Darwin et Weissmann, était précisé par Deleuze dans le paragraphe précédent.

Le jury tient en outre à rappeler que la conclusion est aussi un moment important de l'explication. Elle ne saurait de ce fait être réduite à la simple répétition de ce qui a déjà été dit, ou transformée en une ultime occasion de suggérer allusivement tout ce qui n'a pas trouvé sa place dans le corps de l'explication. En parfaite symétrie avec l'introduction, il s'agit, à ce stade, de synthétiser, donc de reprendre de manière à la fois brève et réflexive, l'ensemble du parcours argumentatif, pour éventuellement ensuite le qualifier, à plusieurs niveaux susceptibles de gagner en profondeur de vue (à ce stade de l'argumentation, dans l'œuvre donnée au programme ou dans l'œuvre de l'auteur en général, etc.). Ce peut aussi être le moment opportun de prendre position de façon plus personnelle sur l'extrait.

Enfin, le jury réaffirme que l'entretien fait partie intégrante de l'épreuve. C'est l'occasion pour les candidats de préciser et de compléter leur analyse, dans un dialogue le plus ouvert possible avec les membres de la commission. Chacune et chacun peut hésiter ou se tromper ponctuellement, sans que cela n'invalide la prestation dans son ensemble. Nous formulerons simplement le conseil suivant : lorsqu'on n'est pas certain de ce qu'on avance, il est préférable de le souligner explicitement, ou de ralentir la cadence de l'énonciation pour se concentrer, plutôt que d'éluder la difficulté, que d'afficher une fausse assurance, ou de répéter plusieurs fois de suite la même chose, en dépit des efforts du jury pour aider la candidate ou le candidat à se déplacer et à améliorer sa prestation. Les meilleurs entretiens sont ainsi ceux où la candidate ou le candidat, sans forfanterie ni contrition, s'empare des questions qu'on lui pose pour approfondir, voire corriger son propos, souvent en repartant du texte pour relire précisément un passage, et faire de ce moment un véritable temps vivant d'échange philosophique.

Pour terminer ces remarques générales, nous voudrions insister sur un aspect formel qui a trait au caractère oral de l'épreuve. La lecture intégrale de l'extrait, qu'il convient d'effectuer ou bien dès le début de la prise de parole, ou bien à la fin de l'introduction, ne doit pas être négligée. Car dans ce moment où les candidats règlent leur élocution et leur respiration pour s'installer à proprement parler dans l'épreuve, le rythme de la lecture, les pauses, les scansions et les intonations, donnent déjà une idée de la manière

dont le texte est compris. Tout au long de l'épreuve, la diction doit rester soignée et le registre de langue, soutenu. Une tendance à chuchoter ou, à l'inverse, à crier, toute forme de difficulté à ajuster son souffle, son débit et son intonation, peuvent aussi se régler au cours de l'année, par un entraînement régulier. S'il mesure, bien sûr, le niveau de tension des candidats, le jury tient cependant à leur rappeler que regarder, au moins de temps à autre, les membres de la commission auxquels ils s'adressent, est aussi une façon d'attester du souci pédagogique qui devra être le leur lorsqu'ils auront la responsabilité de classes.

II-1 – Remarques relatives à l'explication de textes extraits des *Principes de la philosophie*.

Les *Principes de la philosophie* ont donné lieu à quelques prestations excellentes (nous y reviendrons), mais également à beaucoup d'exercices décevants. Le jury rappelle qu'il ne faut pas perdre sa capacité à s'étonner, même devant une œuvre dont l'auteur a été rencontré plusieurs fois au cours d'une formation philosophique complète. Par exemple, soutenir, comme le fait Descartes à l'article 200 de la quatrième partie des *Principes de la philosophie*, que son traité « ne contient [...] aucuns principes qui n'aient été reçus de tout temps de tout le monde », est pour le moins déroutant et impliquait, au minimum, de se demander à quoi bon écrire pour faire connaître des « principes » qui seraient déjà connus.

Que le « bien connu » soit souvent mal connu, le jury a pu le vérifier cette année à maintes reprises. Il peut sembler naturel de peiner sur des points techniques de la physique cartésienne. Mais à partir du moment où la troisième et la quatrième parties des *Principes de la philosophie* étaient (partiellement) au programme, il convenait sur ce point de se doter d'une culture minimale, sans laquelle on ne pouvait comprendre ni le sens, ni l'enjeu des reformulations et des déplacements cartésiens. Si le positionnement cartésien concernant le mouvement de la Terre a été correctement traité par quelques candidats, qui avaient manifestement travaillé la question, la différence entre les systèmes de Ptolémée, de Copernic et de Tycho Brahé a semblé mal maîtrisée, voire ignorée par d'autres. Si le jury ne demandait évidemment pas aux candidats de connaître et de restituer le détail des discussions physiques sur le vide dans la première moitié du dix-septième siècle, il s'attendait en revanche à ce que la thèse cartésienne, elle, soit connue. Sa méconnaissance a parfois conduit à des contresens majeurs rendant impossible l'explication de l'extrait, qu'il s'agisse de la formation, des changements et de la portée des tourbillons, ou des différents sens de « mouvement », « transport », « lieu » ou « voisinage » d'un ou de plusieurs corps. Enfin, certains candidats ont parfois semblé tellement gênés par la difficulté qu'ils rencontraient à rendre raison d'un exemple physique, qu'ils en ont parfois totalement oublié de restituer le sens de ce qui importait encore davantage dans l'extrait, et qui pouvait leur permettre de réinvestir l'exemple en question : le statut des « suppositions » mobilisés par Descartes dans les *Principes de la philosophie* pour rendre raison des changements insensibles des corps conformément à, ou en non-contradiction avec, les données expérimentales.

Beaucoup d'explications piétinent aussi parce que des éléments de doctrine plus classiques sont insuffisamment maîtrisés, voire tout bonnement ignorés. Le jury a ainsi été étonné par le grand nombre d'approximations sur la fonction du doute, le *Cogito*, l'existence de Dieu, l'erreur, la définition cartésienne des natures respectives de l'âme et du corps, ou bien encore, la volonté. Rares ont été les prestations portant sur les développements métaphysiques de la première partie à s'interroger sur la spécificité des *Principes de la philosophie* par rapport au *Discours de la méthode* ou aux *Méditations métaphysiques*. Cette remarque vaut à plus forte raison pour les développements physiques ou psycho-physiologiques (notamment sur les sens, à la fin de la quatrième partie), qui n'ont quasi jamais été rapportés aux publications antérieures de Descartes (la cinquième partie du *Discours de la méthode* et les *Essais scientifiques* qui l'accompagnent, en particulier la *Dioptrique*, ou bien encore, la VI^e des *Méditations métaphysiques*) ou à ces inédits de son vivant que sont *Le Monde* et son dernier chapitre, *L'Homme*.

Ainsi, une explication portant sur les articles 4 et 5 de la première partie ne parvient pas à expliquer en quoi l'expérience du rêve fournit une raison de douter de l'existence du monde matériel, ni pourquoi

la raison de douter du témoignage des sens ne suffit pas à douter des propositions mathématiques. Une autre prestation portant sur un extrait de la Lettre-préface (p. 773-774) semble ne pas voir en quel sens le *Cogito* et Dieu sont « les vrais principes de la connaissance ». Telle autre (première partie, articles 57-58) ne parvient pas à définir ce qu'est, selon Descartes, une idée claire et distincte. Sur des points plus délicats, mais indispensables à la compréhension des *Principes de la philosophie*, le jury a pu constater parfois de lourdes lacunes. Ainsi, l'explication de l'article 64 de la première partie ne maîtrise pas la différence entre mode et attribut, et les différents types de distinctions (de raison, réelle et modale). L'explication de l'article 36 de la deuxième partie ne rend pas clairement raison des différences entre cause première et causes secondes, entre cause finale et cause efficiente, entre concours ordinaire et concours extraordinaire. Principe, hypothèse et supposition ne sont pas toujours bien distingués ; le statut de l'expérience en physique et son rapport aux principes restent assez souvent mal compris ; le recours à la fiction, signe manifeste que l'on ignore presque toujours ce qu'est à proprement parler une fiction, devient le règne du relativisme absolu : peu importe, finalement, que les expériences contredisent les principes, puisque de toute façon la physique cartésienne est « fictive », c'est-à-dire totalement fantaisiste... Beaucoup de candidats ont attribué un rôle absolument néfaste aux sens et à l'imagination dans l'acquisition des connaissances, alors même que la quatrième partie leur reconnaît un statut positif. Une prestation qui fait pourtant l'effort d'expliquer ce qu'est un nerf chez Descartes, ignore que le toucher n'est pas le seul sens impliquant un contact (article 191, p. 507-508). Enfin, des procédures démonstratives distinctes sont parfois confondues (le *modus ponens* et le raisonnement par l'absurde, par exemple).

Le jury souhaite en outre rappeler l'importance des exemples, qu'ils soient ou non présents dans le texte. Selon les cas, les exemples permettent en effet de renforcer l'intelligibilité de l'extrait proposé (on pouvait à cet égard comparer leur fonction à celle des figures illustrant le texte), de vérifier la pertinence d'un argument, de justifier une distinction conceptuelle. Beaucoup d'explications ont insisté sur la manière dont Descartes dépouille la matière de toutes les qualités sensibles : analyser un exemple comme la couleur aurait permis de préciser la nature exacte et la portée du geste cartésien. La Lettre-préface traite de « la fécondité des principes » : le travail sur un seul exemple de cette fécondité, suffisamment développé, aurait nettement amélioré l'explication. De même, « connaître les effets par leurs causes » exigeait un exemple qu'il suffisait d'aller chercher un peu plus loin dans l'œuvre. Ces remarques valent à plus forte raison lorsque l'extrait lui-même mobilise des exemples. L'article 5 de la troisième partie évoque ainsi l'utilité des « raisonnements qui sont infaillibles » en astronomie, notamment pour établir la distance de la Terre au Soleil. Or, l'explication se montre incapable d'illustrer ce genre de raisonnement, ce qui ne demandait pas nécessairement des connaissances techniques et pouvait se faire à partir du texte seul.

Quelques prestations parviennent heureusement à mobiliser des exemples pertinents qui éclairent avantageusement le texte. L'une d'entre elles, pour faire comprendre l'enjeu de la thèse cosmologique sur la grandeur indéfinie de l'espace, développe un exemple astronomique : si l'univers est immensément grand, l'absence de parallaxe des étoiles fixes, observable avec les instruments de l'époque, ne peut plus être invoquée contre l'héliocentrisme. Une autre candidate mobilise, très subtilement, un exemple tiré du *Dialogue sur les deux plus grands systèmes du monde* de Galilée (les papillons sur le bateau de Venise à Corfou) pour expliquer la relativité du mouvement que Descartes reprend à son compte dans les articles 27 et 28 de la seconde partie. Une autre encore, à propos de l'article 196 intitulé « Comment on prouve que l'âme ne sent qu'en tant qu'elle est dans le cerveau », fait cet effort de se demander pourquoi Descartes passe dans l'extrait de l'exemple de ces maladies du cerveau qui, n'offensant « que le cerveau seul, ôtent néanmoins l'usage de tous les sens », au sommeil, à la privation de sentiment occasionnée par l'empêchement du mouvement d'un nerf entre le cerveau et le membre, puis à la douleur et à la jeune fille amputée sans le savoir et localisant cette douleur dans le membre fantôme.

Enfin, beaucoup d'explications ont négligé les titres des articles, qui faisaient pourtant partie du texte à commenter. Les prendre en compte aurait pourtant permis, bien souvent, d'éviter le contresens et de préciser l'analyse. Par exemple, le titre du paragraphe 31 de la première partie, qui distingue nos erreurs au regard de Dieu et au regard de nous, précise que, dans le second cas, elles sont « des privations

ou des défauts ». Le corps de l'article parle quant à lui de défauts et d'imperfections. Rapporter les défauts et les imperfections à une privation aurait permis de préciser la distinction avec la négation. Que Dieu ne nous ait pas donné un entendement infini, sans que cela ne nous prive de quoi que ce soit, aurait alors pu être expliqué plus finement. Quand l'explication portait sur deux articles, comme ce fut souvent le cas, les titres donnaient en outre une précieuse indication sur l'articulation interne de l'ensemble. Les meilleures analyses le montrent. L'une d'elles, véritablement excellente, explique ainsi comment Descartes justifie une définition du mouvement relatif par la notion de voisinage, en évacuant d'abord la référence à l'action (article 27 de la seconde partie), puis la référence au lieu (article 28).

II-2 Textes proposés aux candidats :

de page	Début	fin	à page
769	J'aurais voulu premièrement	dont tous les doctes ne demeurent d'accord	770
770	J'aurais ensuite fait considérer l'utilité	et qu'ils sussent combien ils en sont capables	771
771	Il n'y a point d'âme tant soit peu noble	tout d'un coup à une croyance infaillible	772
772	Or, il y a eu de tout temps de grands hommes	que le soleil n'est pas plus grand qu'il paraît	773
773	C'est un défaut qu'on peut remarquer	les fait ainsi descendre, et nous le devons apprendre d'ailleurs	774
775	Après avoir bien fait entendre ces choses	et que Dieu ne peut être vu ni touché	776
776	Mais encore que toutes les vérités que je mets	moins propres à bien apprendre la vraie	777
778	J'ai pris garde, en examinant le naturel	dessein d'y comprendre	778
779	Puis, lorsqu'il s'est acquis quelque habitude	est le dernier degré de la sagesse	780
780	Or, comme ce n'est pas des racines ni du tronc	et par les réponses que je leur ai faites	781
781	Puis enfin, lorsqu'il m'a semblé que ces traités précédents	de la morale et des mécaniques	782
782	Cependant, afin qu'on puisse voir en quoi	depuis plusieurs siècles qu'on les a suivis	783
87	Il y a beaucoup de différence entre les vraies vertus	on n'a pas coutume de leur donner tant de louanges	88
88	Outre cela, de deux choses	parfaitement apprises en fort peu de temps	89
89	Mais j'en ai encore une autre preuve	et très dévôt serviteur, DESCARTES	90
91	<i>Que pour examiner la vérité</i>	de même que si nous l'avions jugée très certaine	92
92	<i>Pourquoi on peut douter de la vérité</i>	que nous ne puissions être continuellement abusés	94
94	<i>Que nous ne saurions douter sans être</i>	que nous savons certainement ce que nous pensons	95
96	<i>Qu'il y a des notions d'elles-mêmes si claires</i>	qu'elles dussent être mises ici en compte	97
97	<i>Comment nous pouvons plus clairement connaître</i>	qu'elles n'aient aucune existence	98
98	<i>En quel sens on peut dire que si on ignore</i>	qu'elle ait connu celui qui l'a créée	99
99	<i>Qu'on peut démontrer qu'il y a un Dieu</i>	ne peut être conçue qu'avec une existence nécessaire	100
101	<i>Que, d'autant que nous concevons plus de perfection</i>	ou d'une façon encore plus éminente qu'il n'est représenté	102
104	<i>Qu'en connaissant qu'il y a un Dieu en la façon</i>	malice du péché, parce qu'elle n'est rien	106
107	<i>Qu'il ne faut point tâcher de comprendre l'infin</i>	de notre entendement, et non point de leur nature	108
109	<i>Que Dieu n'est point la cause de nos erreurs</i>	servira encore à l'expliquer mieux	110
110	<i>Que nos erreurs au regard de Dieu ne sont que</i>	bien exacte de ce dont nous jugeons	111
111	<i>Que la volonté aussi bien que l'entendement</i>	de l'entendement fini de n'être pas tout-connaissant	112

114	<i>Que nous savons aussi très certainement que Dieu</i>	savons être incompréhensible de sa nature	115
116	<i>Comment, encore que nous ne voulions jamais faillir</i>	que nous les apercevons de la sorte	117
117	<i>Que nous ne saurions que mal juger</i>	celui qui la considère comme il faut	118
119	<i>Que tout ce dont nous avons quelque notion</i>	sus le sens de l'attouchement	120
121	<i>Ce que c'est que la substance</i>	ou des attributs de cette substance	122
122	<i>Qu'il peut être attribué à l'âme et au corps en même temps</i>	sans imagination ou sans sentiment, et ainsi du reste	124
125	<i>Comment nous en pouvons aussi avoir de la durée</i>	je le nomme attribut, et non pas mode ou qualité	125
125	<i>Qu'il y a des attributs qui appartiennent aux choses</i>	on comprend sous le nom d'universaux	126
128	<i>Des distinctions, et premièrement de celle</i>	les unes des autres sont réellement distinctes	129
129	<i>De la distinction modale</i>	sont réellement distinctes les unes des autres	131
132	<i>Comment on peut avoir des notions distinctes de l'extension</i>	d'autres notions qui la rendraient plus obscure	133
133	<i>Comment on peut aussi les concevoir distinctement</i>	avec celle que nous devons avoir de ses propriétés	134
135	<i>Que nous avons aussi des notions distinctes de nos sentiments</i>	voir dans le soleil soit dans le soleil ainsi qu'elle est en nous	136
136	<i>Comment on doit distinguer en telles choses ce en quoi</i>	il trouvera sans doute qu'il n'en a pas de connaissance	137
139	<i>Que la première et principale cause</i>	et qu'il ne lui semblait ni chaud ni froid	140
142	<i>La troisième, que notre esprit se fatigue</i>	très peu qui s'étudient à la bien conduire	143
144	<i>Abrégé de tout ce qu'on doit observer</i>	les plus généraux et plus importants de la connaissance humaine	144
151	<i>Comment se fait la raréfaction</i>	devenus plus grands, et qui sont pleins de quelque autre corps	152
153	<i>Que la grandeur ne diffère de ce qui est grand</i>	n'ont point de rapport avec leurs pensées	154
156	<i>En quel sens on peut dire qu'il n'est point différent</i>	mais encore de celui qu'on appelle vide	157
161	<i>Qu'il ne peut y avoir aucun vide au sens que les philosophes</i>	qu'elle contient n'est pas une chose ou une substance	163
163	<i>Comment on peut corriger la fausse opinion</i>	qui ne saurait subsister sans quelque chose d'étendu	164
165	<i>Qu'il ne peut y avoir aucuns atomes</i>	parce qu'elle est telle de sa nature	166
168	<i>Ce que c'est que le mouvement pris selon l'usage</i>	et le repos, de la chose qui est en repos	170
170	<i>Qu'il n'est pas requis plus d'action pour le mouvement</i>	comme dormante) diminuent peu à peu son mouvement	171
175	<i>Comment il peut y avoir plusieurs divers mouvements</i>	a été décrite par une infinité de tels mouvements	177
181	<i>Qu'il suit de là que la matière se divise</i>	à cause que notre pensée est finie	182
182	<i>Que Dieu est la première cause du mouvement</i>	en cette matière une égale quantité de mouvement	184
185	<i>La première loi de la nature : ce que chaque chose demeure</i>	à son contraire, ou la destruction de soi-même	186
187	<i>La seconde loi de nature : que tout corps</i>	fait tendre la corde pour s'éloigner directement de notre main	190
190	<i>La troisième : que, si un corps</i>	et semble même servir d'argument pour la prouver	193
222	<i>Qu'on présumerait trop de soi-même si on entreprenait</i>	et sans qu'elles lui aient jamais servi à aucun usage	223
227	<i>Qu'on peut user de diverses hypothèses pour expliquer</i>	était en effet, et non seulement par hypothèse	229

231	<i>Que la matière du Soleil ainsi que celle de la flamme</i>	encore qu'il lui ressemble en autre chose	232
234	<i>Qu'ils transportent avec eux tous les corps</i>	l'emporte insensiblement avec soi	235
235	<i>Qu'on ne peut pas proprement dire que la Terre</i>	à l'air ou à l'eau, et non pas à la Terre	236
236	<i>Que même, en parlant improprement et suivant l'usage</i>	au regard des étoiles fixes	237
238	<i>Que toutes les planètes sont emportées</i>	pour expliquer tous leurs phénomènes	239
244	<i>Encore que la Terre change de situation</i>	et les étoiles fixes, dans lequel ces excursions se puissent faire	246
247	<i>Qu'il n'est pas vraisemblable que les causes</i>	les causes naturelles à produire les effets que l'on désirera	247
248	<i>Que même j'en supposerai ici quelques-unes</i>	je tâcherai ici de les expliquer	249
250	<i>Que leur fausseté n'empêche point</i>	à présent en ce monde	252
254	<i>Qu'il y a trois principaux éléments du monde visible</i>	distinguer les trois éléments de ce monde visible	255
268	<i>Qu'ils ne peuvent être tous de même grandeur</i>	qui sont inégaux en grandeur conviennent entre elles	269
505	Le second comprend la joie, la tristesse, l'amour, la colère	etc., bien que souvent elles se trouvent ensemble	506
510	<i>Comment on prouve que l'âme ne sent qu'en tant qu'elle</i>	mais en tant qu'elle est dans le cerveau	511
511	<i>Comment on prouve qu'elle est de telle nature</i>	que celui d'une épée y excite la douleur	512
513	Nous pouvons souvent aussi remarquer que la chaleur	tous les divers sentiments qu'ils y excitent	514
514	<i>Qu'il n'y a aucun phénomène en la nature qui ne soit compris</i>	au moyen de quoi ils changent de figure et de grandeur	515
516	<i>Qu'il est certain que les corps sensibles sont composés</i>	toutes les choses qu'on prétend expliquer par leur moyen	518
518	<i>Que ces principes ne s'accordent point mieux</i>	avec celle de Démocrite qu'avec toutes les autres sectes particulières	519
519	<i>Comment on peut parvenir à la connaissance de ces figures</i>	toutes les choses qui sont artificielles, sont avec cela naturelles	520
521	<i>Que, touchant les choses que nos sens n'aperçoivent point</i>	est supposée semblable, en ce qui regarde les effets sensibles	522
522	<i>Que néanmoins on a une certitude morale, que toutes les choses</i>	dans un chiffre, que j'ai déduit de divers effets de ces causes	523
523	<i>Et même qu'on en a une certitude plus que morale</i>	réduit à cela seul que les cieux sont fluides	524
102	<i>Qu'on peut derechef démontrer</i>	qu'elles y sont encore	103
103	<i>Que nous ne sommes pas la cause de nous-mêmes</i>	et enfin qu'il est Dieu	104
113	<i>Que nos erreurs sont des défauts</i>	qu'il aurait peut-être pu nous départir	114
120	<i>Que les vérités ne peuvent ainsi être dénombrées</i>	qui ne sont point ainsi préoccupés	121
146	Premièrement, nous expérimentons en nous-mêmes	ou la substance des choses matérielles	147
147	<i>Comment nous savons aussi que notre âme</i>	se trouvent naturellement	149
774	Faute d'avoir connu cette vérité	recherche de la sagesse	775
778	En suite de quoi	comme sont celles des mathématiques	779
102	<i>Qu'on peut derechef démontrer</i>	qu'elles y sont encore	103
103	<i>Que nous ne sommes pas la cause de nous-mêmes</i>	par qui que ce soit, et enfin qu'il est Dieu	104
112	<i>Qu'elle a plus d'étendue que lui</i>	par un principe étranger	113
113	<i>Que nos erreurs sont des défauts</i>	que nous puissions jamais connaître	114

129	<i>De la distinction modale</i>	à savoir en la substance de cette pierre	130
154	<i>Que la substance corporelle ne peut être clairement</i>	par lesquels nous le déterminons	155
158	<i>Ce que c'est que le lieu extérieur</i>	que nous l'arrêtons en notre pensée	159
172	<i>Que le mouvement et le repos</i>	toucher en même temps	172
223	<i>Des phénomènes ou expériences</i>	que le Soleil est beaucoup plus grand	224
507	<i>Des sens extérieurs ; et en premier lieu</i>	que leurs causes soient presque semblables	508
508	<i>Du goût</i>	et dans les <i>Météores</i>	509

III – 1 Remarques relatives à l'explication de textes extraits de *Différence et répétition*

Le jury a eu la satisfaction d'entendre de très bonnes prestations sur *Différence et répétition*, reposant sur une solide maîtrise du livre, de sa structure et de ses enjeux multiples. La lecture patiente et minutieuse de l'ouvrage était la meilleure préparation, d'autant que, contrairement à Descartes, la littérature secondaire concernant Deleuze est récente et encore peu étoffée. Le contraste est frappant entre les explications qui, faute d'une connaissance suffisante de l'œuvre, s'en tiennent à une paraphrase stérile ou à des considérations générales sur la pensée de Deleuze, parfois inutilement jargonantes, et celles qui, au contraire, sont capables de situer d'emblée le passage proposé dans l'ensemble du livre, mais aussi à l'intérieur du chapitre concerné, d'éclairer tel point délicat de l'argumentation ou du lexique en le rapportant précisément à un autre passage susceptible de l'éclairer, en en comparant les différentes occurrences et déclinaisons dans l'œuvre, et en en tirant parti pour revenir sur l'écriture même de Deleuze. Le traitement de la référence récurrente et ambivalente à Leibniz est à ce titre un bon exemple : Leibniz fait à la fois l'objet d'une critique aux côtés de Hegel et de la « représentation infinie », et d'un éloge pour avoir pressenti – dans la même direction que Nietzsche plus tard – le fourmillement des différences et des divergences qui anime le « sans-fond », en lieu et place d'un fondement fixe et stable.

Une autre difficulté de *Différence et répétition* tient à la manière dont l'histoire de la philosophie est mobilisée au cœur de l'argumentation elle-même. Nombre de thèses sont introduites et développées à travers le commentaire d'un auteur : Platon, Aristote, Duns Scot, Spinoza, Leibniz, Kant, Hegel, Nietzsche, Freud, etc. L'usage, par Deleuze, des philosophes de la tradition est constitutif de sa démarche ; il en tire des conséquences inédites et surprenantes, qui peuvent sembler paradoxales. Le jury tient à cet égard à formuler plusieurs remarques.

Il va tout d'abord de soi que le jury n'attendait pas une inutile et impossible connaissance exhaustive de tous les corpus philosophiques et non-philosophiques mobilisés dans *Différence et répétition*. En revanche, il était nécessaire, au risque de s'exposer à des contre-sens ou de passer à côté d'enjeux importants, de savoir, d'une part, correctement situer chaque auteur par rapport à Deleuze : « adversaire » (comme Hegel ou Aristote), « allié » (comme Nietzsche ou Spinoza), « référence ambiguë » (comme Platon ou Kant) et, d'autre part, d'identifier l'apport de chacun à sa pensée : le « disparaît » et la « disparition » pour Simondon, le « virtuel » pour Bergson, la « cruauté » pour Artaud, le « simulacre » pour Platon, le « signe » pour Proust, etc.

Lorsque Deleuze se situe par rapport aux concepts d'un autre auteur, il était souvent utile de s'interroger sur ce qu'il fait (ou fait dire) à ces concepts. Il n'était pas requis, pour cela, de disposer d'une connaissance savante de ces références : partir du texte de Deleuze et mobiliser une culture philosophique minimale suffisait. Ainsi, un candidat n'ayant pu dire pourquoi, chez Aristote, l'être n'est pas un genre, argument auquel Deleuze se réfère (p. 49-50), a néanmoins su expliquer avec finesse et pertinence en quoi la différence générique chez Aristote rend possible la théorie de l'analogie de l'être. Dans le même ordre d'idées, l'explication des pages 79 et 80, très convenable, aurait été encore meilleure si la notion kantienne de transcendantal, dont le jury est en droit d'attendre que les candidats puissent

fournir une définition minimale, avait été précisée afin de rendre plus intelligible « l'empirisme transcendantal » défendu par Deleuze. Enfin, un candidat repère l'opposition entre la conception de la mort chez Spinoza, qui vient toujours de l'extérieur, et celle de Freud, où la mort est l'objet d'un instinct (p. 333). Mais il ne parvient pas à rendre raison de la nécessaire inadéquation de ces deux figures de la mort pour Deleuze. Ce qui fait défaut ici, c'est un travail suffisant sur la (re)construction des positions respectives de Spinoza et Freud.

Enfin, il n'était pas inconvenant, bien au contraire, de souligner la torsion que Deleuze fait subir à certains arguments de ses prédécesseurs, de pointer l'écart parfois sensible entre la manière dont ils sont habituellement compris et ce que le commentaire deleuzien leur fait dire. Un candidat qui avait à expliquer un passage du début du chapitre 4 (p. 218-219) dans lequel Deleuze se réfère explicitement et textuellement à Kant, a ainsi jugé pertinent de relever les distorsions qui accompagnent cet usage. Mais ce faisant, il a manqué l'élaboration, nourrie par une lecture de Kant mais propre à Deleuze, d'une doctrine de l'Idée en relation avec le concept de « problématique ». L'usage libre et créateur de l'histoire de la philosophie dans la production des concepts deleuziens s'en trouvait de ce fait à la fois aperçu et manqué dans sa fécondité.

Deleuze reprenant bien souvent les mêmes références à différents moments de son argumentation, le jury attendait des candidats qu'ils se montrent capables de comparer ces usages, afin d'identifier plus finement la spécificité de l'extrait qu'ils avaient à examiner. Ainsi, un passage de l'introduction (p. 19) dans lequel Deleuze mobilise rapidement le concept de « signe », aurait gagné en clarté s'il avait été rapporté aux développements explicites et conséquents qui lui sont consacrés quelques pages plus loin (p. 31 et suivantes). Il en allait de même, toujours à la même page, des concepts de « héros » et d'« acteurs », explicités par Deleuze dans une note importante sur « les trois répétitions », aux pages 123-125, en rapport avec la pensée de Marx.

Le style singulier de Deleuze pouvait certes dérouter. Les images et les expressions étonnantes abondent sous sa plume. Elles méritaient au minimum qu'on s'y arrêât et qu'on les prît au sérieux comme participant pleinement à la production du sens philosophique du passage où elles surgissent. Ainsi, dans un passage critique à l'égard de Hegel (p. 76), une candidate, dont la prestation fut parmi les meilleures, a su accorder toute son importance à l'expression étrange de « cercle tortueux » que Deleuze oppose alors au « cercle dialectique ». Elle a commencé par en souligner le caractère au premier abord étonnant et paradoxal, puis l'a rattachée, pour lui donner un sens précis, à l'éternel retour qui pour Deleuze consiste en un cercle toujours décentré qui fait revenir, non pas ce qui peut être conservé (comme dans l'*Aufheben* dont il est question), mais ce qui diffère perpétuellement. Un autre candidat, au contraire, n'a pas cru nécessaire de s'arrêter sur l'expression, pourtant peu intelligible dans un premier temps, « le temps prend la pensée » (p. 216). Or, celle-ci aurait gagné à être rapportée à la conception deleuzienne des rapports entre le temps et la pensée exposée dans la troisième synthèse temporelle au chapitre II.

De manière plus générale, bien des passages de *Différence et répétition* se caractérisent par une extrême technicité. Le jury en était parfaitement conscient et il n'attendait évidemment pas de la part des candidats des prestations de spécialistes, mais la démonstration d'une aptitude à lire et à comprendre de manière rigoureuse un texte philosophique.

Prenons, pour terminer, l'exemple de l'excellente explication, notée 17, d'un passage de la dernière partie de l'ouvrage (p. 361) portant principalement sur la critique du « jeu humain » par opposition au « jeu divin ». Dans son introduction, la candidate reconduit le passage à une question récurrente dans tout l'ouvrage : « que signifie penser ? ». Elle montre ensuite comment le texte, pour répondre à cette question, en envisage une autre, celle de l'origine des « Idées », qui sera finalement abandonnée, Deleuze soutenant un peu plus bas que les « Idées » n'ont pas d'origine. La candidate caractérise précisément le sens que Deleuze donne à « l'Idée » : un complexe original qu'il rapporte non pas à un « Je » transcendantal, mais à un « jeu » ontologique dont elle surgit de façon « anarchique ». La valeur critique de la démarche deleuzienne est soulignée. Deux manières de « jouer » sont distinguées : une manière humaine, que Deleuze rejette, et une manière « idéale », rapportée à l'Idée, qui manifeste au contraire

l'exercice authentique de la pensée. Le problème posé est alors le suivant : pourquoi le jeu humain ne permet-il pas de rendre compte de la réalité de la pensée, de son processus et de l'apparition de l'Idée ? L'explication répond progressivement en convoquant l'enjeu central du livre, tout en s'appuyant avec précision sur la lettre du texte : la manière humaine de jouer est soumise au paradigme de la représentation (analysé au chapitre 3) et manque ainsi le choc de l'Idée qui donne à penser, parce qu'elle en conjure l'événement aléatoire en obéissant à des règles préétablies. Comme souvent, l'entretien a permis au jury de revenir sur certains points restés dans l'ombre lors de l'explication. La candidate a su répondre aux demandes d'éclaircissements et compléter judicieusement son propos : elle utilise par exemple le jeu de dés pour expliquer comment le calcul des probabilités fragmente le hasard en plusieurs coups.

Quelles que soient les œuvres inscrites au programme, leur difficulté réelle ou leur abord déroutant, c'est toujours la même attente qui anime le jury d'entendre des explications qui visent le sens du texte étudié et se montrent disponibles aux interrogations que suscitent en eux et chez les membres de la commission la lecture d'un fragment qui est une sorte de proposition philosophique.

III – 2 Textes proposés aux candidats :

de page	Début	Fin	à page
7	La généralité présente deux grands ordres	une différence économique entre les deux	7
7	Répéter, c'est se comporter, mais par rapport à	une différence de nature entre les deux choses	8
9	La loi réunit le changement des eaux à la permanence du fleuve	d'une réalité plus profonde et plus artiste	9
9	Il semble difficile pourtant de nier	deux généralités, sous deux généralités	10
10	L'erreur «stoïcienne», c'est d'attendre	à la fois le démoniaque et le fastidieux	11
11	Mais l'ambiguïté de la conscience est celle-ci	témoignant d'une toute autre puissance	12
12	Si la répétition est possible, c'est contre la loi	un universel contre les généralités qui font loi	12
19	Quand on dit que le mouvement, au contraire	la répétition comme «puissance terrible»	19
21	Mais un concept peut toujours être bloqué	n'est pas une partie de cette chose	22
22	Il y a une grande différence entre la généralité	du langage dans la parole et dans l'écriture	23
24	Soit une notion individuelle ou une représentation particulière	ou du souvenir, l'inconscient de la représentation	24
25	Il y a un tragique et un comique de répétition	sur scène et répété par l'acteur	25
33	La mesure n'est que l'enveloppe d'un rythme	ils reçoivent le don de vivre et de mourir	33
35	La reproduction du Même n'est pas un moteur	mais seulement de la sensori-motricité	35
43	L'indifférence a deux aspects: l'abîme indifférencié	comme dans l'expression «faire la différence»	43
49	Retenons la raison pour laquelle l'Être	une autre atmosphère (non aristotélicienne)?	49
49	Les deux caractères du concept d'être	c'est-à-dire dans l'analogie du jugement lui-même	50-51
54	Le sens commun ou le bon sens en tant que qualités	les barrières ou les enclos, brouillant les propriétés	54
55	Il y a une hiérarchie qui mesure les êtres	les choses se tiennent inégalement dans cet être égal	55
64	Il apparaît que la «contradiction», selon Hegel	objectivation réelle, constituant la vraie pulsation de l'infini	64
66	Il est faux d'imposer à l'analyse infinitésimale l'alternative	au profit du rapport différentiel	66
69	Dans le continuum d'un monde compossible	un concept de la différence en lui assignant une «raison»	69

71	La différence a son expérience cruciale	comme limitation linéaire et opposition plane	72
76	Toujours la vieille malédiction qui retentit	la puissance proprement dialectique	76
77	Ceux que Nietzsche appelle les maîtres	les métamorphoses et les transformations	77
79	Il est étrange qu'on ait pu fonder l'esthétique	à travers toutes les autres	80
87	Seule la Justice est juste, dit Platon	traverser l'épreuve du fondement	87
88	Mais en quoi consiste exactement l'épreuve	<i>quelque chose d'autre que le négatif</i>	88
91	Les quatre figures de la dialectique platonicienne	le règne des simulacres et des reflets	92
93	Platon a assigné le but suprême	(questions et problèmes)	93
99	Nous sommes de l'eau, de la terre, de la lumière	avec les synthèses passives	100
100	Mais comment expliquer que,	capable de constituer un habitus	101
102	Nul mieux que Samuel Butler	vers ce dont on procède	102
115	Tout le passé se conserve en soi,	et les présents se télescopent	115
121	Il arrive que l'historien cherche des correspondances	dans le présent de la métamorphose	121
125	Le présent, le passé, l'avenir se révèlent	la répétition soit la différence en elle-même	126
152	L'éternel retour est puissance d'affirmer	aux décisions prises	152
167	Parmi les pages les plus insolites de Platon	du fonctionnement du simulacre ?	168
169	Le problème du commencement en philosophie	lui-même Répétition	170
171	Beaucoup de gens ont intérêt à dire	le laissent précisément dans l'ombre	172
172	Quand Nietzsche s'interroge sur	libérée de l'Image et des postulats	173
173	Que penser soit l'exercice naturel d'une faculté	empoisonne tout le cartésianisme)	174
180	Il y a dans les perceptions certaines choses	ne forcent à penser	181
196	La bêtise n'est pas l'animalité.	structures de la pensée comme telle	196
198	Déjà les professeurs savent bien	sans rester indifférent à ce qu'il fonde	199
213	Les problèmes sont toujours dialectiques	le rapport entre ces éléments	213
215	Bien sûr, on reconnaît souvent l'importance	et non pas de l'innéité	216
218	En quel sens donc la raison kantienne, comme faculté	leur nature immanente et transcendante à la fois	219
220	L'Idée présente donc trois moments : indéterminée	et Dieu, idéal de la détermination	221
232	Le calcul différentiel appartient évidemment aux mathématiques	dialectique qui dépasse la mathématique	232
237	Quand devons-nous parler de multiplicité, et à quelles	concilier genèse et structure	237
240	<i>Troisième exemple : y a-t-il des Idées sociales, en un sens</i>	s'expriment aussi dans ces champs de résolubilité	241
248	Les événements et les singularités de l'Idée	non pas la représentation de la conscience	248
250	Soit la multiplicité linguistique, comme système virtuel	la divergence des facultés dans leur exercice transcendant	250
253	Car de Platon aux postkantians, la philosophie	le Moi de Fichte, la « Science » de Hegel)	254
258	Contrairement à ce qu'énonce la plate proposition	fer rouge marquée sur nos noms »	258
272	Le seul danger, en tout ceci, c'est de confondre	un temps et un espace immanents à l'idée	273
281	Ces déterminations dynamiques spatio-temporelles,	et à ce titre drame ou rêve	281
290	Le bon sens est l'idéologie des classes moyennes	donc comme universellement partagé	290
321	La question n'est pas de savoir si l'individu,	sur la spécification et l'organisation	322
325	Nous avons vu que le vice de la théorie de la représentation	seuil de conscience que celui-ci détermine	326
327	Tout corps, toute chose pense	le système du Moi dissous	327
332	La grande découverte de la philosophie de	le système du Moi dissous	333

	Nietzsche		
333	La mort se trouve inscrite dans le Je et le moi	les limites du Moi et du Je, même universels	333
334	Que l'on considère un visage terrifié	Autrui comme <i>expression d'un monde possible</i>	335
335	La règle que nous invoquions précédemment	l'intériorisation de la différence enfin	335
337	Tant que la différence est soumise	l'objet d'une représentation organique	337
338	La technique de Hegel est dans le mouvement	dans la dialectique hégélienne	339
339	Ce qui est ruineux, ce n'est donc pas	et tantôt les intègre	340
340	Pour quel motif la différence fut-elle	de l'Analogie et de l'Opposé	341
341	La représentation est le lieu de l'illusion transcendante	sous l'identité du concept et du sujet pensant	342
342	La seconde illusion concerne plutôt la subordination	comme matière du concept identique	342
346	Mais, on doit constater que les quatre illusions	(mémoire, reconnaissance, conscience de soi)	347
349	Fonder, c'est déterminer.	comme non fondées, faux prétendants	350
350	En un second sens, une fois le monde	la différence au premier sens	350
350	Les deux significations du fondement se réunissent	tous les présents coexistent en cercle	351
353	Le cogito est-il une bêtise ?	théorie de la pensée sans image	354
359	C'est une erreur de voir dans les <i>problèmes</i>	en formant des champs d'individuation	359
360	Que Autrui ne soit personne à proprement parler,	pour être perçus comme individualités	360
361	L'origine radicale fut toujours assimilée à un jeu solitaire	proportionnalité fixée par la règle	361
368	D'abord c'est du même point de vue,	négative ou par défaut	368
371	Les paroles et les actions des hommes	qui fait le plus « d'effet »	371
374	Peut-être est-ce l'objet le plus haut de l'art,	une liberté pour la fin d'un monde	375
376	La question de savoir si la première fois	Ce qui se répète, c'est la répétition même	377
388	L'être se dit d'après des formes qui ne rompent pas	en tournant sur sa pointe mobile	389

TRADUCTION ET EXPLICATION D'UN TEXTE EN LANGUE ETRANGÈRE

Intitulé de l'épreuve : « Traduction et explication d'un texte grec ou latin ou allemand ou anglais ou arabe ou italien extrait de l'ouvrage inscrit au programme. Le programme est renouvelé chaque année. Un dictionnaire sera mis à la disposition des candidats (bilingue pour le grec et le latin, unilingue pour l'anglais, l'allemand, l'arabe et l'italien). Le candidat indique au moment de son inscription la langue ancienne ou moderne choisi par lui. Durée de la préparation : 1 heure 30 ; durée de l'épreuve : 45 minutes (traduction et commentaire : 30 minutes ; entretien avec le jury : 15 minutes) ; coefficient 1,5 ».

Conditions de passation de l'épreuve (valables pour toutes les langues)

Lors du tirage, les candidats ont le choix entre deux enveloppes contenant chacune un sujet en double exemplaire. Ils en désignent une, qui est alors ouverte par l'un des membres du jury, et qui comporte l'indication précise du passage à expliquer. On vérifie alors qu'il n'y a pas d'erreur et si, par extraordinaire, on en aperçoit une, elle est immédiatement rectifiée.

Le candidat se voit remettre un exemplaire de l'ouvrage dont le texte est extrait (en revanche : on ne lui remet pas de photocopie). S'il le souhaite, il peut disposer d'une feuille de papier calque, qui permet de porter certaines annotations – il est en effet rigoureusement interdit d'écrire sur les ouvrages du concours.

Une fois le tirage effectué, le candidat ou la candidate est accompagné dans la salle de préparation par un surveillant ou une surveillante. La préparation à proprement parler peut alors commencer.

Éléments de cadrage pour toutes les langues

L'épreuve d'explication de texte étranger est une épreuve de commentaire philosophique d'un texte en langue originale dont on commence par proposer une traduction.

Le texte proposé au candidat ou à la candidate est extrait de l'œuvre, en langue originale, dans l'édition indiquée par le programme. Si celle-ci est une édition bilingue, alors le candidat ou la candidate dispose d'une photocopie du texte sans la traduction. Il est interdit d'écrire sur l'ouvrage ou la photocopie, mais des calques sont à disposition, pour annoter au besoin le passage. Sont également mis à la disposition des candidats : un dictionnaire unilingue pour l'anglais, l'allemand, l'arabe et l'italien, ou un dictionnaire bilingue pour le latin et le grec.

Le candidat ou la candidate dispose de 1h30 de préparation ; d'un maximum de 30 minutes pour présenter sa traduction suivie de son explication. Cette présentation est suivie de 15 minutes maximum d'entretien avec le jury dont l'objectif est double : inviter le candidat ou la candidate à revenir sur un ou plusieurs points de traduction éventuellement fautifs ou imprécis ; lui permettre d'approfondir ou de rectifier tel ou tel point de son explication. L'entretien, par conséquent, n'a pas pour but de piéger les candidats ou de les mettre en difficulté, mais, au contraire, de les aider à améliorer leur prestation. Ils sont invités à mettre ce temps à profit, en répondant de manière concise, et non pas en tentant d'éviter des questions supplémentaires en faisant des réponses trop longues.

L'épreuve requiert une organisation matérielle particulière à laquelle les candidats doivent se préparer en amont. Ainsi, le texte ne doit pas être lu dans son intégralité avant d'être traduit. La traduction doit être menée groupes de mots par groupes de mots, et non pas par phrases entières, ni mot à mot, et ce à un rythme qui permette au jury de suivre la traduction, en contrôlant les constructions grammaticales et les choix de traduction effectués. Il n'y a pas de norme universelle de longueur pour de tels groupes de

mots, mais le jury remarque que bien souvent, les traductions les meilleures et les plus intelligibles sont celles qui procèdent par *petits* groupes, qui mettent en valeur la structure de la phrase à traduire.

Il est vivement conseillé aux candidats de rédiger intégralement leur traduction durant le temps de préparation et non de l'improviser lors du passage de l'épreuve : le jury peut formuler des questions sur tout point de la traduction qu'il vient d'entendre, ce qui suppose que le candidat ou la candidate puisse retrouver rapidement le choix qu'il ou elle a fait. C'est que toute traduction doit être un choix clair : les candidats hésitent parfois et traduisent un terme ou une expression de plusieurs manières différentes, ce qui n'est pas conforme aux exigences de l'épreuve, le jury n'ayant pas à choisir lui-même parmi celles qui lui sont proposées.

On observe que les prestations les plus réussies sont presque toujours celles dans lesquelles le temps dévolu à la traduction comme telle est de moins de dix minutes (souvent autour de huit minutes), ce qui laisse un temps confortable pour l'explication (une vingtaine de minutes). Quant à la place de l'introduction de l'explication, il revient au candidat ou à la candidate de décider s'il ou elle souhaite la faire précéder ou suivre la traduction

Données statistiques générales

Les 191 candidats ayant passé l'épreuve se répartissent comme suit : 1 en arabe (13/20), 12 en grec (11,55/20 de moyenne, écart type 3,16), 18 en latin (09,61/20 de moyenne, écart type 5,29), 19 en italien (10,58/20 de moyenne, écart type 2,28), 28 en allemand (11,17/20 de moyenne, écart type 3,47) et 113 en anglais (08,75/20 de moyenne, écart type 3,24).

Les 85 admis se répartissent comme suit : huit hellénistes, soit les deux tiers des admissibles hellénistes (12,5/20 de moyenne, écart type 3,2), neuf latinistes, soit la moitié des admissibles latinistes (13,39/20 de moyenne, écart type 4,67), douze italianistes, soit presque les deux tiers des admissibles italianistes (11,71/20 de moyenne, écart type 1,66), dix-neuf germanistes, soit un peu plus des deux tiers des admissibles germanistes (12,35/20 de moyenne, écart type 2,88) et trente-sept anglicistes, soit un peu moins d'un tiers des candidats anglicistes (11,03 de moyenne, écart type 3,28).

Même si les statistiques sont toujours à manier avec précaution, ces chiffres suggèrent que l'anglais a pu jouer beaucoup plus massivement que d'autres langues le rôle d'un choix « par défaut » : alors que cette année, environ neuf admissibles sur vingt, toutes langues confondues, ont été admis (85/191), les germanistes, hellénistes et italianistes ont un taux d'admission nettement supérieur à cette moyenne, les latinistes, légèrement supérieur seulement, et les nombreux anglicistes, nettement inférieur.

Rapport sur l'épreuve de traduction et d'explication de texte en allemand

Rapport établi par Patrick Cerruti et Jean-François Goubet
à partir des observations des membres de la commission

Œuvre au programme :

Kant, *Kritik der praktischen Vernunft*, Philosophische Bibliothek - Meiner - Verlag für Philosophie, 2003.

NB : étaient au programme dans cet ouvrage exclusivement les parties suivantes : Erster Teil : Elementarlehre der reinen praktischen Vernunft : Erstes Buch : « Die Analytik der reinen praktischen Vernunft » (Erstes, zweites, drittes Hauptstück).

I - Textes proposés aux candidats

de page	Début	Fin	à page
24 (ligne14)	Die praktische Regel ist jederzeit	aber keine Gesetze	25 (ligne 5)
26	Alle praktische Prinzipien	als Bedingung voraussetzte	27
27	Alle materiale praktische Prinzipien	oder eigenen Glückseligkeit gehören	28
35	Wenn ein vernünftiges Wesen	zum praktischen Gesetze mache	35
39	Freiheit und unbedingtes praktischer Gesetz	Begriff der Freiheit führt	39 (ligne22)
41	Handle so, dass	unbedingt geboten	41 (ligne29)
42	Reine Vernunft ist für sich	oberste Intelligenz, mit ein	43 (ligne15)
46	Zum praktischen Gesetze muss also niemals	und allgemeinen Regel abgeben kann	46
64	Etwas anderes aber und gar Widersinnisches	verschafft diesem also zuerst objektive Realität	65
68 (ligne 4)	Die Kausalität in Ansehung der Handlung des Willens in der Sinnenwelt	oder ihr Bestimmungsgrund ist	68
75 (ligne 33)	Nun ist der Begriff eines Wesens	(und was davon unzertrennlich ist, mit dem moralischen Gesetze, als Bestimmungsgrunde derselben) zu verbinden;	76 (line 22)
76	Hätte ich, mit Hume	in Absicht auf Noumenen hinreichend ist	77
94	Die Regel der Urteilskraft	nach sittlichen Prinzipien	94
99 (l. 32)	Nun gehört der Hang	wir einsehen können	100
100 (l. 34)	Man kann diesen Hang	ein Grund der Achtung	101
103 (l. 12)	Und so ist die Achtung	zur Maxime zu machen	103 (l. 32)
106, l. 18	Achtung fürs moralische Gesetz	Sinnlichkeit erkennen können	107, l. 4
110, l. 4	Der Begriff der Pflicht	Verfahrungsart vorzustellen	110, l. 27
123	In Ansehung der theoretischen könnte	und nicht allererst aus ihr entspringen können	124
125	Die Unterscheidung der Glückseligkeitslehre	jener wird zu Boden gestürzt	125
126	Aber diese Unterscheidung des Glückseligkeitsprinzip	allem Nutzen derselben vorgeht, aufheben würde	127
129	Will man also einem Wesen, dessen Dasein	solche Vereinigung untunlich zu machen scheinen	129

132	Um nun den scheinbaren Widerspruch	als Bestimmungsgrund seiner Kausalität, als Noumens, anzusehen	132
134	Denn das Sinnenleben hat in Ansehung	keine physische Erklärung geben lässt	134

II - Rapport sur l'épreuve

La forte proportion de notes élevées attribuées cette année montre d'abord qu'un grand nombre de candidats disposaient cette année d'une solide connaissance linguistique et qu'en consultant des traductions françaises de la *Critique de la raison pratique*, ils ont pu restituer des équivalents convenables pour les termes techniques que Kant mobilise fréquemment (*Triebfeder* comme « ressort » ou « mobile », « *Abbruch tun* » comme « porter atteinte » ou « préjudice », etc.). Mais le jury rappelle aussi que les traductions existantes ne doivent pas constituer la norme explicite ou implicite de la traduction des candidats eux-mêmes : certains se sont ainsi étonnés qu'on les interroge sur la pertinence de telle ou telle traduction récente (comme « proposition fondamentale » pour *Grundsatz*). Dans tous les cas, le jury s'est réjoui que, le plus souvent, la technicité du vocabulaire kantien (« contradictoire », « contraire », « apagogique » ...) n'ait pas rebuté les candidats.

Le taux de réussite élevé dans cette épreuve est également le signe d'une très bonne circulation à l'intérieur de l'œuvre mise au programme cette année. La structuration très précise de la *Critique de la raison pratique* s'y prêtait manifestement et les meilleures prestations ont réussi à situer exactement les passages à traduire et à les commenter dans l'économie globale de l'œuvre, voire dans le prolongement d'ouvrages antérieurs, comme la première *Critique* ou *Les fondements* (ou *La Fondation*) de la *métaphysique des mœurs*. Ainsi, le jury a pu apprécier que l'on parvienne à replacer un bref extrait de l'ouvrage à l'intérieur d'un ensemble systématique plus vaste. Mais il a aussi souvent regretté que beaucoup d'exposés offrent une contextualisation trop large, surplombant le passage à expliquer, en proposant un exposé général sur le statut de la moralité chez Kant, au lieu d'essayer de réfléchir sur le mode d'argumentation particulier de tel extrait de l'Analytique de la raison pure pratique.

De ce point de vue, la référence à la « Troisième antinomie » est revenue assez fréquemment dans les analyses qui ont été proposées, quoique parfois de manière imprécise, alors même que, de l'aveu répété de Kant, cette antinomie commande l'écriture de la *Critique de la raison pratique*. On attendait ainsi que l'on qualifiât précisément le statut des développements qui font suite aux antinomies dans la première *Critique* : véritable résolution des antinomies ou simple description ? Ces questions sont importantes, car la réponse qu'on leur apporte engage différemment l'interprétation de la deuxième *Critique*.

Mais ce sont surtout des qualités d'interprétation locale qui ont permis à certaines prestations de se distinguer particulièrement. D'une explication de texte philosophique, on attend avant tout qu'elle soit attentive au mouvement argumentatif du passage sur lequel elle porte. Sa logique argumentative, par exemple, est-elle réfutative ou démonstrative ? Une fois le régime de la preuve élucidé, le découpage du texte ne peut manquer d'apparaître naturel et structurant. L'attention à la manière dont des termes techniques s'appellent l'un l'autre et à la façon dont ils forment un réseau de sens s'est également révélée très féconde. L'explication de détail est aussi le moment où les candidats peuvent justifier leurs choix de traduction et souligner, éventuellement, les difficultés qu'il y a à trancher entre plusieurs restitutions. Le terme « *schlechtdings* », qui a reçu des significations différentes en fonction des traductions, est un exemple particulièrement intéressant à cet égard.

Le jury a apprécié qu'une prestation propose une mise en rapport très fine de la notion d'évaluation morale (*moralische Beurteilung*) avec la thématization de la faculté de juger réfléchissante dans la troisième *Critique*, à partir de l'évaluation esthétique (*ästhetische Beurteilung*). De la même manière, le jury s'est réjoui qu'une autre prestation soit parvenue à rendre précisément compte de la difficulté qui

s'attache à la différence établie par Kant entre sens et signification et devienne l'occasion, à partir de là, de discuter sa propre traduction de *Bedeutung*, dans un contexte où il s'agissait de montrer que l'idée de liberté, si elle n'avait pas de prime abord un corrélat objectif assignable, n'en était pas pour autant dénuée de sens.

Un candidat qui avait en mémoire les mots, le sens et la portée du début de la Seconde section de la *Critique de la raison pratique*, a suscité l'intérêt voire l'admiration du jury en mobilisant à bon escient et avec aisance les notions de « puissance pratique » de la raison, de son « influence » éventuelle sur la volonté et de « sa vraie destination », qui consisterait à produire « une volonté bonne en elle-même ». La fin de la Première section (« Passage de la connaissance rationnelle commune de la moralité à la connaissance philosophique ») est alors bien mise en valeur, ce qui permet de distinguer dans le texte le moment d'une « description » de la morale commune et celui d'une double analyse de ce qui fait son insuffisance. On n'est pas alors tombé dans le piège d'une intellectualisation qui exigerait que l'homme qui se questionne moralement soit un « érudit ». La prestation a pu fermement écarter ce contre-sens consistant à exiger une connaissance morale qui interdirait à tout homme de se conduire moralement sans elle.

Ces indications positives sur ce qui a été bien fait et sur ce qu'il convenait de mettre en pratique se doublent, bien entendu, de considérations sur les erreurs à éviter. Signalons celles qui nous sont apparues les plus saillantes.

Tout d'abord, il convient de bien faire attention, dans toute traduction, au genre des mots allemands, notamment dans des textes qui usent de beaucoup de propositions subordonnées ou de pronoms de rappel (de type *dieser*, *diejenige* ou *jenes*). Ensuite, dans des phrases souvent longues, où le verbe est fréquemment éloigné du sujet, la traduction groupe de mots par groupe de mots (qui est imposée dans ce type d'exercice et ne doit pas être improvisée devant le jury, mais doit être organisée pendant le temps de préparation) doit aller chercher relativement vite ce qui est plus distant en allemand. La phrase-cible, qui doit être formulée dans un français correct, est d'autant plus compréhensible qu'elle rend voisins le sujet, le verbe et un complément d'objet direct.

Des mots proches au premier regard, mais néanmoins très différents quant à leur sens, ne doivent pas être confondus. Or il est arrivé que les termes *Sinnlichkeit* et *Sittlichkeit*, *Vorschrift* et *Fortschritt* ou *Bestimmung* et *Bedingung*, aient été pris l'un pour l'autre.

L'usage kantien des adverbes est complexe et il a souvent engendré des erreurs de traduction préjudiciables à l'explication. Rappelons que Kant use souvent de la possibilité offerte en allemand de compléter un adjectif par un adverbe : dans ce cas, en allemand, l'adjectif utilisé comme adverbe est invariable, tandis que l'adjectif qui fait suite se décline selon les règles habituelles. Cette nuance s'est révélée parfois décisive. Les candidates et candidats n'ont pas non plus toujours été sensibles à la difficulté que présente le maniement kantien du terme « *überhaupt* » : dans certaines tournures, il est difficile de voir à quoi se rapporte l'adverbe, s'il se rattache à un verbe ou s'il fait partie des syntagmes figés introduits par la philosophie kantienne (*das Objekt überhaupt*, *das Denken überhaupt* ...).

On ne saurait non plus suffisamment insister sur l'importance des connecteurs logiques. « *Nun* » a rarement un sens temporel chez Kant, et il convient le plus souvent de traduire par « or ». Il faut aussi se méfier de l'emploi particulier de « *aber* », qui n'a pas toujours chez Kant un sens clairement adversatif, de même que « *oder* » a très souvent un sens explicatif et non celui d'une alternative. On peut considérer ces remarques comme des finesses, mais dans la mesure où il s'agit d'une épreuve de traduction et d'explication, qui doit donc restituer le plus exactement possible la structure argumentative du texte, une grande vigilance est demandée sur ce point. Seule une confrontation régulière et méthodique au texte au long de l'année de préparation permet de cultiver cette vigilance.

Des traductions satisfaisantes, en raison par exemple de bonnes connaissances linguistiques, ne suffisent cependant pas pour réussir dans une épreuve qui reste d'abord et avant tout philosophique. Le

problème posé par le texte, le mouvement de la preuve, le vocabulaire technique déployé, doivent faire l'objet de l'attention des candidats, qui ne peuvent se reposer uniquement sur des acquis linguistiques.

Ainsi, des difficultés d'ordre interprétatif ont mis en échec certains candidats, qui n'ont pas su bien expliquer, par exemple, la différence que Kant établit entre la causalité intellectuelle et la causalité naturelle, et rendre compte de l'ordre des causes et des effets lorsqu'il s'agit de la causalité intellectuelle. La volonté est-elle la cause ou l'effet de la loi morale ?

Le jury s'est aussi parfois étonné d'entendre des présentations gommant les difficultés, voire les contradictions, qui affleurent pourtant dans le discours de Kant. Ne plus être capable de s'étonner de la bizarrerie d'un « fait de la raison », de la circularité apparente avec laquelle Kant construit un problème en deux temps pour en exhiber la solution, ou encore du statut du respect, alors que la morale du sentiment a été critiquée avec véhémence tout au long de l'analytique comme détermination pathologique de la volonté, est plutôt le signe d'une soumission docile à une *doxa* que la preuve d'une appropriation véritablement philosophique.

Enfin, les candidats peuvent aborder avec confiance la partie de l'épreuve consacrée à l'entretien avec le jury, car celui-ci a toujours pour but d'aider à améliorer la prestation ou à la parachever dans l'excellence. Une vraie réactivité aux questions, alimentée par une bonne connaissance du système kantien et une forme d'honnêteté intellectuelle (quand on ne sait pas ou qu'on hésite, mieux vaut le dire, cela peut du reste, parfois, constituer un moteur pour le commentaire) permet de préciser ses propos ou de corriger par soi-même ses erreurs. Mais surtout, l'entretien est l'occasion de montrer que les choix de traduction, pertinents ou non, que l'on a proposés, ont été le produit d'une réflexion que l'on est capable de soumettre à la discussion.

Le jury ne saurait trop recommander aux futurs candidats de se préparer au type d'exercice particulier qu'est l'épreuve en langue étrangère allemande. L'habitude permet de traduire de façon plus assurée, groupe de mots par groupe de mots, tout en prononçant correctement les vocables étrangers. La connaissance de l'œuvre globale et des particularités lexicales de l'auteur (Kant introduit par exemple une nuance entre les termes « penchant » et « inclination ») prévient bon nombre de contresens sur des termes centraux et permet au commentaire de donner la juste mesure de l'enjeu du texte proposé. L'entraînement, sans être gage de réussite, est du moins une aide pour ne pas échouer à coup sûr, il aide surtout à apprendre à gérer son temps : en proposant souvent un résumé préalable de la *Critique de la raison pure*, puis un autre de la *Critique de la raison pratique*, avant même de s'intéresser au passage à traduire et à expliquer, les candidats faussent l'approche des textes, abusent de généralités et perdent un temps précieux en allongeant démesurément leur introduction (qui a pu durer jusqu'à huit ou dix minutes, alors que la traduction a déjà occupé dix minutes), au détriment de l'explication. En contrepartie, assez souvent, la fin des extraits, essentielle pour la compréhension de la démarche argumentative, a été très peu commentée, voire occultée. Or, méthodologiquement, le fait d'abandonner des pans entiers d'un texte et de prélever quelques lignes (même importantes dans l'économie générale de l'extrait) en les considérant comme ce qui organise l'ensemble, est à proscrire.

Pour finir, le jury engage les futures candidates et candidats à s'approprier l'œuvre en langue originale dès la parution du programme, de façon à articuler de manière continue et progressive, tout au long de leur préparation, les compétences requises pour le traduire et pour l'expliquer et à se sentir à leur aise dans cette épreuve.

Rapport sur l'épreuve de traduction et d'explication de texte en anglais

Rapport établi par Sarah Barnaud-Meyer et Philippe Crignon
à partir des observations des membres de la commission

Œuvre au programme :

SMITH, *Essays on philosophical subjects*, Oxford University Press 1980 reprint Liberty Fund, Inc. 1982.

NB : étaient au programme dans cet ouvrage exclusivement les textes suivants : 1/ The History of Astronomy ; 2/ The History of the Ancient Physics ; 3/ The History of the Ancient Logics and Metaphysics ; 4/ Of the External Senses ; 5/ Of the Nature of that Imitation which takes place in what are called The Imitative Arts ; 6/ Of the Affinity between Music, Dancing, and Poetry.

I - Textes proposés aux candidats :

De page	Début	Fin	à page
35	How much we dread the effects of the	which was before in possession of the soul	35
36	We are told that after the battle of	without having had some foresight of what was to happen	36
36	Moderate warmth seems intolerable	some of the effects of habit and custom	37
38	The further we advance in knowledge	a more thorough insight into its nature	39
39	With what curious attention does a	the sentiment properly called Wonder	40
40	When one accustomed object appears	without effort and without interruption	41
41	When objects succeed each other in the	something like a gap or interval betwixt them	41
41	We are at first surprised by the	the imagination felt in passing from the one to the other	42
42	Thus, when we observe the motion of	which joins them to the ordinary course of things	43
44	When we enter the work-houses	the cohesion of natural bodies, with some of their other	45
45	But as in those sounds, which to the	fall properly within the circumference of our subject	46
45	Philosophy, by representing the invisible	were not such as were familiar to all mankind	46
46	Let us examine, therefore, all the	two events which the chemists would connect together by	47
50	But when law has established order and	procure them the means of many other pleasures	51
52	What was the particular system of either	they seem to have consolidated into their own	53
55	This is the system of concentric Spheres	that infinite depth which is below it	56
57	Whatever are the defects which this	the chain with which Eudoxus endeavoured to supply it	58
58	The motions of all these Spheres were	neither were all these enough	59
59	This system had now become as	most irregular objects in the heavens	60
61	Nothing can more evidently show	all the revolutions and changes that occurred in it	62
63	This system seems never to have had	coherent appearances of nature	64
69	The schoolmen, who received	for the same reason, equally useless	70
74	Thus far did this new account of things	than any of those appearances themselves	75
76	A few disciples only	this account of things was most justly exposed	77
77	Some of the objections against the	endowed with so dreadful a movement?	78
78	It was in vain that Copernicus replied	with such violent and unremitting rapidity	79
79	Nor were the first followers of	and the Sun, with such violent rapidity	80
80	It was, besides, argued by	of Mars and Venus	81

82	Such was the system of Tycho Brache	none of his followers could connect it	82
82	The objection to the system of	in her revolution round the Sun	83
83	It had been objected to Copernicus	perform its periodical motion round the Sun	84
85	That the motions of all the heavenly	to embarrass than improve it	86
86	It is true, by these elliptical orbits	not much regarded even by astronomers	87
89	The rule, indeed, which Kepler	of the imagination in conceiving it	89
91	Nothing now embarrassed the system	idea of what was its nature	92
92	Des Cartes was the first who attempte	was the original division of matter	92
95	When a solid body is turned round	the one or the other of those changes	96
96	It was thus, that Des Cartes	with so harmonious an account of things	97
98	The superior genius and sagacity	and Cassini had established betwixt them	98
102	Comets had hitherto	recommend it to the imaginations of mankind	103
104	Such is the system of Sir Isaac Newton	indisposed them to that of Sir Isaac Newton	104
104	His system, however, now prevails	of which we have daily experience	105
106	The species of objects in the Heavens	in these primary and elementary objects	107
107	The familiarity of those bodies to the	of their solid and crystalline spheres	108
107	To introduce order and coherence	all the inferior parts of nature were composed	107
109	Heat and dryness were the qualities	without the supposition of a specific levity	109
112	In the first ages of the world, the	what was most perfect, they observed, always came last	113
118	All the qualities and powers of bodies	some universal nature that is contained in them	119
118	In every transmutation	was peculiar to each of them	119
125	Mankind have had, at all times, a stor	and which is not more out of the way ?	125
125	What seems to have misled those earl	the current philosophy for a century or two	126
126	This intellectual world, very different	the bare possibility of existence	127
128	As this doctrine of specific Essences	the second, Accidents	129
136	When he lays his hand upon the table,	upon our own, and upon all other bodies	137
138	Of these external and resisting	that light is a material or corporeal substance	138
139	The hardness or softness of bodies, or	the phaenomena which are meant to be explained by it	140
143	Every sound is naturally felt as in the E	the power of exciting that sensation in our organ of Hearing	143
146	The Sensations of Heat and Cold, of	without any interruption, during so long a period	147
148	That the objects	to examine their systems	149
149	Colour, the visible	or Sensations themselves	150
150	The extension, figure, divisibility	when we make use of it	151
151	The distinctness of this Perspective	the most unnecessary curiosity	151
152	Visible objects, Colour, and all	really seen by the eye	152
153	Every visible object which covers	the most extensive horizon	153
154	As we frequently ascribe to the object	sameness even to them too	155
157	The connection between visible and	have ever been able to invent	158
160	He had now, it is evident	those rules admit of no exceptions	161
161	That, antecedent to all experience	from some instinctive suggestion	162
162	The sight of birds	as he ever does afterwards	163
163	The young of other quadrupeds	the greater part of other animals	163
164	Do any of other senses	in which they were born	164
164	Every animal, while in the womb	for their gratification	165
166	The Smell, too, may	derived from the same organ	167
167	The sensation of Heat and Cold	of those respective sensations	167

167	A new-born animal	notion of external existence	168
168	That Sound, the object of the sense of	either benefit or hurt us	168
176	The exact resemblance of the	same picture in each correspondent frame	177
177	The frame, and the general character of	a separate and distinct examination of each table	178
178	The extraordinary resemblance of two	the merit of the imitation would be still greater	179
179	In Painting, a plain surface of one kind	offensive, or mean, or even indifferent	179
181	The works of Mrs. Wright, a self-taught	fruits and flowers in shell-work	182
183	It was some years ago the fashion	takes his pleasure', might be amused with	184
183	Some allowance too is naturally made	from the gardens of princes and great lords	184
184	The works of the great masters in	the still more pleasing satisfaction of science	185
185	A good looking-glass represents the	we may happen at that moment to feel	186
186	In Statuary, the means by which the	perhaps, scarce ever to be seen together	186
187	The human voice, as it is always the best	the father of the English Poetry	188
189	Poetry, however, is capable of	requires the accompaniment of Music	190
190	It is Instrumental Music which	all the events of human life	190
192	To these powers of imitating	of the opposite passions	193
194	To these two different sorts	enlivens that expression	194
195	The imitative powers of Instrumental	than any other in the Music	196
196	Instrumental Music is said	depth of philosophical speculation	196
198	It is not, however	any real resemblance to the other	198
202	In an opera the instrumental Music	may be equally well answered	203
203	Without any imitation, instrumental	of which the whole was composed	204
204	A well-composed concerto	is no part of either	205
206	But to say, as Mr. Avison does	from those of imitation	207
207	A certain measured, cadenced step	the powers of Statuary or Painting	208
210	Though the eye of the most ordinary	what is properly called a Dance	210
211	Every Dance is in reality	will make some sort of Music	211
211	Without a proper step and motion	still greater before	212
212	In speaking, as in every ordinary action	the latter cannot	213

II - Rapport sur l'épreuve

Étaient cette année au programme de l'épreuve orale des anglicistes les *Essays on Philosophical Subjects* d'Adam Smith, qui présentaient des spécificités et peut-être des difficultés dont les candidats devaient tenir compte aussi bien dans leur préparation que lors de leur prestation.

Une première particularité tenait à la diversité des textes réunis qui touchaient aussi bien à l'épistémologie qu'à l'esthétique, à la philosophie première qu'à la théorie de la sensibilité, mais qui se différenciaient par leur degré d'approfondissement ou d'achèvement. En dépit de ce caractère hétéroclite en apparence, il convenait de repérer l'unité d'une approche qui inspecte les ressorts de l'esprit humain, dans sa réceptivité comme dans son activité, et qui analyse singulièrement le rôle de l'imagination en la rapportant à ses attentes, voire à ses besoins, comme à sa créativité, tout en rappelant les contraintes cognitives sous lesquelles elle agit : un système astronomique ne saurait apaiser l'imagination que s'il est conforme aux observations effectuées et aux prédictions dûment confirmées, le plaisir pris à la contemplation d'un tableau suppose d'apprécier la distance entre l'objet représenté et sa représentation

picturale. Il y avait donc matière à trouver une « connexion heureuse », selon les termes des premiers éditeurs, J. Black et J. Hutton, entre les différents essais de Smith. Les candidats pouvaient, par exemple, prendre appui sur les échos entre *History of Astronomy* et *Of the Imitative Arts*, à condition bien sûr de ne pas forcer le rapprochement, ni d'imposer une unité organique absente du recueil. Ces mises en relation, pour être pertinentes, appelaient une connaissance fine et un sens de l'à-propos afin d'éviter les extrapolations ou le repli sur des connaissances générales qui, plaquées sur la lecture d'un extrait, en éclipsent le sens au lieu de l'éclairer.

En second lieu, les essais se caractérisaient par une différenciation marquée entre des pages théoriquement denses, consacrées à établir des principes et d'autres qui, paraissant plus descriptives, donnaient moins explicitement matière à problématiser. Les extraits relevant de cette dernière catégorie n'étaient cependant jamais de simples illustrations mais plutôt le support d'une recherche proprement philosophique, souvent analytique, attentive à comprendre un phénomène et ses effets à partir de ses éléments singuliers. Ainsi, le passage où Smith éclaire le rôle de la musique instrumentale dans un opéra (*Of the Imitative Arts*, II, 28), loin d'être purement descriptif, requérait d'identifier les quatre modalités suivant lesquelles la musique soutient et oriente l'imitation de la dramaturgie sans être elle-même imitative, tout en affaiblissant la vraisemblance de l'ensemble. Les invitations du jury, lors de l'entretien, à percevoir cette structure minutieuse, en appelaient à davantage de méthode et de rigueur. La qualité de la lecture s'apprécie justement lorsque la richesse philosophique d'un texte ne se livre qu'à celui ou celle qui l'examine avec scrupule.

Enfin, une dernière difficulté résidait dans le sous-texte de l'ouvrage, à savoir les références externes qu'il fallait maîtriser pour prendre bonne mesure du propos de Smith, qu'il s'agisse des systèmes scientifiques ou philosophiques qui sont l'objet direct de son examen (en particulier dans *History of Astronomy*, *History of the Ancient Physics* et *History of the Ancient Logics and Metaphysics*), des théories dont il s'inspire ou avec lesquelles il discute de manière plus ou moins explicite (l'expérience de Molyneux ou la théorie de la vision de Berkeley dans la *New Theory of Vision*), ou enfin des productions artistiques qui sous-tendent ses réflexions esthétiques. Dans chacun de ces cas, un travail d'exploration était nécessaire pour bien comprendre le sens des analyses de Smith. Par exemple, Smith propose une relecture de l'histoire des systèmes astronomiques – mais aussi des théories physiques et métaphysiques des Anciens – ce qui supposait, pour l'explication, d'en avoir une connaissance suffisante à la fois pour en élucider le sens et pour en éclairer l'interprétation. Dans la mesure où il rend compte, avec une certaine technicité, des systèmes élaborés par Eudoxe, Ptolémée, Copernic, Kepler, Tycho Brahe, Galilée et Newton, qu'il en explique le succès comme les limites et qu'il propose d'interpréter le passage de l'un à l'autre, il était attendu que les candidats en connussent *a minima* les principes et qu'ils ne fussent pas totalement ignorants des épicycles, du point équiant ou des lois de Kepler. De ce point de vue, le bilan est très inégal, d'autant qu'il ne suffit pas de reconnaître les connaissances attendues ; il faut encore être capable de les expliquer et de les mettre soi-même en œuvre. Ainsi, en commentant la fin de l'*History of Astronomy* sur Newton (IV, 76) mentionnant la loi de la gravitation, il fallait être capable d'en expliquer simplement la teneur et les objets (la chute des corps, la trajectoire des planètes). De même, pour montrer pourquoi Smith considère que la loi des aires et la loi des périodes de Kepler étaient trop complexes pour faciliter le mouvement de l'imagination (IV, 56-57), il fallait être en mesure d'identifier ces deux lois et d'expliquer simplement quels facteurs ces lois corrélaient (temps et aire balayée par le mouvement de la planète dans le premier cas ; carré de la période de révolution de la planète et cube du demi-grand axe de l'ellipse correspondant à sa trajectoire). Cela aurait également permis de comprendre que le terme « analogy » renvoyait ici à l'établissement de rapports quantitatifs entre certaines données astronomiques spécifiques.

À l'inverse, le jury a apprécié un très bon exemple de préparation scrupuleuse lorsque la notion de point équiant, pourtant tout sauf aisée à présenter, a été remarquablement explicitée, sans sacrifier ni la technicité indispensable à la présentation des enjeux astronomiques, ni la spécificité de la lecture smithienne de l'histoire de cette science ; l'explication très précise du détail du texte s'est alors bien conjuguée à une ample mise en perspective. Les textes extraits de *Of the External Senses* exigeaient des

candidats, pour leur donner toute leur intelligibilité philosophique, de bien connaître la philosophie de la sensation de Berkeley, mais aussi la philosophie de Descartes. Ce dernier point, qui est attendu de tout candidat à l'agrégation, l'est *a fortiori* quand les *Principes de la philosophie* sont au programme de l'oral de texte français. Or, Smith, dans sa genèse empiriste de la notion de substance à partir de la solidité perçue par le sens du toucher (§ 8), s'oppose implicitement à Descartes, qui refuse à la dureté le caractère de propriété essentielle des corps (cf. *Principes de la philosophie*, II, 4). Smith a parfaitement conscience que la primauté du toucher par rapport aux autres sens (en particulier la vue) ne va pas de soi et s'oppose à toute une tradition (de Platon et Aristote jusqu'à Descartes, en passant par la scolastique) pour laquelle la vue est éminemment le sens de la connaissance. C'est la raison pour laquelle il souligne, au début de cet essai, l'inversion à laquelle il procède (« proceeding backwards in the opposite order to that in which they are commonly enumerated »). Ainsi, l'inscription de Smith dans une histoire des sensations aurait permis de dégager toute la portée philosophique de ce texte (§ 6-9).

L'épreuve commence par une traduction, laquelle n'est pas seulement un préalable tant elle engage la compréhension de l'extrait et la qualité de toute son explication. Rappelons donc quelques principes d'une bonne traduction : tous les mots doivent être traduits et il est recommandé de préserver la structure syntaxique, dans la mesure du possible, plutôt que de multiplier les libertés en reformulant à l'envi le propos de l'auteur, ce qui risque de faire perdre le fil du raisonnement. En général, un même mot doit être traduit à l'identique, en raison de sa précision sémantique et conceptuelle, mais les exceptions, parfois nécessaires, doivent être justifiées : ainsi « wonder » se traduit normalement quand il est substantif par « étonnement », mais certaines occurrences de ce mot sous sa forme verbale, « to wonder », appelaient une traduction par « se demander » plutôt que par « s'étonner ». Réciproquement, il faut être soucieux de précision : quand « to imagine » et « to fancy » sont mobilisés dans un même extrait, a-t-on affaire à une coquetterie d'exposition pour désigner la même faculté, ou bien s'agit-il de deux modalités susceptibles d'être différenciées ? Enfin, il convient de se demander si la traduction proposée est compréhensible en français ; ainsi, traduire « in point of probability » (*History of Astronomy*, IV, 65), c'est-à-dire « en termes de probabilité », par « en point de probabilité », n'avait aucun sens en français, de même la traduction de l'expression « upon this account » par « sur ce récit » quand il s'agit plutôt de « pour cette raison ». La gestion du temps est également un paramètre important : si certains limitent l'explication à une justification de leur traduction, d'autres s'embourbent dans une traduction laborieuse qui, dès lors, ampute le temps de parole qui devrait être imparti à l'explication proprement dite. Il faut trouver le bon équilibre et gagner en efficacité lors de la préparation.

La maîtrise et le soin sont ici encore très inégaux ; trop nombreux sont les candidats qui ne semblent assez familiers, ni avec la pratique de la traduction, ni avec la langue. Le jury s'est évidemment montré compréhensif lorsque étaient en jeu des mots peu décisifs mais très pointus (« inlaid tables », tables en marqueterie, « ornaments in yew », ifs taillés, « masks », mascarons, dans *Of the Imitative Arts* par exemple), à condition que le contexte et l'enjeu du texte soient bien compris. Mais en règle générale, l'anglais de Smith ne comportait pas de difficulté particulière. Il faut donc rappeler que cette épreuve suppose une compétence proprement linguistique, c'est-à-dire une bonne connaissance du lexique, comme des règles de syntaxe, de conjugaison et de grammaire anglaises, faute de quoi l'on se condamne à une compréhension partielle, instable ou fautive du texte. La plupart des contresens trouvent d'ailleurs leur origine dans des erreurs de langue. Certaines d'entre elles signalent une mauvaise maîtrise de l'anglais élémentaire : traduire « deception » par « déception » (au lieu de « tromperie »), « as it were » par « comme cela était » (au lieu de « pour ainsi dire ») ou « to ascertain » par « être certain » (au lieu de « établir »), révèle un niveau insuffisant pour aborder tout type de texte anglais. Dans la phrase « Since it was evident, therefore, that the heavenly bodies did not move in strait lines » (*History of Astronomy*, IV, 51), le mot « since » ne pouvait être traduit par « depuis » mais devait l'être par « puisque » (selon le contexte, ce mot usuel peut aussi vouloir dire « comme », « étant donné que », « car », « dès lors que »). D'autres erreurs de langue concernaient les modaux : « could » ne se traduit pas systématiquement par un conditionnel (« pourrait »), mais parfois par un imparfait (« pouvait ») ; « would » n'engage pas toujours un conditionnel non plus, mais s'emploie aussi pour exprimer un passé d'habitude. Enfin, des

expressions récurrentes, qui ne sont pas vraiment des obstacles linguistiques mais bien des repères significatifs de la doctrine de l'auteur, méritaient une attention particulière : ainsi le « gap » et l'action de l'imagination (« to smooth ») pour le surmonter.

Il est indispensable que les candidats préparent avec soin leur traduction afin d'éviter le péril d'un travail *in situ* ; de fait, aucune improvisation n'a été réussie. En amont, on ne saurait trop conseiller de préparer cette épreuve en lisant et en pratiquant l'ouvrage dans sa langue d'origine plutôt que dans une traduction française, que l'on ne consultera que pour s'enquérir de points épineux. Le jury voudrait insister, au bénéfice des candidats, sur l'utilité de s'exercer au cours de l'année à traduire tel ou tel paragraphe, afin de prendre la mesure de ce que représente une traduction accomplie et de s'en rendre capable. Ici la fréquentation assidue et l'entraînement sont décisifs.

Beaucoup de candidats cherchent en premier lieu et avec raison à situer le texte qu'ils ont à expliquer au sein de l'ouvrage et plus spécifiquement de l'essai dont il est extrait. Présentée dans l'introduction, cette contextualisation met en perspective le texte et le place dans une séquence théorique plus ample dont il est un moment. Cela ne doit pas obérer une lecture du texte pour lui-même, dans ses difficultés et son intérêt propres ; quand ces derniers sont relégués en prétextes pour des considérations qui trouveraient, ici ou là, un motif inopiné et parfois acrobatique de restitution doctrinale, le jury reconnaît les traces d'un travail, certes, mais mal maîtrisé, l'expression d'une bonne volonté mal mise à profit par manque de discernement. Il convient donc de ne pas réduire cette contextualisation à un geste mécanique, de ne pas en limiter le propos à une narration ou de verser dans des généralités ; ainsi, la thèse principale de Smith selon laquelle l'imagination vise à être apaisée n'avait pas à être invoquée à tout propos et comme présidant à n'importe quel passage. Il est, plutôt, judicieux de prêter attention aux paragraphes précédant et suivant immédiatement l'extrait, afin de le situer de manière précise et d'aiguiller l'explication dans la bonne direction. Très simplement, quand l'extrait commence par « It is not, however, by imitation properly, that instrumental Music produces *this effect* » (*Of the Imitative Arts*, II, 22, nous soulignons), il semble naturel de se demander de quel effet il est question et comment s'articule un tel « however » avec ce qui précède. Lorsque Smith évoque le travail de classification du naturaliste (II.4), le statut de ce texte pouvait être mieux compris dans le prolongement des considérations psychologiques générales qui le précèdent (II, 2) : cela aurait permis de comprendre que le travail du naturaliste, bien que caractérisé par une complexité spécifique, s'inscrit dans une forme de continuité avec les opérations communes par lesquelles un enfant imagine des distinctions entre les *things* et les *nothings* et ainsi de mieux cerner les enjeux philosophiques du texte concernant la genèse de nos catégories de pensée. Cette attention permet parfois de repérer une clef de lecture capitale ; ainsi, l'explication de l'ouverture de la section sur la vue de l'essai *Of the External Senses* (§ 44) devait prendre appui sur l'hommage que Smith rendait à Berkeley quelques lignes avant le texte à étudier (« I have scarcely any thing to add to what he has already done »).

En outre, le jury souhaite insister sur le fait que la problématisation n'est pas uniquement un réquisit de méthode ; c'est le meilleur moyen de faire du texte un authentique objet de réflexion et donc d'en approfondir l'analyse. Les candidats doivent être assurés du fait que les difficultés du texte sont moins des obstacles *pour eux* que des points d'intérêt pour quiconque cherche à le lire de près. Beaucoup de problématisations semblent pourtant seulement formuler l'idée centrale (et non pas toujours la thèse) de façon interrogative ; ainsi, pour expliquer les dernières lignes de *History of Astronomy*, « en quoi le système de Newton échappe-t-il à la caractérisation que Smith semble avoir mise en œuvre jusque-là ? » et « comment le texte témoigne-t-il d'un scepticisme non dogmatique ? » sont des questions directrices tout à fait recevables, mais ce ne sont pas encore des problèmes. Pour parvenir à problématiser la lecture, il convient d'approfondir la question à laquelle le texte lui-même répond. Une thèse peut être envisagée comme un parti pris au sein d'une discussion possible et de difficultés en son sein ; c'est celle-ci qui doit faire l'objet d'un travail préalable, permettant de donner tout son relief au texte. Tout en étant immergé dans la pensée d'un auteur, il faut par conséquent demeurer capable de s'étonner devant un texte et ce, même si l'on y reconnaît un motif devenu habituel. Ainsi, mesurer le ton paradoxal d'extraits sur l'étonnement qui en font un embarras dont il s'agit de s'affranchir, ou encore, interroger le privilège du

toucher et la relégation de la vue à une appréhension dérivée, aurait permis d'identifier les arêtes des textes concernés et, surtout, de souligner l'intérêt et la portée du propos de l'auteur. Face à un texte consacré au toucher et à la qualité de solidité (*Of the External Senses*, § 6-9), il convenait par exemple de se demander pourquoi Smith commence par le toucher, mais aussi d'interroger le sens de ce « fellow-feeling » que la nature, conformément à ses « wisest purposes », aurait mis en l'homme. C'est ce travail d'interrogation spécifiquement centré sur le passage soumis à l'étude qui manque à la plupart des prestations, lesquelles n'entrent pour ainsi dire pas dans le texte et, demeurant à distance, versent soit dans la paraphrase, soit dans un exposé décorrélaté des enjeux de l'extrait. Identifier le ou les problèmes que pose un texte permet au contraire de mieux identifier les arguments qu'il met en place *pour les résoudre*.

Par suite, une introduction se conclut normalement par la présentation de la structure du texte. Une bonne explication de texte doit articuler trois niveaux de lecture ; si le niveau microscopique de lecture se situe à hauteur du texte et invite à une élucidation minutieuse du détail, le niveau macroscopique suppose de faire entrer le texte en discussion avec le reste du corpus voire avec l'histoire des idées. La plupart des candidats manquent le niveau médian qui, en surplomb relatif par rapport au texte, permet d'avoir une vue synoptique du passage soumis à l'étude et de bien saisir l'économie interne du raisonnement, d'en comprendre les ressorts et d'en rendre explicite le déploiement. La partition du texte mérite à cet égard un effort de clarté ; non seulement le repérage est impératif, mais le plan doit rendre compte d'une partition raisonnée. Précisons à ce sujet que la construction argumentative ne coïncide pas systématiquement avec un découpage en trois parties, ni non plus avec les alinéas ; quand bien même l'un ou l'autre serait adéquat, il resterait à en rendre raison. Une délimitation à la fois minutieuse, réfléchie et justifiée, annonce une compréhension fine du raisonnement de l'auteur et de ses stratégies. C'est pourquoi aussi l'attention aux transitions est une qualité ; mettre au jour l'implicite, le motif de la progression, permet de s'approprier le sens de la démarche et d'en faire état de façon pénétrante, quand beaucoup d'annonces de plan ou de transitions, par glissement d'une partie à l'autre, semblent narratives ou simplement descriptives.

Enfin, rappelons combien l'explication d'un texte philosophique doit être à la hauteur des exigences intellectuelles qui ont présidé à sa rédaction : précision conceptuelle, opérabilité des notions-clés et rigueur des connexions logiques en particulier. La récurrence d'un même terme est ainsi, souvent, l'indice qu'il s'agit d'un concept crucial dans l'argumentation, qui doit en conséquence faire l'objet d'une attention singulière. Ainsi, par exemple, devant un texte (*Ancient Logics and Metaphysics*, § 1) portant sur le passage de la théorie des quatre éléments à la doctrine aristotélicienne de la forme et de la matière, il fallait relever le concept central d'évidence qui apparaît à plusieurs reprises (« it seemed evident, that, both in the old and in the new species, there was something that was the same, and something that was different », deux fois « evidently the same » et « In every body, therefore, whether simple or mixed, there were evidently two principles »). Il aurait fallu dire à quelle sorte d'évidence Smith pouvait se référer, et se rendre ainsi capable d'expliquer pourquoi un type d'évidence succède à un autre. Le texte comprenait également de nombreuses occurrences du verbe « seem », qu'il fallait commenter pour rendre compte de l'intention de l'auteur. Durant toute l'explication, le travail conceptuel est fondamental ; certaines locutions sont symptomatiques du propos de l'auteur et méritent d'être repérées en amont, puis mises en exergue lors de l'explication (par exemple « we are apt to imagine ») ; d'autres appellent une attention approchée pour elles-mêmes (par exemple « analogy of nature ») ; d'autres encore appellent discussion (par exemple le rapport entre représentation, suggestion et expression concernant *Of the Imitative Arts*). D'une manière générale et au risque d'enfoncer une porte ouverte, il convient de *s'intéresser* au texte. Ce rappel permet au jury de faire valoir qu'une bonne conclusion ne peut se contenter de reprendre à l'identique l'annonce initiale du plan ; une fois parvenus à la fin de l'exercice, les candidats devraient être capables de montrer la fécondité de l'analyse du texte et l'intérêt de ce dernier.

Le jury comprend l'effort que suppose le fait d'enchaîner une traduction, une explication et enfin un entretien. Mais ce dernier temps de l'épreuve offre, au bénéfice du candidat, la chance de discuter sa prestation, de porter son attention sur des éléments évoqués trop rapidement, voire de suggérer une

approche alternative (qui peut s'avérer complémentaire plutôt que contradictoire). L'entretien est donc fréquemment l'occasion, pour les candidats, de revenir sur leur prestation de manière réflexive et c'est heureux. À titre d'exemple, une candidate (ayant finalement obtenu 12,5/20) avait commis un contresens au sujet de la phrase suivante (*Of the External Senses*, § 87) : « I acknowledge, however, that I have not been able to recollect any one instance in which this sense [Hearing] seems so distinctly to produce this effect [suggest some vague notion of some external substance], as that of Seeing, that of Smelling, and even that of Heat and Cold, appear to do in some particular cases ». La comparaison, visant à minorer l'ouïe, en l'espèce moins probante que la vue et l'odorat, avait été mal comprise en raison d'une traduction approximative de « as that of ». Invitée à reprendre sa traduction, et par conséquent aussi son commentaire, la candidate a réussi à revenir sur ses pas sans être désorientée, à corriger son propos et même à prolonger la nouvelle hypothèse de lecture qui désormais s'ouvrait pour elle.

Certains, cependant, se contentent de répéter ce qu'ils ont déjà dit, ou encore, interrogés sur leurs choix de traduction, présentent plusieurs autres traductions possibles comme si elles étaient équivalentes, faisant fi de leurs distinctions sémantiques, et comme s'il appartenait au jury de choisir parmi celles-ci. Certains, enfin, ne parviennent pas à dépasser une lecture que le jury invite pourtant à revisiter sur des points précis. Ainsi, un candidat ayant commis un contresens massif (*Of the Imitative Arts*, II, 3-4) en faisant de ce passage une « fable linguistique » établissant la musique comme l'origine du langage, ne saisit pas l'occasion qui lui est donnée en entretien de reprendre appui sur « Hence the origin of Verse or Poetry » (plutôt que du langage, donc) ; invité à réfléchir au fait qu'une telle thèse engagerait Smith sur une position si lourde de conséquences qu'il semblerait étonnant de la cantonner à deux paragraphes au détour de l'examen des arts, le candidat peine encore à voir dans les questions une invitation à la remise en question, craignant peut-être de se dédire. Dans tous les cas, le jury invite les candidats à construire leur réponse en réfléchissant à voix haute plutôt que de se précipiter vers une réponse supposée attendue. Face à une ambiguïté ou une incertitude, le jury apprécie la précaution herméneutique quand elle est motivée et justifiée. L'honnêteté intellectuelle est ici de mise et les candidats qui prennent le temps de réfléchir, qui évaluent différentes hypothèses et ainsi structurent leur réponse dans une mise au jour progressive ont en général été récompensés dans leur effort. Du reste, il arrive qu'un point soit ouvert à la discussion et qu'ainsi le candidat ou la candidate donne la preuve de sa capacité à réfléchir avec le texte plutôt que seulement à son propos.

Toutes ces observations sont destinées à mettre au jour les difficultés rencontrées par les prestations les plus faibles ou à parfaire les prestations sans éclat. Fort heureusement, beaucoup d'exposés ont témoigné du souci des prérequis de l'épreuve rappelés ici et ont démontré des qualités tout à fait satisfaisantes. Nous voudrions conclure avec deux brillants exemples ayant obtenu 19/20, qui témoignent de ce que les efforts entrepris peuvent donner lieu à de francs succès.

Une excellente explication d'un texte particulièrement riche (*History of Astronomy*, II, 12 de « Philosophy, by representing » à « familiar to all mankind »), est parvenue à en déplier tous les moments fondamentaux (la représentation des « chaînes invisibles » introduites par la philosophie et leur fonction pour l'imagination, le regard rétrospectif sur les différents « systems of nature » et les questions soulevées par leur succession, la question de leur valeur eu égard à ce qui pourrait être entendu comme un relativisme d'opinion), en caractérisant et en interrogeant avec profit le « particular point of view » smithien, relevant aussi son originalité et ses spécificités en se référant à Aristote, Hume et Newton. Cette explication s'est par ailleurs montrée capable de mettre à profit une connaissance fine du corpus en naviguant en son sein, prenant des exemples (l'aimant, les fossiles) que l'auteur donnait ailleurs pour rendre compte de thèses qui, ici, étaient énoncées de façon générale. Enfin, une attention à la littéralité du texte a permis de tirer parti de façon subtile de l'analogie musicale à l'œuvre dans l'expression « tone of tranquillity and composure » permettant non seulement d'identifier des échos avec l'essai *Of the Imitative Arts*, mais encore de caractériser la philosophie naturelle par ses effets esthétiques, tout comme du passage opéré par l'auteur entre le théâtre et le spectacle (« to render the theater of nature a more coherent, and therefore a more magnificent spectacle »).

Une autre explication, tout aussi excellente, portant sur *Of the Imitative Arts*, plus spécifiquement sur les mérites de l'imitation propre à la musique vocale (II, 11 de « *All this it may* » à « *which is not sung to music* »), a réussi à problématiser sa lecture en interrogeant la cohérence de la pensée de Smith (en établissant des liens perspicaces entre les propos sur les arts imitatifs, l'essai sur les sens externes et l'essai sur l'histoire de l'astronomie, témoignant, ce faisant, d'une très bonne connaissance de l'ensemble des *Essays*). Attentive à la notion de « *very perfect imitation* », cette explication a su en montrer les paradoxes et mettre à contribution les propos de Smith sur l'opéra apparaissant après le texte. Attentive également à la gradation entre « *contented* », « *delighted* » et « *even charmed and transported* », l'explication a su rigoureusement commenter la comparaison finale entre « *the incomplete Music of a recitative* » et « *the more complete Music of an air* ». Ainsi, à la lumière de ce beau travail, le texte s'éclairait à la fois de l'intérieur et par référence à ce qui lui était extérieur.

La préparation à cette épreuve exigeait une lecture précise de l'ouvrage, l'identification des principes qui y étaient posés et des séquences argumentatives qui y étaient développées, autant qu'un travail pour se familiariser avec les systèmes scientifiques, les thèses philosophiques et les objets esthétiques qui y étaient discutés. Nonobstant, la réussite de cette épreuve exige de cultiver la fraîcheur d'une attention capable d'interroger un texte dans sa circonscription singulière et ses aspérités spécifiques. Le jury ne saurait donc trop recommander aux futurs candidats d'anticiper cette épreuve assez tôt dans l'année afin de l'aborder avec aisance.

Rapport sur l'épreuve de traduction et d'explication de texte en arabe

Rapport établi par Jean-Baptiste Brenet
à partir des observations des membres de la commission

Œuvre au programme :

Al-Ġazālī, *Fayṣal al-tafriqa bayna al-islām wa-al-zandaqa* (« Le critère de distinction entre l'islam et l'incroyance », éd. M. Hogga, Paris, Vrin, 2009).

I - Textes proposés aux candidats :

Cette session, une seule candidate a passé l'épreuve d'arabe. Deux textes lui ont été proposés :

- p. 43-45, « Al-faṣl al-rābi' : lil-wujūd khamasatu marātib [...] fa-laysa bi-mukadhdhibin 'alā al-itlāq » ;
 - p. 57-59, « Al-faṣl al-sādis : ḍururatu l-ta'wīl [...] min qibali al-yamani ».
- L'explication a porté sur ce dernier passage extrait du chapitre VI.

II - Rapport sur l'épreuve

L'exercice consiste d'abord en une traduction du fragment de texte par groupes de mots, ce qui demande un important travail en amont. Cette traduction en va-et-vient d'une vingtaine de lignes doit être ferme et précise, même s'il convient d'y revenir ponctuellement dans le commentaire puis lors de l'entretien pour justifier tel choix, discuter une éventuelle équivoque, et se montrer attentif/ve au génie propre de l'arabe, surtout quand il est conceptuellement déterminant. La bonne traduction est fluide et requiert une double familiarité : avec la langue du texte et de sa tradition, d'une part, avec la doctrine de l'auteur, de l'autre. Il est évident qu'on ne saurait traduire un texte dont on ne perçoit pas l'intention théorique sous les difficultés formelles. La maîtrise du sens est même la condition d'une traduction assurée, qui décroche de la littéralité et peut viser l'élégance.

En l'occurrence, si plusieurs erreurs de vocalisation et d'accentuation ont affecté la lecture de la candidate, globalement correcte, la traduction fut sans contresens et presque impeccable. Plusieurs choix étaient certes discutables (« vrais croyants » pour *muṣaddiqūn*, « mécréance » pour *kufr*, « apostasie cachée » pour *zandaqa*, « analogique » pour *ṣabahiyyu*), mais c'est aussi la fonction du commentaire de justifier ces choix.

L'explication, après la traduction, demande des qualités différentes, de distance et de minutie. La première chose est de situer l'extrait proposé, d'en dégager le mouvement argumentatif, d'en repérer la thèse principale et d'en formuler l'enjeu. La seconde, suivant le texte ligne à ligne, est de l'explicitier dans son détail en formulant d'abord ce qu'il dit, puis en isolant tel mot, tel concept, ou en relevant telle ambiguïté. La difficulté est d'articuler les deux démarches sans valoriser l'une au détriment de l'autre. Un propos correct, informé, mais trop général, ne vaut pas, non plus qu'une accumulation de remarques, fussent-elles justes, s'ils ne sont articulés à un fil directeur théorique.

Dans l'extrait proposé du chapitre VI, al-Ġazālī entend montrer que l'« interprétation » (*ta'wīl*) des paroles du Prophète s'impose à toutes les « sectes » de l'islam, y compris à celles qui en paraissent les

plus éloignées et dont les membres sont les plus attachés à la lettre : les ḥanbalites. C'est une façon pour lui d'assurer sa thèse principale. Il faut cesser en islam de taxer inconsidérément les uns et les autres d'impiété, d'infidélité – car cela conduit à la mort. Est musulman/ne celui ou celle qui reconnaît, outre la véracité du Coran, que le Prophète dit toujours vrai. Et reconnaître que le Prophète dit toujours vrai, c'est admettre que sa parole n'est jamais creuse, qu'à chacune de ses phrases correspond un « sens » (*ma'nā*), lequel peut renvoyer à cinq niveaux de réalité (essentiel, sensible, imaginal, intellectuel ou analogique).

C'est là qu'est le critère fondamental qui sépare la croyance de l'incroyance. On peut s'égarer, faire erreur, être hétérodoxe, mal comprendre, mais dès lors qu'on prête un sens à ce que dit le Prophète, on n'aura pas quitté l'islam et l'on se voit soustrait à toute accusation d'apostasie. Non seulement, donc, l'interprétation n'est pas d'emblée condamnable, mais c'est elle, en vérité, et non pas le littéralisme, qui sauve le caractère intégralement véridique de la parole prophétique. C'est ce que ce texte entend montrer, en rappelant qu'Ibn Ḥanbal lui-même ne pouvait pas *ne pas* interpréter certains dits (ḥadīṭ-s) du Prophète, et cela de la façon la plus radicale.

La candidate a correctement tâché de situer l'extrait proposé, en rappelant le contexte agité dans lequel al-Ġazālī écrit son texte (l'accusation de mécréance exposant désormais à la mort) ; en soulignant la nouveauté du critère que ce dernier propose (la reconnaissance du caractère absolument véridique de la parole prophétique), et de façon plus serrée, en présentant la thèse « ontologique » du chapitre précédent, où al-Ġazālī soutient que l'être (*al-wuġūd*) comporte cinq degrés d'existence, et qu'une parole, pour être sensée, doit pouvoir être rapportée à l'un ou l'autre. Cette introduction aurait pu être plus précise, l'enjeu exact du passage n'ayant pas été suffisamment dégagé. Parler tantôt d'« autorisation » de l'interprétation, tantôt de « nécessité » (le texte insistant exclusivement sur la dimension *contraignante* du *ta'wīl*) était un signe de flottement.

La candidate a compris l'essentiel du texte, et plus largement la position d'al-Ġazālī : la doctrine des cinq niveaux d'existence de l'être (la traduction de *ḥayāliyy* par « imaginal » plutôt qu'imaginaire était bienvenue ; et pour le niveau « analogique », l'exemple de la mère, à la fois belle et... piquante, était savoureux) ; l'idée qu'une parole est vraie tant qu'elle n'est pas vide, sans référence ; la notion de *zandaqa*, traduite à raison par « apostasie cachée » (ce qui méritait un commentaire sur l'hypocrisie) ; l'attaque visant implicitement Avicenne (quand al-Ġazālī dénonce ceux pour qui la parole du Législateur n'aurait en vérité d'autre but que « les intérêts terrestres »). Le résumé des interprétations des trois « dits » du Prophète (« La Pierre noire est la main droite de Dieu sur terre », « le cœur du croyant est entre deux des doigts du Miséricordieux », « Je sens le souffle du Miséricordieux au Yémen ») était également juste.

Sans être fautive, l'analyse a toutefois manqué de clarté, d'ampleur et de maîtrise technique. Parmi les points lexicaux et conceptuels sur lesquels on pouvait insister, relevons : (1) le *ta'wīl*, « l'interprétation », au cœur du texte. Quel est le sens du mot ? À quelles autres conceptions pouvait-on penser ? Quelle est la « démonstration » qui justifie qu'on doive y recourir ? (2) La notion de « sectes » (*firāq*), cette division fragilisant la Communauté musulmane. Qu'est-ce qui caractérise une « secte » ? Quel est ce « suivisme » (*taqlīd*) ou conformisme aveugle qu'al-Ġazālī dénonce ? (3) Le terme *muṣaddiq*, et la notion sous-jacente de *taṣdīq* (l'attestation de véridicité), au cœur du livre. (4) La notion de *talbīs*, traduite un peu faiblement par « tromper », puisque cela renvoie à la dissimulation trompeuse du Diable. (5) La notion de « canon de l'interprétation » : que désigne ce canon (*qānūn*) chez al-Ġazālī ? quels en sont les principes ? La candidate a fait ici un usage maladroit des notions courantes de *bāṭin* et *ẓāhir*, le sens caché, latent, et le sens obvie, manifeste. (6) L'idée répétée qu'on soit « contraint » (*muḍṭarr*) à l'interprétation. Sur quoi se fonde cette contrainte ? (7) On attendait un exemple de littéralisme ḥanbalite (sur le « trône » de Dieu, par exemple, ou son existence « dans le ciel »). (7) Que veut dire la répétition de *ab'ad* quand al-Ġazālī écrit que les ḥanbalites, pourtant les plus « éloignés » de l'interprétation, interprètent eux-mêmes, et cela en pratiquant l'interprétation la plus « éloignée » de la *ḥaqīqa* (que la candidate traduit à tort par « vérité », plutôt que par « réalité »). (8) La notion de « métaphore », *mağāz*

ou *isti'ār*, dont al-Ġazālī fait par ailleurs un grand usage dans sa métaphysique (puisque l'être de chaque chose n'est jamais qu'« emprunté » – ou dérivé de, comme une métaphore – à Dieu).

Cela étant, le jury salue le sérieux de la candidate, la pertinence de son commentaire et sa disponibilité durant l'entretien qui lui a permis d'approfondir les points sur lesquels elle est passé trop rapidement, de nuancer certains propos, voire de rectifier certaines affirmations. Nous encourageons les futurs candidats arabisants, en espérant que ces remarques puissent leur profiter.

Rapport sur l'épreuve de traduction et d'explication de texte en grec

Rapport établi par Lucia Saudelli
à partir des observations des membres de la commission

Œuvre au programme :

ARISTOTE, *Métaphysique*, livre Gamma, Τῶν μετὰ τὰ φυσικά Γ, dans *Aristotelis Metaphysica*, édition W. Jæger, Oxford, Oxford University Press, 1957, p. 59-86.

I - Textes proposés aux candidats :

de page	Début	Fin	à page
59 (chap. 1, 1003a19)	ἔστιν ἐπιστήμη τις ἢ θεωρεῖν	πρὸς μίαν ἀρχήν	60 (chap. 2, 1003b6)
60 (chap. 2, 1003b6)	τὰ μὲν γὰρ ὅτι οὐσίαι	τὰ τε εἶδη τῶν εἰδῶν	60 (chap. 2, 1003b21)
63 (chap. 2, 1004b8)	καὶ οὐ ταύτη ἀμαρτάνουσι	ἢ δὲ σοφιστικὴ φαινομένη, οὔσα δ' οὐ	63 (chap. 2, 1004b24)
65 (chap. 3, 1005b11)	βεβαιωτάτη δ' ἀρχὴ πασῶν	τῶν ἄλλων ἀξιωματῶν αὕτη πάντων	66 (chap. 3, 1005b34)
67 (chap. 4, 1006a8)	ὅλως μὲν γὰρ ἀπάντ	τι ἀληθὲς εἶναι χωρὶς ἀποδείξεως	67 (chap. 4, 1006a28)
73 (chap. 4, 1008b7)	εἰ δὲ ὁμοίως ἅπαντες καὶ	περὶ τὸ ἄμεινον καὶ χεῖρον	74 (chap. 4, 1008b21)
75 (chap. 5, 1009a22)	ἐλήλυθε δὲ τοῖς διαποροῦσι	ἐκ τῶν αἰσθητῶν ἐλήλυθεν	76 (chap. 5, 1009b2)
77 (chap. 5, 1010a1)	αἵτιον δὲ τῆς δόξης τούτου	καὶ τοῦτο μὴ ἰέναι εἰς ἄπειρον	78 (chap. 5, 1010a21)
79 (chap. 5, 1010b1)	περὶ δὲ τῆς ἀληθείας	ἅμα οὕτω καὶ οὐχ οὕτως ἔχειν	79 (chap. 5, 1010b15)
80 (chap. 6, 1011a3)	Εἰσὶ δὲ τινες οἱ ἀποροῦσι	ἅπαντα ποιεῖ τὰ ὄντα πρὸς τι	81 (chap. 6, 1011a20)
83 (chap. 7, 1012a2)	ἔτι πᾶν τὸ διανοητὸν	ἀρχὴ δὲ πρὸς ἅπαντας τούτους ἐξ ὁρισμοῦ	84 (chap. 7, 1012a21)
85 (chap. 8, 1012b11)	ἔτι εἰ πᾶν ἢ φάναι	καὶ τὸ πρῶτον κινεῖν ἀκίνητον αὐτό	86 (chap. 8, 1012b31)

II - Rapport sur l'épreuve

La première étape de l'exposé des candidats consiste à proposer une traduction de l'extrait qui peut être précédée d'une introduction visant à replacer le texte dans son contexte, à indiquer sa thématique générale et à annoncer son orientation particulière. Le texte doit être lu par groupes de mots formant des unités syntaxiques ou sémantiques. Cette démarche, commune à tous les textes en langue étrangère, est extrêmement importante dans le cas du grec, car elle indique immédiatement au jury comment la phrase a été construite, et quel rôle y joue chaque terme ou chaque expression. La traduction doit rester au plus près du texte original tout en le restituant dans une version française claire et correcte.

Cela va sans dire, mais le caractère minutieux de la traduction est un préalable indispensable à la réussite de l'épreuve. En ce qui concerne le livre Gamma de la *Métaphysique*, il est préférable de traduire τὸ ὄν (1003a21) par « l'être » et l'expression τὸ ὄν ᾗ ὄν (*ibid.*) par « l'être en tant qu'être ». Or, il ne fallait pas assimiler cette expression à la formule τὸ τί ᾗν εἶναι (« ce que c'est être »), comme l'a fait une prestation. Cette formule, qui présente deux particularités grammaticales (la substantivation du verbe être au moyen de l'article, mais aussi un dédoublement du verbe être avec un *imparfait* – dont la valeur est à la fois temporelle et *intemporelle*), est en effet employée par Aristote pour parler de la « quiddité » ou de l'essence d'une chose déterminée (983a27-28 et *passim*).

Un autre critère fondamental est l'exhaustivité de la traduction : il est nécessaire d'accorder de l'importance à tous les mots du texte, y compris aux particules (conjonctions, articles, pronoms) qui permettent, en grec, d'exprimer l'opposition entre deux choses ou deux individus, voire deux catégories

de choses ou deux groupes d'individus. Aristote affirme, par exemple, qu'il y a des philosophes qui soulèvent des difficultés, « aussi bien parmi ceux » (καὶ τῶν) qui sont vraiment convaincus « que parmi ceux » (καὶ τῶν) qui poléminent sans cesse (1011a3-4) ; autrement dit, « ceux qui » (οὗτοι μὲν) sont de bonne foi car ils cherchent la vérité, et « ceux qui en revanche » (οἱ δὲ) ne veulent se rendre qu'à la contrainte logique de la réfutation (1011a13-15). Ce ne sont pas les premiers, c'est-à-dire les Présocratiques, qui constituent la véritable cible polémique d'Aristote, mais les derniers, à savoir les sophistes comme Protagoras.

Les exposés les moins réussis trahissaient un manque de bases linguistiques solides et l'absence d'un travail approfondi effectué en amont. Le temps imparti pour la préparation de l'épreuve, en effet, ne permet d'utiliser le dictionnaire que pour *vérifier* le sens de certains mots ou pour *choisir* l'acception d'un certain verbe. En l'occurrence, le vocabulaire aristotélicien de la « démonstration » (ἀπόδειξις) et de la « réfutation » (ἐλεγχος) (1006a18), de la « négation » (ἀπόφασις) (1004a12) ou de la « contradiction » (ἀντίφασις) (1007b25), devait être parfaitement maîtrisé : ce sont là des termes fréquents et significatifs, qui ne peuvent pas être confondus.

Quant à la morphologie et à la syntaxe, le jury a tenu compte de la difficulté de certains passages, comme celui où le mot-clef était sous-entendu : παρὰ πάσας δεῖ εἶναι τὰς ἀντιφάσεις (« il doit y avoir [quelque chose d'intermédiaire] entre toutes les contradictoires ») (1012a5-6). Le candidat qui a traduit ce passage n'a pas identifié le terme le plus important, à savoir « intermédiaire » (μεταξύ), qui manquait dans la phrase. Cela était pourtant nécessaire pour comprendre l'argument critique d'Aristote : il est impossible qu'il y ait quelque chose qui ne soit ni être, ni non-être, un nombre qui ne soit ni impair, non-impair – s'il n'est pas l'un, il doit être l'autre, il n'y a pas de troisième possibilité.

Il convient de rappeler qu'il faut savoir situer précisément le texte dans la progression de l'ouvrage pour énoncer rapidement ce qui se joue dans l'extrait étudié. On attend des candidats qu'ils formulent un problème et énoncent la thèse d'Aristote, avant de subdiviser l'extrait en parties pour rendre compte de sa stratégie argumentative. D'autre part, il serait judicieux et profitable de revenir constamment au texte grec, afin de justifier les choix de traduction, mais aussi d'apporter des compléments indispensables ou de proposer plusieurs hypothèses interprétatives. Pour reprendre notre dernier exemple, la question de l'intermédiaire aurait dû conduire le candidat à poser une distinction importante, celle entre *contraires* (par exemple blanc et noir) et *contradictaires* (par exemple blanc et non-blanc) : comme le montre Aristote, seuls les premiers possèdent un intermédiaire (par exemple gris).

Le livre Gamma affronte deux problèmes principaux liés à la possibilité d'une science de l'être en tant qu'être. Le premier concerne la question de la *plurivocité* de l'être et le rôle que la *substance* y joue. Sur ces points, on était en droit d'attendre que des thèses métaphysiques aussi classiques, et cruciales pour le développement de toute la métaphysique occidentale, soient restituées de manière exacte et efficace. Or il n'en a pas toujours été ainsi : une prestation devant commenter le premier chapitre du livre (1003a19 sq.), n'a pas précisé la raison pour laquelle l'être se prend en plusieurs acceptions et n'a pas clairement formulé l'argument qui fait de la substance le principe d'unité des sens de l'être. À l'inverse, un commentaire de la fin du second chapitre a su, dès l'introduction, proposer un rappel impeccable du contexte aristotélicien et des acquis théoriques.

Le second problème principal traité en Gamma est celui des *axiomes*. En ce qui concerne le célèbre *principe* de non-contradiction, il fallait veiller à éviter les formulations qui pouvaient prêter à confusion. Ainsi, par exemple, dire que le principe du tiers-exclu serait une « conséquence » du principe de non-contradiction, ou que le premier serait une « variante » du second, ne peut se passer de précisions. Le commentaire de certains passages-clefs, comme 1012b11 sq., suppose d'avoir travaillé, préalablement, la différence entre principe de non-contradiction et principe du tiers-exclu, et par conséquent d'être capable de distinguer les deux en des termes clairs ne laissant place à aucune ambiguïté.

Le jury a particulièrement apprécié les références à Platon, comme dans le commentaire du passage où Aristote affirme que le principe de non-contradiction est non seulement le plus certain et le mieux

connu de tous les principes, mais aussi « anhypothétique » (1005b14). Même s'il aurait-il été opportun de rappeler, ce qu'aucune candidate et aucun candidat n'a fait, que Platon connaît déjà le principe de non-contradiction, car il l'exploite dans le *Sophiste* et surtout dans plusieurs passages de la *République* (VI 436b, 436e-437a, 439b), la référence à *République* VI, où le même terme est employé par Platon pour expliquer la saisie des Formes et surtout celle du Bien qui ne passe pas par la méthode hypothético-déductive, était très bienvenue.

Certaines candidates et certains candidats ont parfois eu des difficultés à respecter leur temps de parole, d'autres se sont privés de minutes extrêmement précieuses. Dans l'entretien, le jury a donné à tous les candidats la possibilité de reprendre des traductions fautives ou de rectifier des explications inadéquates. Il a également voulu revenir sur le rapport qu'Aristote entretient avec ses prédécesseurs, et pas seulement avec Platon, que nous venons de mentionner. Dans cette perspective, il a été demandé à un candidat de distinguer précisément la théorie d'Héraclite et celle de Cratyle (1010a12) : pour le premier, en effet, il est impossible de se baigner *deux* fois dans le même fleuve, alors que, pour le second, on ne peut même pas le faire *une* fois, car le fleuve n'est jamais le même, il change sans cesse. Comme le suggère Aristote, la thèse du mobilisme universel n'appartient pas à Héraclite, mais aux héraclitéens postérieurs qui ont radicalisé la pensée du maître.

Une très bonne prestation a su repérer deux formulations différentes du principe de non-contradiction : une « loi de la réalité » et une « règle pour la pensée » (1005b19 *sq.*). Dûment interrogé, le candidat a complété son propos et a attribué à Aristote non pas deux, mais trois formulations différentes de ce principe : une formulation *logique* (il est impossible que l'affirmation et la négation soient vraies en même temps et sous le même rapport), une formulation *ontologique* (il est impossible que la même propriété appartienne et n'appartienne pas à la même chose), et une formulation *psychologique* (il est impossible que le même individu pense et ne pense pas une même chose). C'est là une distinction, faite par les spécialistes, qu'il s'avérait en effet utile d'exploiter.

S'agissant de certains passages canoniques, le jury pouvait s'attendre à un commentaire, non seulement sur les débats antérieurs à Aristote, mais aussi sur la postérité des arguments aristotéliciens. Dans la perspective d'enrichir la logique aristotélicienne d'apports contemporains, il convenait d'être parfaitement précis sur les définitions qu'on en donnait, et donc de pouvoir expliquer, par exemple, que le tiers-exclu n'est pas l'ambivalence. Rappelons que certains philosophes du XXe siècle proposent même de distinguer principe du tiers-exclu, *law of excluded middle* et *tertium non datur* ! Certes, on n'avait pas besoin de cela pour réussir l'épreuve, mais les tentatives de raffiner sur les termes des principes et d'expliquer les débats postérieurs ont été dûment valorisées. Tout cela, conclut le jury, pour saluer les prestations où les candidates et les candidats ont fait preuve de souplesse et d'ouverture d'esprit, et ont ainsi réussi, grâce à leurs acuité et agilité mentales, à leur sens critique voire à leur disposition à l'auto-critique, à faire de cet échange un véritable moment philosophique.

Rapport sur l'épreuve de traduction et d'explication de texte en italien

Rapport établi par Ronald Bonan et Pierre Girard
à partir des observations des membres de la commission

Œuvre au programme :

GUICCIARDINI, *Ricordi*, Milano, Garzanti ed., « I Grandi Libri », 2003.

I-Textes proposés aux candidats :

De page	Début	Fin	à page
45	Chi considera bene	altra cosa	48
59	Gran cosa è avere	già mio padre	64
71	Non vi affaticate	a acquistare	74
79	Quanto disse bene	doverebbero sperare	83
98	Tutto quello che è stato	spesso pernizioso	101
100	Le cose medesime	a fare così	103
122	Uno tiranno prudente	usa lui a intenderti	127
124	Sotto uno tiranno	creduto alle arti tua	128
137	E vulgari riprendono	giudicato o donato	139
140	Sono alcuni che	perspicace occhio	143
148	Guardate quanto	a trovare la verità	151
163	Accade che qualche volta	<i>nolentes trahunt</i> "	165
164	Se el danno	di quello che non ha	166
181	Sono infiniti	avevi poste da canto	184
216	Sempre gli uomini	corso della acqua	218
231	Chi ha a condurre	avere nelle cose	234
240	Non voglio disputare	che di dotti	242
248	In tutte le risoluzione	chi la porta meglio	251
251	Non si può in questo mondo	può ancora succedere	255

II - Rapport sur l'épreuve

L'explication de texte étranger comporte des exigences spécifiques qui, cependant, ne la différencient en rien d'une explication de texte philosophique : le fait qu'elle requière une traduction ne fait qu'en renforcer la portée en raison de l'accès au texte original. La première des difficultés de l'épreuve est donc la traduction. La précision y sera toujours préférée à l'élégance, car il s'agit de rendre compte du texte dans son détail et non simplement d'en dégager l'esprit. Il va par ailleurs de soi qu'une traduction apprise par cœur au dernier moment ne saurait satisfaire aux exigences de l'épreuve et manifeste rapidement ses insuffisances, dans le corps de l'explication et dans l'entretien qui la suit. Enfin, certains candidats ont cédé trop facilement aux pseudo-facilités des « faux-amis » ou ont négligé de procéder à

une salubre vérification, dans le dictionnaire unilingue (en l'occurrence le Garzanti) mis à leur disposition, de l'exactitude de leur proposition de traduction.

Par ailleurs, si la connaissance du contexte historique et culturel est très souhaitable et son défaut, potentiellement dommageable, elle ne suffit pas par elle-même à donner de la pertinence philosophique à l'explication. Concernant le texte au programme, les candidats n'ont pas toujours su éviter le défaut d'une trop grande et trop longue contextualisation qui leur faisait oublier la spécificité du texte proposé et leur laissait trop peu de temps pour l'expliquer. Inversement, d'autres explications ont négligé une contextualisation nécessaire et n'ont pas tenu compte de l'ancrage des *Ricordi* dans l'histoire italienne. Dans le même ordre d'idée, le jury a été surpris de l'absence quasi totale de remarques sur la spécificité de la langue de Guicciardini, empreinte de formes latines, et sur sa valeur littéraire. De ce point de vue, les meilleures explications ont su remarquer et éclairer les nombreuses métaphores, le choix du vocabulaire et les images dont se nourrit la prose de Guicciardini, tout en rendant compte de la spécificité du niveau rhétorique des *Ricordi*.

Concernant l'explication philosophique, certains concepts font l'objet de commentaires par trop hâtifs, soit qu'il leur en soit substitué un autre (substitution de l'idée de *fortuna* à celle de destin dans le *Ricordo* 138), soit qu'ils soient pris en un sens excessivement général (ainsi, la *fortuna* du *Ricordo* 216 ne se laisse pas si aisément décrire comme si «aléatoire» et «imprévisible» que cela, puisqu'il s'agit au premier chef du hasard de la naissance qui est dans la plupart des cas donné une fois pour toutes, autrement dit, comme le souligne d'ailleurs la note *ad loc.*, de quelque chose qui doit être rapproché plutôt de la *condizione sociale*). Par ailleurs, fréquemment des formulations conceptuellement riches sont peu exploitées philosophiquement : le *Ricordo* 215 parle d'un *giudicio [...] vero e pesato*, ce qui soulève, en contexte, au moins deux ou trois questions : que signifie *vero* ici, sachant que tout le *Ricordo* est basé sur une double hypothèse contrefactuelle ? et comment se distinguent et s'articulent *vero* et *pesato* pour le jugement ? (S'agit-il d'ailleurs *du* jugement ou *d'un* jugement ?).

De manière générale, le jury a pu entendre d'excellentes explications, attentives à la spécificité historique et rhétorique du texte de Guicciardini et à ses enjeux philosophiques. Le jury rappelle enfin que l'entretien n'est pas destiné à mettre en défaut les candidats, mais constitue un réel moment d'échange permettant de nuancer un propos ou de développer une idée trop rapidement esquissée au cours de l'exposé, donc d'améliorer la qualité globale de la prestation.

Rapport sur l'épreuve de traduction et d'explication de texte en latin

Rapport établi par Christelle Veillard et Guillaume Coqui
à partir des observations des membres de la commission

Œuvre au programme :

SPINOZA, *Ethica : Pars Tertia – De Origine et Natura affectuum*, texte latin établi par Fokke Akkerman & Piet Steenbakkers, Presses Universitaires de France, 2020, p. 240-338.

I - Textes proposés aux candidats :

De page	Début	Fin	à page
244	Propositio I	Ergo mens nostra, etc. Q.E.D	246
246	Haec clarius intelliguntur ex iis	causam absque admiratione ignorare	248
248	At dicent, sive sciant, sive nesciant	quovis attributo considerata, infinita sequi	248
248	Quod porro ad secundum attinet	huc atque illuc pelluntur	250
254	Propositio VI	datam sive actualement essentiam	254
268	Propositio XX	hic affectus in re amata fuerit. Q.E.D	268
270	Propositio XXII	qui simili damnum intulit	270
280	Propositio XXXI	odio invicem sunt	282
282	Propositio XXXII	ad hoc vel illud agendum	284
292	Propositio XL	odio et amore simul conflictabitur	292
296	Propositio XLIV	quod (per prop.6 hujus) est absurdum	296
298	Laetitia, quae ex eo oritur	atque adeo de novo laetantur	300
304	Videmus itaque fieri posse	quia homines se liberos esse credunt	304
306	Cum mens se ipsam suamque agendi	quod ipsa contristatur. Q.E.D	308
318	Atque his puto me praecipuos affectus	ad mentem relatione referuntur	318
318	Affectuum Definitiones I. Cupiditas	et, quo se vertat, nesciat	320

II - Rapport sur l'épreuve

Le choix du latin implique, comme pour toute autre langue, de maîtriser celle-ci, dans sa grammaire, sa syntaxe et son vocabulaire. Les candidats ne peuvent espérer traduire correctement un texte en latin, et élaborer un commentaire s'appuyant sur une compréhension précise, sans maîtriser le vocabulaire et la syntaxe de la langue latine. Certains candidats se présentent à l'oral sans être assez prêts de ce point de vue. Or, le temps de préparation pour l'ensemble de l'épreuve en textes étrangers étant très court (1h30), il convient de ne pas consacrer un temps excessif à la traduction, qui s'avère pourtant déterminante pour l'intelligence du texte et la suite de l'épreuve. La meilleure stratégie, concernant la préparation à l'exercice de la traduction, est donc de réviser régulièrement les bases grammaticales et lexicales du latin au cours de l'année.

De la même façon, une connaissance précise de la conceptualité propre à Spinoza est requise, pour éviter certaines erreurs de traduction entraînant des contresens. Ainsi une candidate a-t-elle traduit le passage suivant de la démonstration de la Proposition 1 *Deus est causa, quatenus affectus est idea* (p. 244,

I. 26-27) par « Dieu est cause en tant qu'il est l'idée de l'affect », au lieu de « Dieu est cause en tant qu'il est affecté par l'idée », révélant qu'elle ne comprenait pas le statut du détour par Dieu pour penser les idées dans l'âme humaine.

Il faut impérativement pratiquer une lecture active et soutenue de l'ensemble de l'œuvre, dès le début de l'année de préparation. Le recours aux commentateurs est certes utile, mais doit s'effectuer en parallèle au travail constant sur le texte original et non s'y substituer. Seule cette lecture active du texte original permet une confrontation soutenue à l'œuvre et à ses points d'aspérité, qui demeurent autant d'appuis précieux pour le questionnement philosophique classique et contemporain, à distance des interprétations convenues. L'on songe ainsi à la relation corps-esprit, point particulièrement difficile de l'*Éthique*, qui ne saurait se résumer à la doctrine du monisme ontologique ; ou encore, au concept spinoziste singulier d'« individu » élaboré dans l'Abrégé de physique de l'*Éthique* II, selon une logique du corps affecté-affectant pleinement à l'œuvre dans les analyses de l'*Éthique* III afférentes à la « *dispositio* » du corps humain elle-même engagée dans les diverses manifestations de la vie affective.

L'on conseillera donc de choisir plusieurs textes canoniques (par exemple, dans le cas de l'*Éthique* III, le long Scolie de la Proposition 2, ou bien encore la Proposition 27 et sa Démonstration, les trois premières Définitions des Affects – le Désir, la Joie, la Tristesse – et leurs explications, ou encore, parmi tant d'autres passages, la Définition générale des affects à la fin de la troisième partie), et de s'entraîner à plusieurs reprises à l'exercice de leur traduction. Il ne s'agit nullement d'un apprentissage « par cœur », mais, au contraire, d'un travail régulier de repérage des tournures grammaticales latines, de la structure de la phrase, de la construction en propositions principales et propositions subordonnées. Ceci permettra l'approfondissement de la connaissance minimale du latin exigée pour l'épreuve, singulièrement aussi du lexique philosophique fondamental, et simultanément une familiarisation avec la langue originale de l'auteur, ce qui constitue la meilleure voie d'accès à son œuvre. Idéalement, c'est la totalité du texte mis au programme qui aura fait l'objet, avant l'épreuve, d'un travail personnel de traduction.

La pleine et entière connaissance de l'*Éthique* et de son ordonnancement, de la première à la cinquième partie (la libération par l'exercice de la puissance de l'entendement) était requise, pour la compréhension précise du texte à commenter, laquelle appelait sa situation exacte dans l'architecture argumentative générale de l'*Éthique*. L'on songe ainsi à la question cruciale de la différence entre affects passifs et affects actifs, qui engage aussi, en amont, la théorie des trois genres de connaissance exposée dans *Éthique* II, et, en aval, le renversement constitué par la « *vita rationalis* » exposée à la fin de *Éthique* IV, ouvrant la voie en *Éthique* V à la possibilité de l'*Amor erga Deum*, puis à celle de l'*Amor Dei Intellectualis* – affect suprêmement actif et tout entier traversé du travail de la rationalité – dont la connaissance était attendue. L'ontologie du *De Deo* est restée ignorée de certains candidats. Ainsi, l'on a pu entendre dans un commentaire que le corps et l'esprit étaient des « attributs » de l'homme : ou bien contresens majeur, ou bien maladresse très dommageable. De manière plus générale, la distinction entre « attribut » et « mode » n'était pas toujours maîtrisée. Or, on attendait des candidats une maîtrise élémentaire des notions et définitions relatives au dispositif « substance / attributs / modes » exposé dans la première partie de l'*Éthique*, dont l'intelligence commande toute la théorie du *conatus* qui ouvre l'*Éthique* III, et également l'anthropologie spinoziste impliquée dans l'étude de la vie affective. Une maîtrise minimale de l'ontologie de la première partie, et de l'épistémologie de la seconde, étaient des réquisits de tout commentaire informé des textes de l'*Éthique* III proposés aux candidats. Certaines prestations ont paru les ignorer. Ainsi, une explication par ailleurs assez bonne du Scolie du premier Corollaire de la Proposition 55 n'a pas su reconnaître dans l'*universalis hominis vel animalis idea* (p. 310, I. 8) le produit de l'imagination qu'expose le premier Scolie de la Proposition 40 de la deuxième partie de l'*Éthique*.

L'exercice de contextualisation de l'extrait, au regard de l'ouvrage entier, en l'occurrence l'*Éthique* de Spinoza, est stratégique, puisqu'il conditionne aussi la compréhension du texte à expliquer, si l'on prend au sérieux le principe de l'ordre géométrique. Peu de candidats, par ailleurs, ont expliqué la structuration spécifique (démonstration, scolie, corollaire) adoptée par Spinoza, et sa fonction

argumentative. Ce pouvait le cas échéant être opportun (pour ce qui est en revanche du travail d'explication même, il pouvait être inopportun d'expliquer en deux parties distinctes d'abord une proposition et ensuite seulement sa démonstration, comme ce fut le cas pour la Proposition 32 : pareil choix comportait un risque important de redite, et de fait la redite ne fut pas évitée).

Rappelons ici que ce travail nécessaire de contextualisation, pour être utile, doit procéder d'une lecture effective de l'œuvre, et non de la récitation convenue de supposés points de doctrine, par exemple relatifs à « la vie affective » en général, qui n'apportent rien à l'interprétation spécifique du texte. Certains candidats ont commencé leur prestation par une introduction très longue et très générale, inapte à présenter les enjeux particuliers et la structure spécifique du texte qu'ils avaient à commenter. Plus d'un est allé jusqu'à faire précéder son introduction d'un petit résumé des première et deuxième parties de l'*Éthique*, qui constituait généralement une pure perte de temps : la contextualisation doit savoir se borner à ce qui éclaire effectivement le texte.

Parfois il est d'autant plus dommage d'éviter la contextualisation immédiate qu'elle peut être menée à peu de frais : ainsi, une explication du Scolie de la Proposition 51 a tendu à négliger cette proposition même, ce qui est d'autant plus dommage qu'elle se présente comme, pour ainsi dire, « très primitive » (sa démonstration ne fait appel qu'à un postulat et à un axiome), donc pouvait être rendue intelligible sans de trop longues explications, apportant clarté à l'ensemble.

Enfin, même les concepts qui ne posent pas nécessairement de difficultés *dans le passage à expliquer* peuvent avoir à être, fût-ce brièvement, élucidés : une explication de la Proposition 1 et de sa démonstration n'a pas fourni d'élucidation des concepts d'« idée adéquate », d'« idée inadéquate », d'« agir » et de « pâtir » ; l'entretien n'a pu suffisamment remédier à cette insuffisance. Le concept d'« affect », de même, demandait régulièrement une élucidation soigneuse, ce qui n'a pas toujours été le cas : il ne faut pas négliger les aspects élémentaires de l'exercice d'explication.

La connaissance précise de l'architecture de l'*Éthique* s'est révélée décisive dans une remarquable prestation relative à l'enchaînement des Propositions 20 et 21 de l'*Éthique* III. Celle-ci a donné lieu à un excellent commentaire de la thématization spinoziste de l'identification à l'objet, préparant la thèse décisive de l'imitation des affects, sous l'angle de l'identification à ce qui advient à la chose aimée ou haïe. Ce commentaire a prêté une attention particulière à la singularité d'une théorie du *conatus* qui, en 20 et 21, fait droit à une tension interne au *conatus*, un « désintéressement intéressé », irréductible en l'espèce à une logique égocentrique, et dont la dimension paradoxale a été affrontée et remarquablement mise en lumière. Le jury a su apprécier l'attention portée par le candidat à une possible « destructivité » du *conatus* qui n'a jamais conduit toutefois au contresens à propos de la thématization spinoziste de l'effort ou tendance, pour toute chose, à persévérer dans son être. Une telle prise en charge de la difficulté spécifique du texte, jointe à une connaissance très fine et de première main des concepts et de l'ordonnancement de l'*Éthique*, dénote une culture effective et un engagement philosophique qui ne peuvent être que salués et vivement encouragés. Soulignons que la rigueur et le caractère très convaincant de l'explication étaient étayés par une compréhension précise de la logique de l'imagination exposée à partir de la Proposition 16 de l'*Éthique* II, laquelle commande la mise en place du dispositif spéculaire de l'imitation des affects (l'identification à une « chose semblable à nous ») de *Éthique* III, 27, dont les Propositions 20 et 21 fournissent les linéaments.

De même, le jury a eu la vive satisfaction d'entendre une explication tout à fait remarquable de la première des Définitions des affects (p. 318, l. 26 – p. 320, l. 10), celle du désir (*cupiditas*). Appuyée sur une traduction presque impeccable et conduite avec une parfaite clarté, l'explication s'interroge sur le choix spinozien d'inclure la conscience, ou la possibilité de la conscience (avec le paradoxe que cela implique pour tout lecteur de Spinoza), dans la définition du désir, en mobilisant à cet effet avec sobriété et efficacité les acquis du scolie de la Proposition 9 de la troisième partie et de la Proposition 23 de la deuxième partie de l'*Éthique*, et en en traçant les enjeux de long terme en *Éthique* IV–V. Cette explication, précédée d'une traduction dont les rares éléments discutables (à l'exception de deux étourderies sans incidence majeure sur le sens) étaient de véritables choix qui furent justifiés au cours de l'explication

même ou dans l'entretien, a su conjuguer au mieux l'attention au détail du texte et sa situation dans l'ensemble du parcours spinoziste, non seulement connu mais visiblement maîtrisé. Aussi bien durant l'explication que durant l'entretien, le candidat a su montrer qu'il circulait avec aisance et pertinence dans l'œuvre inscrite au programme.

Si le jury a eu le plaisir d'entendre certaines explications s'appuyant sur une traduction précise du texte, il ne peut que regretter certaines erreurs dommageables qui entraînent les candidats sur des pistes interprétatives erronées, ou les conduisent du moins à certaines approximations.

Une attention particulière doit ainsi être apportée aux modes et temps des verbes : ainsi, *afficietur* (qu'on trouve p. ex. dans la Démonstration de la Proposition 15) est un futur, non un présent. Les pronoms doivent être traduits précisément, sans céder à la tentation de la surtraduction : dans la Proposition 40, *ab aliquo* a ainsi été traduit par « autrui », alors qu'il eût mieux valu le traduire littéralement par le terme neutre « quelqu'un » ; dans la démonstration de la Proposition 1, *in alicujus mente* a été traduit par « dans son âme », au lieu de « dans l'âme de quelqu'un ». Une ignorance du sens précis des conjonctions de coordination (*at, nam*), et de conjonctions de subordination (*quamvis, quatenus*) peut être très dommageable. Dans une prestation sur la Proposition 44, Démonstration et Scolie, le sens de « *quamvis* » dans la phrase ouvrant le Scolie, « bien que », s'est trouvé radicalement ignoré, et confondu avec « ainsi ». De sorte que la thèse de Spinoza défendue dans ce passage a été l'objet d'un contresens diamétral, la candidate axant tout son commentaire sur le postulat selon lequel « il est absurde de penser que plus on hait quelque chose, plus on va l'aimer par la suite » (ce qui est pourtant l'affirmation de la Proposition elle-même – comme s'il était plausible que Spinoza emploie un scolie à contredire diamétralement la proposition à laquelle celui-ci se rapporte).

On note également certains oublis et ellipses dans la traduction : ainsi, « *Mens nostra* », Proposition 1, a été traduit par « l'âme », comme si l'adjectif possessif *nostra* n'engageait pas la compréhension de la proposition, et de la suite, concernant ce que peut l'âme humaine, dans le registre des idées adéquates et dans celui des idées inadéquates. Des pronoms et des adjectifs pronominaux ont également été ignorés : au tout début de la Démonstration de la Proposition 1, le syntagme au génitif « *Cujuscunque humanae Mentis* » a été traduit par « de l'âme humaine », le « *cujuscunque* », « quelconque », ayant été entièrement négligé. Le « QED », *Quod Erat Demonstrandum*, a également parfois été omis, ce qui est dommageable. Dans certains cas, les omissions sont plus graves : par exemple, un candidat a traduit ainsi un passage du Scolie de la Proposition 47 (*quamvis [res] ipsa actu non existat, eandem tamen ut praesentem contemplamur*, p. 298, l. 24) : « même si elle [la chose] n'existe pas, nous nous la représentons comme présente ». Ce faisant, le terme *actu* (« en acte », ou, si l'on accepte une traduction un peu surannée, « actuellement »), terme pourtant crucial pour l'intelligence de la suite, a été simplement oublié.

Touchant la lecture des numéros des propositions et des renvois de Spinoza aux propositions précédentes, constantes dans les démonstrations notamment, il convenait de se plier à l'usage latin qui utilise les ordinaux : ainsi, p. 246 l. 10, *Propositio II* se lit « *propositio secunda* », et dans la démonstration qui suit, l. 15 de la même page, (*per prop. 6. p. 2.*) se lit « *per propositionem sextam partis secundae* », et ainsi de suite. Bien sûr cela exige des candidats qu'ils consentent l'effort – effort dont il ne faut pas s'exagérer la difficulté – d'apprendre les ordinaux latins jusqu'à cent, mais le moyen de lire autrement ?

Pour la traduction des substantifs, le choix des articles (définis ou indéfinis) est rarement tout à fait indifférent, dans la mesure où il engage souvent un enjeu logique de quantification. Ainsi, une candidate et un candidat ayant l'une et l'autre obtenu de très bonnes notes ont été amenés, durant l'entretien, à justifier ou rectifier leur choix en la matière, touchant la traduction de *corpus* et de *mens* dans le Scolie de la Proposition 2 (« un corps », « une âme » ou « le corps », « l'âme » ?), ou encore touchant la traduction, dans l'Explication de la première des Définitions des affects, d'*appetitum* par « l'appétit » ou par « un appétit ». Dans les deux cas le jury a estimé satisfaisante, au demeurant, la solution finalement retenue après un bref échange à ce sujet. De même, dans la Proposition 47 et dans sa Démonstration, il semble plus judicieux de traduire *res* par « une chose » que par « la chose ».

Il faut tâcher par ailleurs de rendre un nom latin par le terme français le plus proche qui rende compte du sens de la phrase, là encore sans sur-translation : dans la Proposition 40, *reciprocatio* a ainsi été traduit par « action réciproque », alors que « réciprocité » permettait de rendre de façon satisfaisante le terme latin et le sens de la phrase. La *poenitentia* (Scolie de la Proposition 51, p. 304, l. 19) n'est pas simplement la « peine » mais, bien plus précisément, le remords ou le repentir. De même il est nettement plus exact de traduire *invidia* par « envie » que par « jalousie » (Scolie du premier Corollaire de la Proposition 55), ces deux derniers termes n'ayant pas le même sens. A *contrario*, une attention précise aux termes latins doit permettre d'éviter les sous-translations : dans le scolie de la Proposition 59, *absque ulla ad mentem relatione* a ainsi été traduit par « sans sa relation avec l'esprit », au lieu de « sans aucune relation avec l'esprit ».

Enfin, s'agissant d'une langue assez scolaire comme le latin de Spinoza, qui vise l'univocité, il est opportun de chercher à traduire chaque occurrence d'un terme latin par un même terme français, tout écart vis-à-vis de cette pratique devant faire l'objet d'une justification lors de l'explication du passage.

Pour conclure, le jury a constaté que bien souvent les traductions les meilleures étaient aussi les plus faciles à suivre, c'est-à-dire celles qui découpaient le latin en tout petits groupes de mots lus sans hésitation et traduits nettement. En règle générale, la traduction elle-même, lorsqu'elle était réussie, occupait environ sept à huit minutes sur le maximum de trente (hors entretien) que compte l'épreuve. C'est aussi le genre de durée que doivent viser les candidats lors de leurs entraînements, que le jury les encourage à entreprendre en nombre suffisant pour que le format même de l'épreuve leur devienne tout à fait familier.